

Garance Le Caisne



OPÉRATION CÉSAR

ESSAYS

Au cœur de
la machine de mort
syrienne

Stock

Garance Le Caisne



OPÉRATION CÉSAR

Au cœur de
la machine de mort
syrienne

Stock

Garance Le Caisne

Opération César

Au cœur de la machine de mort syrienne

Stock

Ouvrage publié sous la direction de
François Azouvi

Couverture Atelier Didier Thimonier

Carte : © AFDEC, Bertrand de Brun, 2015

© Éditions Stock, 2015

ISBN 978-2-234-07997-7

www.editions-stock.com

*Aux Syriennes et aux Syriens
À chacun de ces numéros, qui étaient
des enfants, des femmes et des hommes
À leur mémoire et à celle de leurs proches*

« Maintes fois dans l'histoire ont retenti des cris de cette espèce,
Longtemps ils ont retenti en vain,
Et ce n'est que bien plus tard qu'ils ont produit un écho. »

Gustawa Jarecka,
Juive polonaise du ghetto de Varsovie,
membre du groupe Oyneg Shabes,
décembre 1942.

Quand je regardais les photos, elles me parlaient. Beaucoup de victimes sur les photos savaient qu'elles allaient mourir. Elles avaient le doigt levé comme lorsque on va mourir et qu'on dit la shahada¹. Elles avaient la bouche ouverte de douleur et on sentait l'humiliation qu'elles avaient subie. Chaque fois que je regardais ces visages, je ne pouvais les enlever de ma mémoire.

Elles ont crié leur douleur pour qu'on les sauve mais personne ne les a sauvées, personne ne les a écoutées. Elles demandaient des choses mais personne ne les a entendues.

Tous les jours, j'entendais la voix des victimes qui criaient leur grande douleur, pour dire ce qui se passe dans les prisons et les centres de détention. Personne n'était là pour témoigner, personne ne répondait. Ces victimes ont mis sur mes épaules la responsabilité de témoigner des tortures qu'on leur a infligées, auprès de leur famille, de l'humanité et du monde libre.

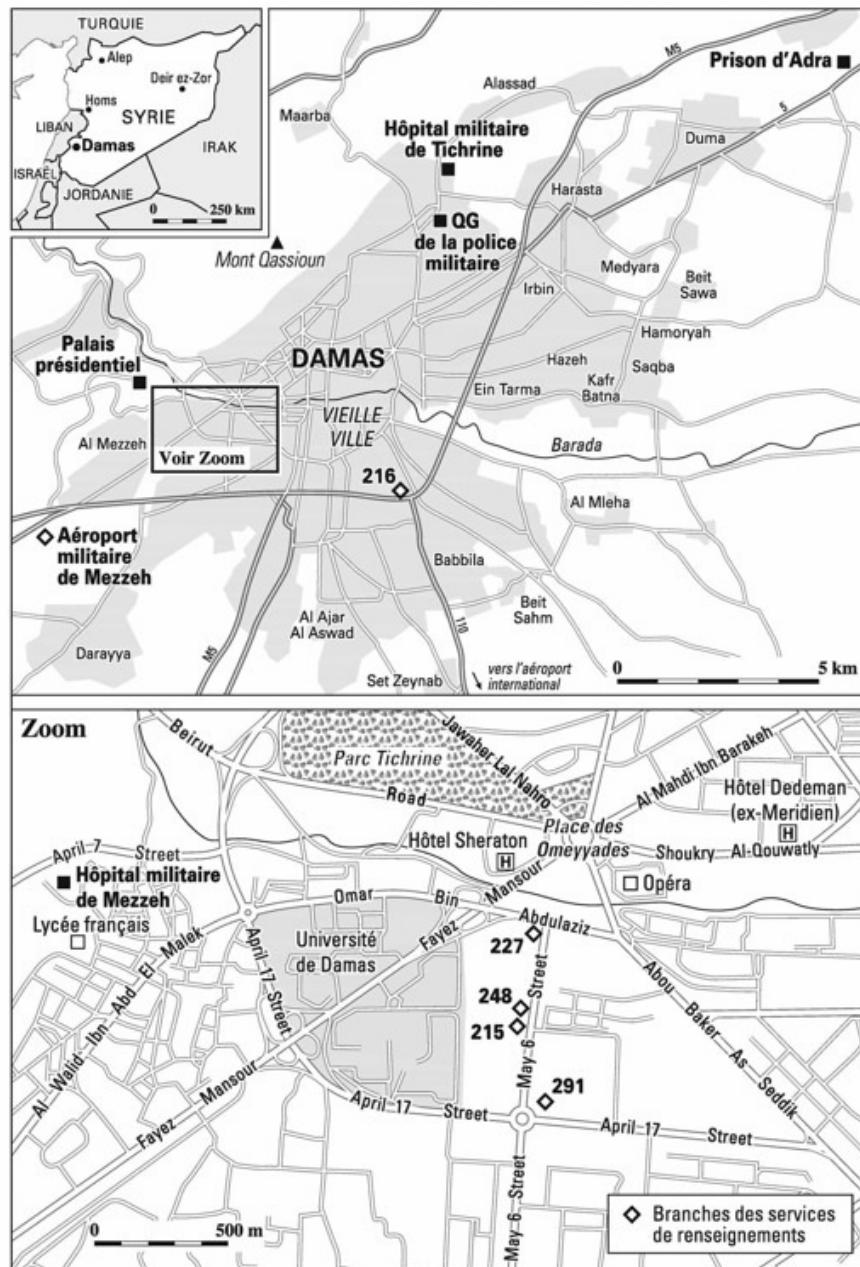
Je suis sorti de Syrie avec des intentions pures, sincères. Il y a plusieurs dossiers sur les crimes du régime : le chimique, les meurtres de masse, les détenus. Tous ces dossiers vont s'ouvrir et apporter des preuves contre Bachar el-Assad. Quand et comment ? Je ne sais pas.

La vérité amènera à la victoire. Un proverbe dit : « Un droit ne se perd pas tant qu'une personne est derrière pour le demander. »

César, photographe au sein de la police militaire du régime syrien de Bachar el-Assad.

Avril 2015.

[1](#). La profession de foi des musulmans. « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son messager. »



Localisation des lieux où ont été détenus à Damas les témoins du livre

Présentation des Syriens qui témoignent dans le livre

César est un ancien photographe militaire de Damas, chargé de photographier les cadavres de détenus morts en centres de détention, puis d'archiver les clichés dans des dossiers. Horrifié par cette routine macabre, il a décidé de copier ces preuves de la barbarie du régime, de les faire sortir de Syrie afin de les montrer au monde. César a risqué sa vie chaque jour pendant deux ans.

Sami est un pseudonyme. Il est l'ami le plus proche de César. C'est à lui que le photographe se confie et c'est lui qui va le soutenir au jour le jour pendant son travail clandestin jusqu'à son exfiltration du pays et leur refuge en Europe.

Abou el-Leith est un pseudonyme. La trentaine, cet ancien commerçant originaire du Qalamoun a passé sept mois en détention, au sein de la branche 227 des services des renseignements militaires puis dans une cellule de la prison civile d'Adra, réservée en principe aux criminels de droits commun. Il a fui la Syrie vers la Turquie.

Mazen el-Hammada était technicien pour une multinationale pétrolière installée à Deir ez-Zor, dans le nord est du pays. Arrêté trois fois pour avoir filmé et mis en ligne des vidéos de manifestations, il restera emprisonné un an et demi entre autres au sein des services de renseignements aériens où il deviendra un *soukhra* (« travailleur forcé » en arabe), chargé de seconder les geôliers dans les tâches quotidiennes, notamment en transportant les

corps des détenus morts. Il est aujourd’hui installé au Pays-Bas.

Amer el-Homsi, médecin de Homs, ne veut pas être identifié. Il a travaillé quinze ans dans l’hôpital gouvernemental de la ville. En 2011 et 2012, il a vu l’établissement devenir une sorte de centre de détention où les prisonniers blessés étaient torturés.

Mounir Abou Mouaz est un pseudonyme. En deux ans d’emprisonnement, entre mars 2012 et janvier 2014, l’ingénieur a été transféré dans quatre branches de deux services de sécurité différents, puis il a été envoyé à Sednaya, à 30 kilomètres de Damas, prison réservée aux détenus politiques et aux islamistes, digne héritière de celle de Palmyre. Il passera plusieurs semaines à l’hôpital militaire de Mezzeh. Il vit aujourd’hui en Turquie.

Ahmad el-Riz s’est lancé dans la révolution à vingt-cinq ans. Il apprend à crypter ses messages sur le net, à organiser clandestinement des rassemblements. Arrêté, il sera détenu sept mois dans différentes branches puis dans la prison de Sednaya. Il sera soigné deux fois dans l’hôpital militaire de Tichrine. Réfugié en Allemagne, il suit des cours de langues pour poursuivre ses études.

Wafa est un pseudonyme. Arrêtée avec son mari, en mai 2013, elle sera libérée lors d’un échange de prisonniers quatre mois et demi plus tard. Son mari va mourir sous la torture. Elle retrouvera la photo de son cadavre parmi celles que César a exfiltrées.

Ahmed appartient à une famille de Daraya, ville de la banlieue de la capitale, en pointe dans la révolution pacifique. Il souhaite préserver son nom de famille en attendant de pouvoir porter plainte contre Bachar el-Assad. Son frère et son oncle sont morts sous la torture au sein des services de renseignements aériens. Leurs photos sont dans le dossier César.

Abou Khaled. Commandant d’une katiba des montagnes du Qalamoun, cet homme frêle et peu bavard a organisé l’exfiltration de César à l’été 2013. C’est lui aussi qui a sorti clandestinement de Syrie le disque dur contenant les 45 000 photos originales.

Hassan Shalabi. Membre fondateur du Courant national syrien, ce militant politique a dû fuir la Syrie. Il a suivi l'opération César depuis l'extérieur du pays et a porté le dossier sur le plan international.

Imad Eddine al-Rashid. Ancien vice-doyen de faculté de Charia de Damas. Patron du Courant national Syrien, il tente de convaincre les États d'envoyer Bachar el-Assad devant la Cour pénale internationale. En juillet 2014, Imad a accompagné César à Washington où l'ancien photographe s'est adressé au Congrès.

Imran est un pseudonyme. Âgé d'une vingtaine d'années, ce jeune informaticien est originaire de Mouadamiyé dans la banlieue de Damas. Recherché par le régime, réfugié en Turquie, il a travaillé avec Sami sur le classement des milliers de photos afin de rendre le dossier accessible à tous.

Zakaria est un pseudonyme. Ancien pédiatre de Damas, il a fui la Syrie par le Liban et a rejoint la Turquie. D'après les photos de César, il a établi un classement médical de tous les sévices subis par les victimes.

Au printemps 2014, quand un éditeur me propose de partir à la recherche de César, c'est une évidence. L'homme, un ancien photographe militaire syrien, a exfiltré des preuves de crimes contre l'humanité comme personne n'a jamais osé le faire. À l'époque, les médias ont tous entendu parler de celui qui a copié à partir d'un ordinateur de la police militaire de Damas des milliers de documents et de photos de détenus morts dans les geôles du régime.

Pendant deux ans, mois après mois, ce héros anonyme a copié les images de corps suppliciés, affamés, brûlés, marqués de numéros inscrits à même la peau. Des clichés que sa hiérarchie lui demandait de prendre, pour documenter et archiver la mort des prisonniers, et qu'il a transférés sur des clés USB afin de les sortir clandestinement, cachés dans sa chaussure ou sa ceinture.

Les terroristes de l'organisation État islamique exhibent leur barbarie sur les réseaux sociaux, l'État syrien cache la sienne dans le silence de ses cachots. Aucun témoin de l'intérieur n'avait encore apporté de preuves de l'existence de la machine de mort syrienne. César l'avait fait. Et ces clichés et documents étaient accablants.

Le groupe qui avait aidé César, et tentait d'alerter chancelleries occidentales et médias internationaux, venait de passer par Paris. L'un des responsables m'avait accordé une interview pour *Le Journal du Dimanche* sur « l'archiviste de l'horreur ».

Au même moment, avec la photographe Laurence Geai, nous préparions un

reportage à Alep, qui serait publié pendant l'été 2014 dans *Le Nouvel Observateur*. Dans les quartiers tenus par l'opposition, nous avons été témoins de la volonté du régime d'écraser une partie de son peuple et d'enterrer sa mémoire. Un mercredi matin, en deux heures de temps, trois bombes sont tombées successivement à moins de deux cents mètres de nous. Nous avons vu mourir un jeune homme avec qui nous avions ri la veille, et que nous devions suivre ce jour-là pour notre reportage. Nous avons vu les chairs déchiquetées. Les barils de TNT largués par des hélicoptères de l'armée de Bachar el-Assad, les enterrements à la va-vite de morceaux de corps. Et surtout, ces tombes que creusent les hommes de la morgue pour inhumer les victimes dont les corps n'ont pas été réclamés.

Il devenait urgent de trouver César. Les avancées spectaculaires de l'organisation État islamique (Daech), et la multiplication des attentats commis par ceux qui s'en réclament, rendaient de plus en plus inaudible la démonstration des atrocités du régime syrien. Le conflit avait déjà fait plus de 220 000 morts. La moitié des civils avaient été chassés de chez eux. D'autres étaient bombardés, assiégés par l'armée loyaliste.

César pouvait remettre sur le devant de la scène les exactions de Damas. Il fallait le trouver. L'ancien photographe militaire syrien était recherché par des journalistes du monde entier. Je savais que ce serait difficile, cela l'a été. Deux fois, j'ai failli abandonner. Deux fois, j'ai repris la quête, parce qu'il était *impossible* que cet homme ne parle pas. Son témoignage était capital pour comprendre l'horreur à l'intérieur du régime. Son récit *devait* accompagner la diffusion médiatique des photos. Constamment, j'avais en mémoire Alep, ses sépultures sans nom, et d'autres photos, découvertes, celles-là, au sein de la morgue installée dans une ancienne école de filles.

Dans une salle de classe, des dizaines de clichés d'Aleppins, tués par des bombardements du régime, étaient accrochés aux murs. En rentrant dans la pièce, devant cette vision, les portraits des Cambodgiens exterminés par les Khmers rouges et affichés dans un ancien lycée de Phnom Penh se sont instantanément surexposés. De 1975 à 1979, plus de 17 000 personnes sont mortes à S21, le plus important centre de torture du régime de Pol Pot. Aujourd'hui, des photos des victimes sont placardées dans ce lieu transformé en musée.

Les membres du groupe qui protégeaient César, et qui appartiennent au Courant national syrien, un parti d'opposition islamiste modéré, ont compris que ce livre ne serait pas un coup médiatique mais une plongée dans l'indicible. Qu'il allait donner la parole aux Syriens et laisser une trace pour les générations futures.

Nous nous sommes vus plusieurs fois. À Paris, en France, à Istanbul, en Turquie, à Jeddah, en Arabie Saoudite. Ils ont ouvert leur dossier, leurs documents, ont raconté leur propre histoire. Mais quelque chose bloquait pour la rencontre avec César. Difficile de savoir, je comprenais juste que l'homme avait peur. Déçu de l'inertie de la communauté internationale, il ne s'entendait plus très bien avec les responsables du groupe. Il se cachait, se cache encore, craignant pour sa sécurité.

Cependant ce livre ne se ferait pas sans son témoignage. Et puis, un membre du groupe a permis une première entrevue avec Sami. Inconnu des médias qui avaient travaillé sur l'« affaire César », Sami est celui qui en sait le plus sur l'ancien militaire. Il l'a accompagné et soutenu pendant les deux années de l'opération. Il était le sésame pour rencontrer César.

Quatre fois nous avons parlé, à chaque fois plusieurs heures. Avec Saoussen Ben Cheikh, qui m'aidait pour la traduction, nous avons passé du temps avec lui et sa femme, nous avons plaisanté ensemble. Une relation de confiance, étonnante, émouvante parfois, s'est nouée. Un soir, Sami a eu besoin de rassurer César. Il m'a appelée sur Skype. Grâce à Internet, Skype est l'outil de communication des activistes syriens depuis le début de la Révolution et la guerre. Sécurisé, gratuit. Sami et moi avions l'habitude de nous parler sans brancher la webcam de nos ordinateurs.

« César est inquiet, il a peur, a expliqué Sami. Des juristes le pressent de témoigner devant des procureurs. Est-ce qu'ils peuvent l'obliger ? » J'ignorais alors tout des arcanes de la justice internationale mais je pouvais quand même leur assurer deux choses : aucun policier ne viendrait l'arrêter et l'amener de force devant un juge. César et Sami ne vivaient plus sous la dictature syrienne mais dans une démocratie, dans le Nord de l'Europe où ils ont trouvé refuge. Cependant ils ne devaient pas oublier pour quelles raisons ils avaient risqué leur vie et celle de leur famille. Pourquoi ils avaient dû fuir leur pays vers un autre dont ils ne comprenaient pas la langue.

Et je confirmais : « Un jour, il faudra bien que César témoigne des crimes du régime, de ce qu'il a vu, de ce qu'il a été obligé de faire. Pour les Syriens, pour la justice. Peut-être pas aujourd'hui, s'il a trop peur, mais demain, après-demain, dans six mois, un an, il le faudra bien. Vous comprenez, Sami ? » Silence. Et tout d'un coup, une voix inattendue. Quelqu'un que je ne connaissais pas, que je ne voyais pas, semblait être assis à côté de Sami : « Bonsoir. Merci de vos conseils. Je suis César. Vous pouvez venir me voir quand vous voulez. »

Après six mois d'enquête, l'homme acceptait de se montrer. Comme avec Sami, la première rencontre fut un peu tendue. Eux sur la défensive, moi craignant de les « perdre » si je posais mal mes questions, si je réclamais trop de détails, trop vite, trop tôt. César s'est confié à plusieurs reprises. Mis à bout à bout, les entretiens auront duré plus de quarante heures.

Le témoignage qu'il m'a livré est unique. Avec des mots simples, sans jamais prétendre avoir fait ou vu ce qu'il n'avait pas fait ou vu, César a raconté son travail dans les moindres détails. Il a dessiné des croquis pour mieux expliquer. Sur une carte satellite, il a indiqué le trajet qu'il effectuait chaque jour, il a montré les hangars de l'un des hôpitaux militaires où il devait prendre en photo les cadavres. Au fur et à mesure des entretiens, César s'est ouvert mais, pudique, il a souvent gardé ses émotions pour lui. Sa sécurité l'a préoccupé jusqu'au bout. Les pages qu'il a écrites sont restées entre ses mains : pas question que son écriture soit dévoilée. Il m'a juste laissé un dessin. Pour le rassurer, nous avons décidé, ensemble, de ne pas tout révéler de sa vie privée.

Les photographes de la police militaire syrienne ne sont qu'un maillon de la chaîne de mort. Ils prennent des clichés des cadavres afin de les archiver. Pour comprendre et compléter la confession de César, il fallait aller à la rencontre de rescapés des tortures des centres de détention, des prisons et des hôpitaux militaires. Ceux qui ont vu mourir leurs voisins de cellule ou de lit d'hôpital. Ceux qui ont porté leur corps. Ceux qui ont vu inscrire ces numéros. Ils témoignent ici, à visage découvert ou sous pseudonyme.

La collecte de preuves des crimes commis en Syrie, commencée par certains il y a trois ans, n'en est qu'à son début. À sa manière, ce livre est une première tentative de dire la vérité. L'enquête devra se poursuivre.

Des numéros, des photos. Des corps émaciés. On ne voit que ce qu'on connaît. Les révélations et les photos de César me font penser à l'extermination des Juifs, à la Shoah. Même si ce sont l'Histoire, la justice, qui qualifieront les crimes du régime syrien.

Mais fallait-il publier des photos dans l'ouvrage ? Avec l'éditeur, nous avons pris la décision de ne pas le faire. Beaucoup d'entre elles sont visibles sur des sites Internet. Il nous aurait été impossible de choisir lesquelles diffuser dans l'ouvrage. Les clichés sont terribles aussi. Leur force est telle qu'on peut être sidéré en les regardant et ne plus pouvoir ou vouloir lire le témoignage des survivants. Or, il faut entendre.

Ce livre est le récit de la barbarie quotidienne que le régime de Bachar el-Assad fait subir aux Syriens. C'est leur histoire.

1

Révéler. Témoigner. Accuser

Diplomates, conseillers, collaborateurs, tous doivent quitter la pièce. Un dossier ultrasensible va être divulgué à huis clos pour les onze ministres des Affaires étrangères présents. Un dossier sous forme d'une vidéo de huit minutes. Projeté sur une télévision grand écran, le film démarre. Aussitôt, la voix off prévient : « Ce film contient des scènes choquantes et horribles, commises par le régime syrien. Ce ne sont que des exemples parmi des dizaines de milliers de photographies officielles que nous avons reçues et dont nous avons pu confirmer la véracité à travers des preuves juridiques, des documents originaux et des témoignages. Des experts en procédure pénale assurent la validité des preuves et la fiabilité des sources. Par conséquent, nous vous présentons ce rapport en toute confiance. »

Ce dimanche 12 janvier 2014, dans la salle à manger Second Empire du Quai d'Orsay, Laurent Fabius vient d'accueillir ses homologues : John Kerry, chef du Département d'État américain, et les chefs de la diplomatie d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, d'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Italie, de la Jordanie, du Qatar, du Royaume-Uni et de la Turquie.

Le Core Group des Amis de la Syrie se réunit pour apporter son soutien à Ahmad al-Jarba, président de la Coalition nationale syrienne (CNS), principale représentation des opposants politiques. Opposition et régime syriens doivent en effet se retrouver dix jours plus tard en Suisse pour discuter de la création d'un gouvernement de transition politique, or les membres de la

CNS sont divisés sur leur participation à cette conférence internationale de paix qui doit s'ouvrir à Montreux et se poursuivre à Genève, sous l'égide de l'Onu. Les onze Amis du peuple syrien souhaitent la participation de la CNS afin que Bachar el-Assad ne puisse faire porter l'échec de ces discussions à ses opposants.

Le ministre français qui préside la séance prend place au centre de la table, face à Ahmad al-Jarba. En fin de matinée, contre toute attente, il donne la parole à Khaled al-Attiyah. Quelques jours avant, le ministre qatari lui a confié qu'un groupe de l'opposition lui avait fait parvenir un document confidentiel et qu'il souhaitait le leur montrer. Les travaux sont suspendus. Une trentaine de personnes sortent. Restent les onze ministres autour de la table.

Les lustres sont éteints. Sur la musique qu'a écrite Itzhak Perlman pour le film *La Liste de Schindler*, défilent des photos de corps nus, vêtus d'un slip ou en haillons, de cadavres squelettiques, parfois mutilés, lacérés, brûlés. Certains ont les yeux arrachés. D'autres sont défigurés par une substance chimique. D'autres, enfin, sont enfermés dans des sacs plastique, empilés sous le porche d'un hangar. L'objectif s'attarde méticuleusement sur les numéros que porte chaque dépouille, inscrits au marqueur indélébile à même la peau ou sur un autocollant blanc collé sur le front. Cet inventaire photographique macabre est manifestement exécuté par un professionnel. Silence glacé d'effroi sous les dorures du Quai d'Orsay.

La voix off poursuit : « Rarement dans l'histoire, des actes de privation systématique de nourriture et de tortures brutales commis à l'intérieur des centres de détention du régime syrien ont ainsi été documentés. De la mort, juste après l'arrestation, à la liquidation physique des détenus, à l'intérieur des prisons ou des hôpitaux militaires, le régime a archivé les cas de morts avec des photos prises par le département criminel de la police militaire... Les rapports médicaux disent qu'ils sont décédés d'une attaque cardiaque alors que les corps portent des marques de torture et de famine. » Le film se termine : « Est-ce un nouvel holocauste ? Cela continue toujours. »

Les ministres quittent la salle sans un mot, le visage marqué, graves. John Kerry est blême. Le déjeuner qui suit sera à peine touché. Laurent Fabius confiera à ses collaborateurs : « C'est terrible, abominable. Il va falloir travailler pour savoir la vérité concernant tous ces documents qui sont d'une

extrême importance. »

« Ces images mettaient le doigt sur ce que la France dénonce depuis des années à propos du régime de Bachar el-Assad, soulève aujourd’hui un proche de Fabius. Des images qu’on n’avait pas vues depuis le génocide juif et les crimes khmers. La sophistication avec laquelle le régime syrien documente et classe ses crimes nous ramène soixante-dix ans en arrière. »

À la fin de la journée, devant le micro dressé pour la conférence de presse, Laurent Fabius rappellera publiquement le soutien à la conférence de Genève 2 pour arriver à « une véritable transition politique mettant fin au régime despotique actuel... et respectant la souveraineté du peuple syrien ». Puis, la mine fermée, le ministre français soulignera « à quel point nous condamnons avec une très grande fermeté les atrocités perpétrées par le régime syrien contre son propre peuple et en particulier les atrocités récemment commises. Nous savons que, contrairement à ce qui est répété, il n'y a pas d'un côté le régime de Bachar el-Assad et de l'autre côté les terroristes mais que c'est ce régime qui nourrit le terrorisme et qu'il faut donc, si l'on veut se débarrasser du terrorisme, faire en sorte que ce régime voie sa fin ».

AU RISQUE D'ÊTRE ASSASSINÉ

Le lendemain de cette rencontre, à cinq mille kilomètres de là, à Doha au Qatar, se tient une autre réunion, totalement secrète celle-là. Depuis le début de la Révolution, ce petit pays du golfe Persique soutient les opposants syriens, en particulier de tendance islamiste. Quand le ministre qatari des Affaires étrangères a appris l'existence de ces photos et vu une vingtaine d'entre elles étalées sur son bureau, il n'a pas hésité à soutenir le Courant national syrien. De tendance islamiste modérée, ouvert politiquement et socialement conservateur, ce sont des opposants du Courant national qui protègent l'homme qui a sorti de Syrie les dizaines de milliers de photos.

Conscient que son opposition farouche à Bachar el-Assad risque de mettre en doute la crédibilité du dossier, le Qatar a mandaté le cabinet d'avocats londonien Carter-Ruck and Co pour expertiser les photos et accréditer la

source. Le cabinet engagera trois anciens juristes internationaux et trois experts en anthropologie médicale pour rédiger un rapport afin de décrypter les chiffres qui apparaissent sur les corps et analyser scientifiquement les clichés. Des informations capitales quand sera venu le moment de divulguer le dossier au public.

À Doha, donc, ce 13 janvier 2014, dans une salle privée d'un hôtel de luxe, deux de ces juristes sont assis à une table devant deux cartes mémoires. Le premier, l'Américain David Crane, et le second, le Britannique Desmond Da Silva, se connaissent bien, ils se sont succédé à la tête du Tribunal spécial pour la Sierra Leone qui a jugé et condamné le président libérien Charles Taylor pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Les deux anciens procureurs sont venus au Qatar interroger cette source encore cachée. L'homme est un déserteur de l'armée syrienne. Il est arrivé à Doha la veille. Assis à côté d'un traducteur, face à David Crane et Desmond Da Silva, il accepte de bonne grâce ce qu'il semble vivre comme un interrogatoire. Souvent mal à l'aise dans son blouson léger, le regard inquiet. Il faut parfois lui répéter les questions dont il ne saisit pas le sens. Ses courtes réponses, ses paroles simples et justes, montrent un homme réservé, à peine conscient de l'opération héroïque qu'il a entreprise. Une modestie et un calme dont il ne se départira jamais.

« Avez-vous donné les photos de votre plein gré ? demande Desmond Da Silva.

– Oui. C'est un service que je rends à la Syrie. Aux proches des détenus du peuple syrien, répond l'homme.

[...]

– J'ai une question simple. Pourquoi avez-vous fait ça ? demande à son tour David Crane.

– Pour les Syriens, pour le peuple. Pour que les meurtriers soient redevables de leurs crimes et soient jugés, affirme l'homme.

– Donc vous avez fait cela pour la justice. Pour que la justice soit faite à la fin ?

– Oui, j'ai fait ça pour la justice.

– Pour qu'on demande des comptes aux gens qui ont fait ça ?
– Oui, les responsables syriens en charge des branches militaires du régime.
[...]

– Vous avez fait quelque chose de très dangereux en copiant ces photos ? interroge Desmond Da Silva.

– Oui, très dangereux.

– Si les autorités avaient trouvé ces photos sur vous, vous auriez eu de gros problèmes.

– Oui, moi, ma famille et tous ceux qui sont en rapport avec moi.

– Maintenant vous êtes là, vous êtes parti de Syrie. Pourquoi êtes-vous parti et comment ?

– Je suis parti car j'avais peur pour moi et ma famille. Si les services de sécurité avaient appris que j'avais copié les photos, la punition pour nous aurait été la mort.

– Donc vous avez décidé de quitter la Syrie. Qui vous a aidé à sortir de Syrie ?

– J'ai traversé la frontière de façon illégale.

– Avez-vous obtenu de l'argent en échange ? continue Desmond Da Silva.

– Non.

– Donc vous n'avez obtenu aucun bénéfice ? insiste David Crane.

– Non.

– Vous avez fait ce travail pour des raisons de conscience ?

– *Inch'Allah*. Comment est-ce que je peux assurer ma sécurité selon vous ? s'inquiète l'homme. La voix est douce mais l'angoisse manifeste.

– Vous êtes en sécurité ici, avance Desmond Da Silva. On ne divulguera jamais votre photo, ni votre nom dans nos rapports. C'est pour ça qu'on vous a donné le nom de code de César. »

Profession photographe de cadavres

César

« Je suis César. Je travaillais pour le régime syrien. J'étais photographe au sein de la police militaire à Damas. Je vais raconter mon travail avant la Révolution et pendant les deux premières années de la Révolution. Mais je ne peux pas tout expliquer car je crains que le régime ne me reconnaisse à travers les informations que je pourrais divulguer. Je suis réfugié en Europe. J'ai peur qu'il me retrouve et m'élimine, ou qu'il s'en prenne à ma famille.

Avant la Révolution, j'étais chargé de photographier les scènes de crime et d'accident qui impliquaient des militaires. Cela pouvait être à l'occasion de suicides, de noyades, d'accidents de la route, un feu dans une maison. Avec les autres photographes du service, on devait aller sur place et photographier les lieux, les victimes. Là, le juge ou l'enquêteur nous disaient : "Prends telle personne en photo. Prends ça en photo." Notre travail était complémentaire du leur. Par exemple, s'il y avait eu un crime dans un bureau, on photographiait l'endroit où le corps avait été retrouvé puis on allait le photographier à la morgue, pour montrer par où était entrée la balle et par où elle était ressortie. On pouvait aussi photographier les preuves du crime, un pistolet ou un couteau. Si c'était un accident de la route, on prenait en photo le lieu, la voiture. On revenait ensuite au bureau, un rapport était écrit, avec nos photos.

Puis le rapport était envoyé à la justice militaire pour que la procédure judiciaire soit lancée.

À l'époque, notre service était assez recherché par les soldats de base ou les appelés. Beaucoup voulaient y être affectés car il n'y avait pas énormément de travail. On avait des affaires tous les deux, trois jours. C'est un service aussi où on n'est pas obligé de porter un uniforme, on pouvait choisir de travailler en uniforme ou en civil.

Mais les officiers, eux, n'étaient pas attirés ! C'est vrai que diriger des photographes et des archivistes n'est pas prestigieux. La police militaire n'a pas beaucoup d'autorité dans le pays, rien à voir avec les services de renseignements. En plus, on n'avait pas de relation avec les civils, donc pas de possibilité de gagner de l'argent avec des bakchichs, comme dans les services des douanes, dans les ministères. On n'avait pas non plus d'influence sur la sécurité et l'armée.

Dans la hiérarchie, personne ne faisait attention à notre travail, notre service ne comptait pas. C'était un parmi des dizaines d'autres. La police militaire comporte des dizaines de départements, de branches, de bataillons. Rien qu'à Damas, il y a au moins une trentaine de services : photographes, chauffeurs, mécaniciens..., services des opérations, du sport, brigade de transport des prisonniers entre les différentes branches du renseignement militaire. Mais les plus importants, évidemment, sont celui des enquêtes et celui des prisons.

Un jour, un collègue m'a appris qu'on devait photographier des corps de civils. Il venait de photographier des cadavres de manifestants de la province de Deraa¹ : C'étaient les premières semaines de la Révolution, en mars ou avril 2011. En pleurant, il me racontait : "Les soldats ont insulté les corps, ils les ont piétinés avec leurs bottes en criant : 'Fils de pute !'"

Mon collègue ne voulait pas y retourner, il avait peur. Quand j'ai dû y aller à mon tour, j'ai vu. Les officiers disaient que c'étaient des "terroristes". Mais non, ils étaient de simples manifestants. Les corps étaient entreposés à la morgue de l'hôpital militaire de Tichrine, un hôpital non loin du quartier général de la police militaire.

Au début, le nom était posé sur chaque cadavre. Au bout de quelque temps, quelques semaines ou un mois, les corps n'avaient plus de noms. Juste des numéros. À la morgue de l'hôpital de Tichrine, un soldat les sortait des tiroirs frigorifiques, les installait par terre sur le carrelage pour qu'on puisse les photographier et il les remettait dans les tiroirs.

À chaque fois qu'on nous appelait pour une séance photo, un médecin légiste était déjà là. Comme nous, les légistes n'étaient pas obligés de porter un uniforme mais c'étaient des militaires gradés. Les premiers mois, il s'agissait de simples officiers. Ensuite, ils ont été remplacés par des plus hauts gradés à ces postes.

En arrivant à l'hôpital, les corps portaient deux numéros sur eux. Inscrits sur du scotch, ou marqués au feutre sur la peau, sur le front ou sur le buste – le scotch était de mauvaise qualité, il se décollait souvent. Le premier numéro était celui du détenu lui-même, le deuxième celui de la branche des services de renseignements où il avait été emprisonné. Le médecin légiste, qui arrivait plus tôt le matin, lui en attribuait un troisième, pour son rapport médical. Ce numéro était le plus important pour nos archives. Les deux autres pouvaient être mal écrits, illisibles, ou tout simplement faux car il y avait parfois des erreurs.

Le médecin légiste inscrivait le numéro médical sur un carton. Lui, ou un agent des services de sécurité, le posait à côté des cadavres ou le tenait à la main quand on prenait la photo. Ce sont ces mains que vous voyez sur les photos que j'ai exfiltrées. Parfois, on aperçoit même les pieds du médecin légiste, ou des agents, à côté du cadavre.

Les légistes étaient nos supérieurs. On n'avait pas le droit de parler, encore moins de poser des questions. Quand l'un d'eux nous donnait un ordre, il fallait obéir. Il nous disait : "Tu photographies ces corps, du numéro 1 à 30, par exemple, et tu repars." Pour permettre de l'identifier rapidement dans les dossiers, on devait prendre plusieurs clichés par cadavre, un du visage, un du corps en entier, un de côté, un du buste, un des jambes.

Les corps étaient regroupés par branches, il y avait par exemple un endroit pour la branche 215 des renseignements militaires, un autre pour la branche des renseignements aériens. Cela facilitait la prise de photos et leur classement plus tard.

Je n'avais jamais vu ça. Avant la Révolution, les membres du régime torturaient pour obtenir des informations, aujourd'hui, ils torturent pour tuer. J'ai vu des traces de bougie. Une fois, j'ai aperçu la marque ronde d'un réchaud – de ceux qu'on utilise pour chauffer le thé – qui avait brûlé la face et les cheveux de quelqu'un. Des personnes avaient des coupures profondes, des yeux arrachés, des dents cassées, des traces de coups avec des câbles qui servent à démarrer les voitures. Il y avait des plaies pleines de pus, comme si elles n'avaient pas été soignées pendant longtemps et qu'elles s'étaient infectées. Parfois, les corps étaient recouverts de sang, mais de sang presque frais. Ils venaient de mourir, c'est sûr.

Je devais faire des pauses pour m'empêcher de pleurer. J'allais me laver le visage. À la maison je n'étais pas bien non plus. J'avais changé. Moi qui suis d'un tempérament plutôt calme, je m'énervais vite, contre mes parents, mes frères et sœurs. En fait, j'étais terrifié, je revoyais ce que j'avais vu dans la journée. J'imaginais mes frères et sœurs devenir un de ces corps. Cela me rendait malade.

Je ne pouvais plus supporter tout ça, alors j'ai décidé de parler à Sami, un ami. On habitait la même région. »

SE CONFIER À L'AMI

Sami

Un soir de printemps 2011, César se rend chez Sami. Il est nerveux. Derrière la porte du salon, il chuchote.

« Il faut que je te prévienne de choses bizarres qui se passent dans mon travail.

– Qu'est-ce qu'il y a ?

– J'ai vu des corps avec des traces de torture. Ils ne sont pas morts de façon naturelle. Et leur nombre augmente de jour en jour. » En larmes, César implore : « Qu'est-ce que je dois faire ? »

Les familles de Sami et de César se connaissent depuis plus de vingt ans. Les deux hommes sont proches depuis une poignée d'années et se voient régulièrement. Mais, dans la Syrie des Assad père et fils, il y a des choses dont on ne parle pas, des critiques qu'on n'ose même pas murmurer à ses amis ou aux membres de sa famille. Le culte du président, par exemple, l'opposition politique étouffée, l'absence totale de liberté, les services de renseignements qui surveillent les moindres faits et gestes des citoyens, quadrillent les quartiers. Un mot peut vous envoyer en prison. Le régime tient par la terreur. L'oppression.

Sami est ingénieur dans la construction à Damas. Il sait que César a été affecté dans un bureau de la police militaire pour photographier les accidents de la route, les militaires morts. Cela l'intéresse sans plus. Jusqu'à ces confidences qui l'assailtent.

En cette année 2011, après la Tunisie, l'Égypte, la Libye, des Syriens réclament leur printemps arabe. Deux premières manifestations en février et début mars désarçonnent Damas. Un appel à manifester circule sur Facebook pour le 15 mars et, trois jours plus tard, le vendredi 18 mars, à Deraa, dans ce sud rural et tribal, moqué par la capitale, des milliers d'hommes et de femmes se retrouvent devant la grande mosquée. Quelques jours plus tôt, des gamins de la ville ont osé écrire sur les murs d'une école : « *Le peuple veut la chute du régime.* » Arrêtés, torturés. Ils seront rendus méconnaissables à leurs parents avec tout le mépris que peuvent avoir les services de sécurité envers un peuple qu'ils croyaient soumis, ignorant, brisé par quarante-cinq ans de pouvoir arbitraire.

Mais quelque chose s'est passé. Avec une force dont ils ne se croyaient plus capables, des Syriens marchent pacifiquement contre ces arrestations et réclament des réformes. Deraa, pourtant bastion du Baas, le parti unique au pouvoir, ne supporte plus d'être marginalisée par Damas et dominée par une oligarchie qui fait main basse sur les rares richesses économiques locales. La

manifestation du 18 mars est réprimée dans l'heure, trois jeunes sont tués.

Aussitôt, les rassemblements pacifiques se multiplient dans la région et dans le reste du pays. Dans la clamour des slogans, les soldats sévissent. La majorité des manifestants se dispersent, d'autres continuent. Les jours suivants, les funérailles des martyrs fauchés se succèdent à la sortie des mosquées, emportant les corps enveloppés d'un drap, parfois recouvert de fleurs, au milieu de résistants toujours plus nombreux à proclamer : « *Wahed, wahed !* » « Un, le peuple est un ! »

Les Syriens osent prendre la parole en pleine rue, défient la peur. Beaucoup vont tomber. Par milliers, les opposants au régime postent sur Internet les vidéos des rassemblements pacifistes. YouTube et comptes Facebook sont inondés de centaines de séquences montrant des victimes agonisant sur le trottoir, des pleurs de pères devant leurs fils en sang, des cris de mères. Des linceuls blancs portés en terre.

Il faut filmer pour ceux qui vivent à l'autre bout du pays. Briser la censure. Rendre hommage aux morts de la répression.

Il y a une trentaine d'années, déjà, dans la ville de Hama, 15 000 à 25 000 habitants sont morts, fusillés contre un mur, écrasés par les tanks, défenestrés, abattus à leur arrivée dans les hôpitaux. Mitrailés sans témoin. Vies brisées, pour beaucoup sans sépulture, sans hommage, sans recueillement. Disparus. En ce mois de février 1982, le pouvoir voulait mater une insurrection des Frères musulmans dans cette ville du centre du pays. Les troupes d'élite de Rifaat el-Assad, frère de Hafez el-Assad alors au pouvoir, ont mené la bataille. Châtiment collectif de plusieurs semaines qui a détruit le tiers de la ville. Sans photos, sans films. Témoins muets, familles paralysées. Mais dans tout le pays, le bruit des obus a semé la terreur.

Longtemps, dans le dédale de la vieille ville de Hama, ou près des nouveaux hôtels bâtis sur des fosses communes, les habitants refuseront d'évoquer les faits. Mémoire silencieuse mais intacte. Comme ce soir d'octobre 2014 à Bruxelles où, après une conférence sur Alep, une Syrienne originaire de Hama racontait en larmes comment, petite fille, absente lors des massacres, elle avait retrouvé, un mois plus tard, une ville fantôme et sa famille en partie décimée. Pendant des années, elle n'avait jamais pu le dire.

Et là, à l'évocation des photos des rues et mosquées du Hama d'avant les destructions, ses souffrances d'enfant se sont réveillées.

ADO DANS LA PEUR, ADULTE DANS LA FRAYEUR

Lors du drame de Hama, Sami, lui, est encore collégien. « Les terroristes vont venir nous tuer dans l'école », affirment des adultes en évoquant les Frères musulmans. Le soir, les professeurs organisent des veilles pour protéger les habitants du quartier. Sami voit disparaître des camarades, les uns après les autres. Pourquoi ? Comment ? Mieux vaut ne pas poser de questions. Arrêtés par les services de renseignements, certains reviennent. D'autres non, comme cet ami, bon élève et travailleur, dont il attend toujours des nouvelles... trente-trois ans après.

Un matin, après un chant à la gloire du président Hafez el-Assad, le directeur entre dans la cour, encadré par des sbires de la Sécurité politique. Sami et ses camarades, en rangs avant d'entrer dans la classe pour leur cours d'éducation islamique, se figent. Leur professeur est un vieux monsieur, que les élèves aiment et respectent. Armés, les membres des renseignements l'insultent, menacent de violer sa femme : « On va t'apprendre ce qu'il en coûte de s'opposer à tes supérieurs », aboient-ils. Et l'emmènent.

« Son arrestation a été un moment effrayant, plus effrayant que douloureux, se souvient Sami. Il aurait pu être mon père. J'ai découvert qu'on ne vivait pas dans un pays mais dans une immense prison. Je ne me sentais plus en sécurité, je n'arrivais plus à me concentrer sur mes cours. J'en ai parlé à ma mère. Pour me protéger, elle m'a demandé d'oublier et de ne jamais parler de ce qui venait de se passer. »

Même avec ses plus proches confidents, il faut filtrer la parole. Le soir, quand ils veillent ensemble et qu'ils évoquent Assad, les garçons ne peuvent prononcer le prénom de Hafez sans lui accoler le titre de président. Si un des camarades est un agent des renseignements ou du parti Baas, c'en est fini de celui qui a « manqué de respect » au leader.

Trente-trois ans plus tard, devant les premières photos que César le militaire

a copiées, Sami retrouve ses angoisses d'adolescent. « J'ai compris qu'il y avait des gens qui mouraient en silence dans les prisons. Ils étaient dans les trous obscurs du régime. » La torture existait avant la Révolution. Elle était racontée par ceux qui sortaient de prison, parfois après vingt ans de détention arbitraire. Des récits que le régime laissait sciemment propager pour servir d'exemples, afin que la terreur s'infiltre dans chaque foyer, chaque esprit.

Mais les photos de César, elles, rapportent la torture et la mort répertoriées et classées par le régime. Cette fois, c'est l'État lui-même qui raconte la terreur qu'il inflige. Prises dans les culs-de-basse-fosse des hôpitaux militaires, ces images sont les preuves irréfutables de la barbarie du pouvoir. Face aux films amateurs, empreints d'émotion, pris par les militants de la liberté dans les rues des villes, ces documents officiels glacent le sang.

César veut arrêter son travail, faire défection. Sami l'écoute et le persuade de continuer car lui seul peut collecter ces preuves de l'intérieur du système. Il promet de le soutenir et l'accompagner, quoi qu'il arrive. Les deux hommes, tellement différents l'un de l'autre, vont devenir inséparables. Sami, si fier de sa culture et de ses origines mais façonné par quatre décennies de dictature, est souvent dans la méfiance et la défiance. Les yeux perçants, le regard endurci, difficile à pénétrer. Parfois, un sourire illumine son visage et trahit une sensibilité qu'il tente de cacher. César, si direct, s'exprime avec des paroles simples et franches comme celles d'un enfant. Ses mots ne cachent rien. Aucune métaphore ne vient enluminer ce qu'il dit, et veut dire le plus clairement possible. Pendant deux ans, au péril de sa vie, le jeune photographe va copier les milliers de photos de détenus que l'on peut aujourd'hui visionner sur Internet et dont certaines sont projetées dans une salle du musée de l'Holocauste de Washington, aux États-Unis. Sami va le soutenir, au jour le jour, pendant deux ans. Il le soutient toujours en 2015, quelque part en Europe lui aussi.

[1.](#) La région au sud du pays où ont démarré les premières grandes manifestations pacifiques.

3

Et la routine devient horreur

César

« À un moment, les corps ont aussi été envoyés à l'hôpital militaire de Mezze, qui est beaucoup plus grand que celui de Tichrine. Son vrai nom est l'hôpital 601. Alors que Tichrine se trouve à cinq minutes en voiture de notre bureau, Mezze est à une quinzaine de kilomètres, une demi-heure en voiture.

C'était plus facile de photographier les corps à Tichrine parce qu'ils étaient entreposés à l'abri de la lumière et du soleil, dans la morgue ou dans les couloirs quand la morgue était pleine. À Mezze, ils étaient abandonnés dehors, par terre, dans un des garages où les voitures étaient entretenues et réparées. L'hôpital est au pied de la colline où se trouve la garde présidentielle. Sur certaines photos, d'ailleurs, on voit la colline, avec la guérite du gardien de l'hôpital et les arbres qui délimitent le périmètre de l'établissement. Le palais présidentiel est juste derrière, au-dessus.

J'ai vu des corps de chrétiens et d'alaouites¹. J'en ai vu un qui s'était fait tatouer le visage de Bachar el-Assad sur la poitrine en signe d'allégeance.

Avec mes collègues, on devait non seulement photographier les corps mais aussi constituer leur dossier. Il fallait imprimer les photos, les ranger branche par branche, les coller sur des fiches, et les classer. C'était un travail

méthodique, une personne imprime les photos, une autre les colle ou les agrafe, une troisième écrit les rapports. Nos supérieurs les signaient et on les envoyait à la justice militaire. Avant la Révolution, on faisait ce travail sur les corps de militaires. Après, on a continué sur ces cadavres de civils. Comme une routine.

Le nombre a augmenté. Surtout à partir de 2012. On n'arrêtait plus. On se faisait insulter par l'officier responsable de notre service : "Pourquoi le travail n'est pas terminé ?! Les corps s'accumulent ! Allez, dépêchez-vous !" Il pensait qu'on traînait, mais on ne pouvait pas travailler plus vite. Il y avait toujours plus de cadavres et on était moins nombreux dans le service à cause des défections de soldats. Il y avait une telle pression qu'à la fin, les corps s'agglutinaient dans le garage à voitures de Mezzeh avant qu'on ait le temps de les photographier.

Là, sous le soleil et dans la chaleur, les corps se conservaient mal, surtout quand ils restaient plus de deux jours. Même les soldats ne voulaient pas les toucher, ils les bougeaient du bout de leurs bottes, sans aucun respect.

Ils pourrissaient. Une fois, on a vu un oiseau picorer l'œil d'un cadavre. D'autres fois, des insectes attaquaient leur peau. Et puis, il y avait l'odeur. Pas à l'hôpital de Tichrine parce qu'ils étaient gardés à l'intérieur, mais à l'hôpital de Mezzeh, dans le garage extérieur. Cette odeur, dont on ne pouvait pas se défaire au début, nous rendait fous. On a dû l'apprivoiser et elle a fait partie de notre quotidien.

On travaillait de 8 heures à 14 heures, puis on avait un repos jusqu'à 18 heures ou 19 heures. Et on retournait au bureau de 19 heures à 22 heures. C'étaient de longues journées car il fallait terminer le soir pour ne pas prendre de retard. On savait qu'il y aurait d'autres corps à photographier le lendemain. »

UNE FICHE POUR CHAQUE MORT

Comme les anciens pays du bloc de l'Est, la Syrie note, classe, archive toute information, tout document. Un État qui doute de ses moindres fidèles aime classifier afin de prévenir toute incartade. En Syrie, au sein de l'appareil du régime, personne ne fait confiance à personne. Celui qui obéit aux ordres doit montrer qu'ils ont bien été exécutés. Les officiers demandent des comptes à leurs subordonnés, qui s'empressent de les leur fournir de peur d'être catalogués comme insoumis, lâches ou autres, accusations qui valent la prison sans autre forme de procès. Des détenus meurent de faim ou sous la torture dans les centres de détention des services de renseignements ? C'est secret, mais acté et consigné. Avec des certificats de décès maquillés, mentionnant une mort naturelle.

Dans la cour de l'hôpital militaire de Mezzeh, dans le centre de Damas, la voiture Hyundai à peine garée, deux soldats balancent au sol une dizaine de corps dénudés. « Jetez ces fils de chien là-bas ! » Les cadavres arrivent de centres de détention de branches militaires. « Comment je peux porter ça, moi ? » L'appelé affecté à l'hôpital s'affole, n'ose pas toucher les dépouilles décharnées et lance à son camarade qui lui aussi fait son service militaire : « Vas-y, toi, fais-le ! » Regards effrayés, les deux jeunes sont obligés de transporter les cadavres sous le hangar.

Comme une présence menaçante, Bachar el-Assad veille. Là, juste au-dessus d'eux. Quand les soldats lèvent les yeux, ils peuvent apercevoir les versants caillouteux du mont Mezzeh. Au sommet, à quatre cents mètres seulement à vol d'oiseau, la forteresse de Bachar el-Assad, entourée d'arbres. Le palais présidentiel, appelé aussi palais du Peuple, surplombe la capitale.

Derrière sa façade austère, l'immense complexe présidentiel cache une multitude de salons, couloirs interminables, pièces hautes sous plafond tout en dorures. « L'entrée ressemble étrangement à la chancellerie d'Hitler, mais dans une situation plus favorable car cela domine tout Damas », dira le Libanais Walid Joumblatt dans *Syrie. Le Crémuscle des Assad*, documentaire de Christophe Ayad et Vincent de Cointet diffusé sur Arte en 2011. Après des années d'isolement international, suite à l'assassinat du président libanais Rafic Hariri que nombre d'experts imputent aux services de renseignements syriens, Bachar el-Assad redevient fréquentable. En 2010, Walid Joumblatt, leader de la communauté druze du Liban, prend le chemin de Damas. Celui

qui a tant fustigé le Syrien et son emprise sur le Liban découvre alors son étrange repaire. Comme nombre de diplomates occidentaux qui reprennent le dialogue avec Bachar.

Au pied du palais présidentiel, donc, chaque jour ou presque, de nouveaux cadavres arrivent, que les militaires vont apprendre à traîner, porter puis trier selon les branches des services de renseignements où ils ont été détenus. Chaque jour ou presque les mêmes gestes se répètent. Le médecin légiste arrive vers 7 heures. Un cahier à la main, bloc de grandes feuilles agrafées et divisées en trois colonnes, il passe d'un corps à l'autre. Chaque corps porte deux numéros, inscrits au marqueur sur la peau ou sur un bout de scotch. Le premier correspond à son numéro de détenu. Le deuxième indique le numéro de la branche des services de renseignements où il a été détenu. Le médecin légiste en attribue un troisième, pour son rapport médical. Écrit sur un carton, ce dernier numéro est posé sur, ou à côté, de la dépouille. Le photographe vient prendre son cliché avec un appareil numérique Nikon Coolpix P50 ou un Fuji, puis le légiste retourne à son cahier pour noter les trois numéros dans les colonnes correspondantes.

Un militaire, « témoin oculaire », l'accompagne et lui donne les caractéristiques du mort à consigner dans la première colonne : son âge approximatif, sa taille, sa couleur de peau et de cheveux, la présence d'un tatouage, d'une blessure par balle... Et les raisons de la mort, qui invariablement, affirment que le « détenu est mort d'une crise cardiaque » ou « d'un problème respiratoire ». Aucune notation de torture, bien sûr, n'apparaîtra sur aucune feuille.

Le médecin légiste tire ensuite un trait sous les renseignements et passe à la personne suivante. En moyenne, chaque page contient les informations de trois ou quatre morts. Le rapport médical est archivé dans les bureaux des médecins légistes, basés à l'hôpital de Tichrine.

Après avoir terminé les photos, César et ses collègues repartent dans leur local de la police militaire pour rédiger leur propre rapport destiné celui-là à la justice militaire. Avant la guerre, au début de la Révolution, chaque mort avait sa fiche. Peu à peu, les corps étant de plus en plus nombreux, il a fallu une fiche pour dix, puis quinze, vingt détenus.

Ces fiches à l'en-tête du département de la photo criminelle au sein de la branche de la police militaire de la République arabe syrienne présentent des têtes de chapitre déjà tapées à la machine : « Preuve de justice », « Note de photo d'incident », « Précisions sur l'incident ».

Les soldats du département de la photographie criminelle, après avoir qualifié la note de « décès », doivent remplir chaque fiche au stylo.

Exemple de mai 2013² :

*République arabe syrienne
Branche de la police militaire
Preuve de justice
Département de la photo criminelle
Numéro xxx/xxx*

Note de photo d'incident de décès

Précisions sur l'incident :

Nous avons été chargés par le procureur militaire général de photographier l'incident de décès des détenus numéros xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B, xxxx/B.

Les détenus provenaient des services de renseignements de la branche 227.

Les corps ont été photographiés dans la morgue de l'hôpital militaire 601 comme demandé le xx/xx/2013.

Les photos ont été prises par le sergent x.

Signé :

Chargé des affaires des preuves de justice, x

*Major général des parachutistes,
Commandant de la police militaire, x*

Les photos des cadavres sont collées à la suite. Enfin, le tampon du commandement général de l'armée et des forces armées contresigne les paraphes et les photos.

Le lendemain une autre fiche, mai 2013 :

*République arabe syrienne
Branche de la police militaire
Preuve de justice
Département de la photo criminelle
Numéro xxx/xxx*

Note de photo d'incident de décès

Précisions sur l'incident :

Nous avons été chargés par le procureur militaire général de photographier l'incident de décès des détenus numéros xxxx/B, xxxx/B.

Les détenus provenaient des services de renseignements de la branche 215.

Les corps ont été photographiés dans la morgue de l'hôpital militaire 601 comme demandé le xx/xx/2013.

Les photos ont été prises par le sergent x.

Signé :

Chargé des affaires des preuves de justice, x

Major général des parachutistes,

Commandant de la police militaire, x

1. Confession religieuse du clan Assad, minoritaire dans le pays avec seulement 10 à 12 % de la population. Issus d'une branche déviante du chiisme, les musulmans alaouites sont surtout présents en Syrie. Comme les chiites, ils vénèrent Ali, le gendre de Mahomet, qu'ils considèrent comme le guide de la communauté, tirant son autorité de Dieu. Le Prophète occupe donc une place secondaire, ce qui n'est pas le cas chez les sunnites.

2. Document reproduit dans les annexes.

4

Les archives de la mort

César

« C'était encore plus douloureux pour nous de voir ces photos sur l'ordinateur que de photographier les corps. Sur place, au milieu des cadavres, on ne pouvait pas s'attarder. Le médecin légiste nous pressait, des agents des services de sécurité nous observaient, et notaient nos réactions. En Syrie, de toute façon, tout le monde surveille tout le monde.

Comme on n'avait pas le droit de poser de questions non plus, c'était plus facile de prendre les photos sans vraiment regarder les blessures, plus simple d'essayer de ne rien ressentir.

Mais dans le silence de notre bureau, on était un peu plus libres, on avait du temps. Et là, quand on imprimait les photos, quand on les collait, là, on ne pouvait plus détourner notre regard. Elles étaient devant nous. C'était terrible. L'image était là. Le détenu reprenait vie devant nous. On voyait vraiment les corps, on imaginait la torture, on ressentait les coups. Puis, il fallait écrire le rapport. Comme pour nous mettre un peu plus en mémoire ce que nous avions vu. En un mois de détention, les prisonniers avaient pu changer complètement de visage. Au point qu'on pouvait ne plus les reconnaître.

Un de mes amis est mort en détention. On a photographié son corps sans

savoir qui il était. Ce n'est que bien plus tard, en recherchant discrètement des informations pour son père, que je me suis rendu compte que sa photo était passée entre nos mains et que je ne l'avais pas reconnu. Il n'avait été détenu que deux mois. C'était quelqu'un que je voyais presque tous les jours avant son incarcération !

Son père avait appris par la police militaire que son fils était décédé en détention. Il ne voulait pas le croire. Je lui ai assuré : "J'ai contacté l'hôpital militaire. Et ils m'ont confirmé que ton fils était mort." En fait, j'avais fouillé dans nos archives et retrouvé la photo. Tenu au secret, je n'ai pas pu le lui dire, bien sûr. Personne ne savait que chaque cadavre de détenu était systématiquement photographié avant d'être jeté dans une fosse commune.

Au début, on était dégoûtés. Écœurés. Je pouvais passer trois ou quatre jours presque sans rien manger. Puis, c'est devenu notre quotidien, une routine, cela a fait partie de nous. Asphyxiés. C'était la seule façon de nous en sortir. Qu'est-ce qu'on pouvait faire d'autre ? On avait peur. Si on exprimait nos sentiments, on pouvait être arrêtés et torturés à mort et devenir l'un de ces corps. On avait peur aussi pour nos proches, qu'ils soient arrêtés et deviennent eux aussi l'un de ces corps.

Un jour, un de mes collègues était à l'hôpital de Mezze. Les corps étaient les uns à côté des autres. Quand il est arrivé au-dessus de l'un d'eux, il a eu l'impression qu'il était encore vivant. Il respirait tout doucement. "Est-ce que je dois le photographier ? Il est encore vivant", a demandé mon collègue aux militaires chargés de déplacer les cadavres.

Le médecin légiste est arrivé. Et s'est fâché : "Comment ça, il est encore vivant ?! Mais qu'est-ce que je vais faire moi ? Cela va changer tous mes numéros !" Il était en colère car il avait déjà rempli son cahier avec les numéros médicaux des cadavres qu'il leur avait attribués les uns à la suite des autres. Si cet homme était encore vivant, il allait falloir rayer, attribuer de nouveaux numéros, réinscrire, tout. "Ne t'inquiète pas, va boire ton maté et l'affaire sera réglée quand tu reviendras", lui a répondu un militaire. À son retour, ils ont fini de prendre les photos.

Avec mes collègues, on formait une équipe d'une douzaine de photographes, on se soutenait. Mais on ne pouvait pas réellement se confier.

Parfois, avec l'un d'entre eux, on chuchotait sans oser fermer la porte du bureau de crainte que certains imaginent qu'on complotait et qu'on critiquait le régime. De toute façon, on n'avait pas le droit de fermer la porte. On se disait : "Le jour du Jugement dernier, on va nous demander des comptes : 'Qu'avez-vous fait pendant toutes ces années avec ce régime criminel ? Pourquoi êtes-vous resté ?'" Et nous, on avait peur. Qu'est-ce qu'on allait bien pouvoir répondre à ça ?

On ne savait plus. On se demandait : "Mais qu'est-ce qui se passe ?" »

RACONTER QUAND IL EST ENCORE TEMPS

Abou el-Leith, Mazen el-Hammada

« Ce qui se passe ? On est descendus dans la rue pour protester contre l'injustice et on est devenus des numéros, voilà ce qui se passe. » Un mélange de colère, d'amertume et de souffrance agite Abou el-Leith. Cet ancien commerçant a passé sept mois en détention, au sein de la branche 227 des services de renseignements militaires puis dans une cellule de la prison civile d'Adra, réservée en principe aux criminels de droit commun. Témoin digne de foi, son long récit nous entraîne dans les sous-sols des centres de détention.

Cet après-midi de 2015, quand Abou el-Leith promène à pas vifs sa silhouette sportive dans les rues d'Istanbul, le passant qui le croise ne peut soupçonner quel enfer hante cet anonyme réfugié syrien.

Mais, le soir venu, invité à se poser à l'abri d'un café retiré, l'homme révèle ce qu'il est devenu : l'ombre de lui-même, démolí, exilé de son propre corps, égaré dans un monde où il ne « trouve plus de repos », ne sait où aller. Rassuré dans ce lieu discret, assis sur des coussins au sol, à l'heure où les confidences prennent leur temps, Abou el-Leith va trouver peu à peu les paroles qu'il refoule depuis des mois. Oui, cet ancien commerçant, opposant

au régime, voudrait bien revenir chez lui, dans les montagnes du Qalamoun, retrouver la terre qui l'a vu naître et grandir, celle de son père, et du père de son père. Mais surtout, il veut, il doit parler.

Parce que raconter sa propre histoire, c'est dire la souffrance de tous les opposants au régime d'Assad. Livrer sa propre vérité, c'est aussi devenir maître de lui-même. Et ne plus laisser le régime écrire l'Histoire. « À l'école, les livres et le parti Baas nous inculquaient la rancœur, la haine de la démocratie. Est-ce possible qu'un homme dirige un pays sans son peuple ? Faut-il être un chien pour être mieux considéré ? En Occident, les animaux sont mieux traités que nous ne l'avons été. »

Le 17 décembre 2012 au matin, Abou el-Leith attend dans une voiture, sur un chemin isolé, non loin de l'aéroport international de Damas. Un officier de l'armée va déserter et doit le retrouver là pour rejoindre les rangs de l'opposition. Le militaire va prétexter un achat pour sortir de la caserne et retrouver l'activiste. Mais son téléphone est surveillé. Quand il appelle pour prévenir de sa fuite, ce sont des agents des renseignements militaires qui arrivent, et attrapent Abou el-Leith.

Il est 9 heures. Ils le conduisent directement dans la salle de torture de la branche 227 des renseignements militaires. Chargée de surveiller la banlieue de Damas, la 227, surnommée « la branche de la mort », loge dans un bâtiment situé au centre de la capitale, à quelques centaines de mètres de l'hôtel Sheraton, fréquenté par les touristes et les hommes d'affaires. Et à moins de cinq cents mètres de l'opéra de Damas, haut lieu de la capitale.

Avant même le début de l'interrogatoire, les enquêteurs lui ordonnent de se déshabiller, lui bandent les yeux et le frappent au visage avec une matraque en fer. « Deux personnes me tenaient par les bras, raconte-t-il. Une me tapait sur la tête, l'autre sur l'épaule et le dos. Je me suis évanoui un moment. »

« Tu es un terroriste », lui lance l'un des interrogateurs qui le fait monter sur une sorte de caisse, accroche ses mains au plafond et repousse la caisse d'un coup de pied. Suspendu par les poignets, Abou el-Leith perd à nouveau connaissance. Trois fois. Chaque fois, il est « réanimé » par des coups sur le crâne.

« Si tu reconnais tout, tu pourras te reposer, conseillent les cerbères.

– Je n'ai rien à dire », répond l'activiste.

Comme ses frères, Abou el-Leith s'est très vite engagé dans la Révolution. À l'été 2011, la Révolution pacifique prend le chemin de la militarisation. Comment continuer à défiler dans les rues, chanter des slogans antirégime quand les chars de l'armée occupent les places, quadrillent les quartiers en pointe dans la protestation, encerclent les villages insoumis ? Comment tenir quand les soldats tirent sur les manifestants ? Un peu partout, des civils s'arment pour protéger les marches. Au même moment, le nombre de déserteurs augmente. Une « Armée syrienne libre » se crée et propose une bannière pour regrouper ces unités résistantes locales. L'opposition croit alors à la possibilité de renverser le régime par la force.

La famille d'Abou el-Leith est originaire du Qalamoun. Cette zone de montagnes, jalouse de son indépendance, est aux mains des rebelles depuis le printemps 2012. Au nord de la capitale, la région surplombe l'axe Damas-Homs, route stratégique pour le régime car elle mène au littoral, considéré comme le fief alaouite, communauté du président Bachar el-Assad. À l'orée de la frontière du Liban, le Qalamoun s'appuie sur l'extrémité sud de la plaine libanaise de la Bekaa, base arrière de nombreux rebelles mais aussi fief du Hezbollah, parti chiite libanais qui soutient le régime syrien.

Abou el-Leith aide des militaires à quitter les rangs de l'armée loyaliste. Celui qu'il attendait ce matin de décembre 2012 a avoué ses « activités » sous la torture. « Ceux qui me frappaient s'attendaient à ce que je trahisse à mon tour des complices. Ils m'ont aussi donné des noms et voulaient que je dise qu'ils étaient des terroristes. Je devais reconnaître avoir participé à des manifestations et dénoncer ceux qui les avaient organisées. »

Devant son silence, les tortionnaires lui plongent la tête dans un baquet d'eau. « J'ai cru que j'allais étouffer. Quand ils retiraient ma tête, ils m'électrocutaient, puis me la replongeaient dans l'eau. » Après quoi, il est jeté sur le sol des toilettes, à moitié inconscient, le visage anesthésié, longtemps incapable de bouger et enfin ramené devant un officier qui l'envoie en cellule.

Dans ce café d'Istanbul, Abou el-Leith se replie un peu plus sur les coussins, aspire une nouvelle bouffée de narguilé. Silence. Souvenirs indécibles, images trop présentes, le survivant oublie ses interlocuteurs ; puis

reprend doucement avec un sourire maladroit : « Recevoir ces coups n'était rien en comparaison de ce qui m'est arrivé ensuite. Quand tu es frappé, tu ne sais pas ce que tu dois dire. Les services de renseignements ont souvent déjà les informations qui te concernent. Ils cherchent à te casser physiquement. Surtout quand tu aides l'Armée syrienne libre. Mais la torture va plus loin. Le système veut détruire ton humanité. On savait le régime criminel mais à ce point... Bachar el-Assad veut tuer son peuple, pas seulement en l'éliminant physiquement, il veut le déshumaniser. »

Après trois jours de sévices, Abou el-Leith est envoyé dans un minuscule cagibi sans lumière où il peut à peine bouger. Il sent quelque chose contre lui, tête de la main et reconnaît un corps. Puis deux ou trois, emmêlés, froids. Aucun souffle de respiration mais une odeur asphyxiante. Quelque chose remue sur ses jambes, le gratte. Des vers ? L'homme se met à crier. Hurle. Pleure. Ces cadavres lui font peur. Des bruits lui parviennent de l'extérieur, comme des râles de douleur. Il se tait, écoute et finit par s'endormir au milieu du tas de chair. Un ou deux jours passent. Une éternité. Il comprend que ses geôliers veulent qu'il identifie les bruits qui traversent les murs. Qu'il sache que, tout près, des gens sont torturés à mort. À un moment, les cris se font de plus en plus forts puis s'arrêtent d'un coup. Et le tortionnaire lance trois mots : « Il a crevé. » « Là, avoue l'ancien détenu, je me suis effondré psychologiquement. »

Peu de temps après, ses geôliers viennent le chercher et le mettent dans une autre cellule, plus grande. Nu et dans le noir. Un corps est déjà là, encore chaud ! L'homme qui vient de pousser son dernier cri, sans doute. Quelqu'un viendra l'enlever et Abou el-Leith restera seul pendant près de six mois dans cette pièce. Manifestement, « ils » ne veulent pas qu'il meure. « Ils » veulent le punir, et surtout le faire craquer. À l'étage du bâtiment de la branche 227, les autres cellules sont collectives. Chaque jour, les geôliers font l'appel en donnant le nom des détenus qui doivent répondre « Présent. »

Abou el-Leith lui n'a plus de nom. Plus le droit de parler. Il porte désormais le « numéro 1 ».

« Numéro 1 ! » crient les gardiens pendant l'appel. Abou el-Leith doit juste taper sur sa porte pour répondre, montrer qu'il n'est pas mort.

La solitude, le silence, la faim, le froid de l'hiver, puis la chaleur de l'été. Abou el-Leith commence à avoir des hallucinations. Il demande à Dieu d'en finir avec lui. Dans le noir, il entend une personne lui murmurer, et insister : « Il ne faut pas que tu meures. » Le détenu sent même sa main sur son front le réconforter. « Pose encore ta main », lui demande-t-il. L'ombre accepte et lui conseille de faire attention à lui, de faire de l'exercice pour se garder en forme. « Mais qu'est-ce que tu veux ? » lâche-t-il finalement, en haussant le ton. « Chien, avec qui tu parles ? » vocifère un des geôliers. Abou el-Leith se tait et comprend que son esprit se perd. « Mais cette voix m'a aidé à tenir », reconnaît-il aujourd'hui.

Une autre, bien réelle, le soutiendra plus tard. Isolé, le cachot d'Abou el-Leith donne sur le couloir et la pièce des toilettes. Quand il a l'autorisation d'y aller, il croise d'autres détenus qui doivent baisser la tête, ne pas lui adresser la parole. Il leur est aussi interdit d'ouvrir le petit volet sur sa porte pour apercevoir celui qui porte ce numéro 1. Un matin, un homme ose lui demander d'où il vient. Abou el-Leith hésite.

« Je suis de Baniyas, insiste l'homme. Je m'appelle Adel, voilà mon numéro de téléphone : xxx xxx. Tu appelleras ma mère si tu sors ?

– Moi, je suis du Qalamoun, risque Abou el-Leith.

– Ne dors pas, ne parle pas, jusqu'à ce que je toque trois coups. »

Plus tard, l'homme lui glissera un morceau de pain par la fente de l'ouverture. « Il a changé ma vie, il a vraiment été gentil avec moi. Pas comme les autres *soukhra* », accuse Abou el-Leith. Adel est en effet un *soukhra*, « travailleur forcé », en arabe.

DEVENIR SOUKHRA OU MOURIR

Le *soukhra* est devenu un maillon essentiel de la machine de mort. En 2012, dans les branches des services de renseignements, les cellules se remplissent. Depuis le début de la Révolution, et la multiplication des arrestations arbitraires, les prisonniers arrivent de tout le pays. Avant d'être envoyés dans ces centres de détention, ils sont souvent gardés dans des lieux

publics aménagés en secret, dans les villes de province et dans la capitale : maisons, écoles, stades, bureaux du parti Baas où ils restent parfois des semaines.

Il a même fallu rouvrir la terrible prison de Palmyre, complexe concentrationnaire, dans le désert oriental. C'est là que pendant trente ans, des dizaines de milliers d'opposants politiques, ou supposés, communistes, islamistes, militants des droits de l'homme, ont été enfermés, parfois au secret, torturés, exécutés. Fermée pour vétusté en 2001, elle a repris du service dix ans plus tard, en juin 2011. Trois mois et demi après le début de la Révolution. Mémoire de la tyrannie des Assad, le bagne sera détruit par les djihadistes de l'État islamique quelques jours après avoir conquis la ville en avril 2015. Emportant avec eux documents et preuves de l'enfer. Une aubaine pour le régime.

À Damas ou dans les provinces, les geôliers ne sont plus assez nombreux pour réguler cet afflux de détenus dans les centres de détention. Ils s'appuient alors sur des *shawish* et des *soukhra*, instillant une nouvelle hiérarchie de la peur dans l'obscurité des cellules. Les *shawish* (« sergents » en arabe) sont des prisonniers de droit commun incarcérés depuis plusieurs années. Choisis par l'administration, ils gèrent les dortoirs, surveillent – et punissent – les prisonniers. Sous leurs ordres, les *soukhra*, qui sont parfois d'anciens criminels mais le plus souvent des civils arrêtés pendant la Révolution, participent au bon ordre. Une tâche attribuée en échange de quelques faveurs, d'un peu plus de nourriture. Un privilège qui va générer des conflits avec les autres détenus.

Mazen el-Hammada lui aussi était un *soukhra*. Ce qui l'a peut-être sauvé. Ou peut-être est-ce sa volonté farouche de sortir vivant pour témoigner. Ce qu'il fait aujourd'hui.

Employé par Schlumberger Ltd, multinationale pétrolière fondée en France, ce technicien travaillait alors à Deir ez-Zor, dans le nord-est du pays. Arrêté deux fois, à trente-quatre ans, en avril puis décembre 2011, pour avoir filmé et mis en ligne sur Internet des vidéos de manifestations, l'opposant politique est interpellé une troisième fois au printemps 2012. Cette fois, venu à Damas pour une réunion de travail, il en profite pour porter du lait à une femme médecin

qui habite une ville de banlieue assiégée par le régime. Ils ont rendez-vous dans un café, dans le souk couvert de Hamidiyé. À peine la doctoresse partie, le militant et deux de ses neveux qui l'accompagnaient sont arrêtés et conduits dans une branche des services de renseignements aériens.

Le technicien pétrolier va rester un an et demi en détention, d'abord dans l'une ou l'autre des nombreuses pièces de l'aéroport militaire de Mezze transformées en cachots, puis deux mois dans la prison civile d'Adra, enfin dix jours à la Sécurité politique, avant d'être relâché en septembre 2013.

Après les premières séances d'interrogatoire et de torture, Mazen est jeté dans un dortoir long de onze mètres sur six mètres de large. Au milieu de cent quatre-vingts personnes, seulement vêtues comme lui d'un caleçon ou d'un slip. Jamais il n'a entendu parler de *soukhra*. Dans la cellule, un d'eux gère les deux allées et venues quotidiennes aux toilettes, range les détenus par groupes de dix en file indienne pour qu'ils aillent se soulager deux par deux. Un autre est responsable des médicaments. Une poignée de comprimés antidouleur jetés au fond d'un de ces sacs en plastique dans lesquels sont vendues les galettes de pain syrien, qu'il partage avec parcimonie en fonction de la gravité des blessures des uns et des autres.

« On avait ces médicaments juste pour que les geôliers puissent dire à leur hiérarchie qu'on avait de quoi nous soigner, raconte Mazen. C'était une farce. Les officiers venaient contrôler que l'ordre régnait et que les procédures étaient suivies, mais ils savaient parfaitement qu'on n'en avait pas assez. »

« Vous avez tout ce qu'il faut ? » Un lieutenant passe dans le couloir, inspecte de loin les cellules.

« Non ! On n'a pas assez de médicaments, j'ai mal ! » ose un détenu du fond du dortoir. L'homme a eu les orteils coupés, la gangrène remonte le long de sa jambe.

« Si, si, ils ont tout ce qu'il leur faut, assure le geôlier.

– Parfait. » Le lieutenant s'en va.

L'officier parti, le geôlier met un pied dans l'entrebattement de la porte, furieux.

« Qui a dit qu'il n'y avait pas assez de médicaments ?
– C'est moi », répond le blessé.

Le gardien l'entraîne dehors et, secondé par deux collègues, le frappe avec un tuyau en plastique. Puis ils saisissent le bas de son visage, le coincent dans la petite ouverture du haut de la porte, et cognent jusqu'à lui casser les dents.

À l'intérieur de la cellule, un déserteur de l'armée tente de protester : « Il a juste demandé de quoi soigner sa blessure. – Bouffe ta merde, toi ! » meugle un geôlier en balançant un bâton dans la masse des détenus.

Mazen, comme tous les autres, baisse le regard, serre les dents. Et se raidit, tête dans les épaules. Il sait trop ce qu'il va arriver pour l'avoir vécu il y a un mois dans une autre cellule. Un homme, rendu fou par la chaleur et la promiscuité, s'était dressé, marchant sur ses camarades, et avait martelé à la porte : « Pourquoi vous nous arrêtez ? Fils de chien ! Sois maudit Bachar, sois maudit Abou Bachar, sois maudit Hafez, sois maudit Abou Hafez, soit maudit Jamil Hassan¹ ! »

Les geôliers avaient plaqué tout le monde visage contre le mur, et frappé, même ceux qui tombaient par terre, à moitié morts. Puis ils avaient attrapé l'*« insolent »*, l'avaient attaché au plafond dans le couloir devant la cellule, mains ligotées dans le dos, et l'avaient balancé de droite à gauche.

Tac, tac, tac... « J'entends encore le bruit de ses épaules qui se déboîtaient quand ils le balançaient. » Alors, désormais, Mazen se tait, quoi qu'il arrive dans la cellule.

Et un jour, il est devenu *soukhra*. Son nom avait été proposé aux geôliers par le *shawish*. Sans lui dire. « Demain, tu seras *soukhra* », l'a prévenu le geôlier.

Une chance ? Sur le moment, Mazen est rassuré. Lui, qui milite clandestinement dans l'opposition depuis des années, a pris activement part à la Révolution. Il en connaît les risques. « Je savais que j'allais croupir longtemps ici, raconte-t-il. Que la seule façon de m'en sortir éventuellement était d'être libéré lors d'un échange de prisonniers. En étant *soukhra*, je

pourrais sortir de la cellule, respirer l'air frais. »

Mais, dès le lendemain, la réalité le rattrape. Un homme de la banlieue de Damas avait été transféré dans leur cellule, la tête dodelinant, les yeux gonflés par les coups. Les détenus l'ont allongé sur l'estrade au fond de cette pièce, une ancienne salle de classe. Il a tenu deux jours. C'est le premier corps que Mazen doit transporter à l'extérieur, en tant que *soukhra*. Il l'enveloppe dans une couverture et, avec un adolescent, le porte jusqu'au bureau des officiers, au bout du couloir.

Puis il revient. Et s'écroule. Il veut se jeter contre la porte, insulter les gardiens, hurler. Ses amis le retiennent, il pleure. L'un de ses neveux avec qui il a été arrêté et qui est encore avec lui, robuste, lui prend les mains, le maintient : « Attention, si tu fais ça, ils vont te torturer à mort. » Puis le guide vers les toilettes et lui passe de l'eau sur le visage. Mazen va rester hébété pendant des heures avant de se ressaisir.

« J'avais oublié les recommandations de mes frères », reconnaît aujourd'hui le rescapé. Mazen est le dernier d'une fratrie de onze frères et huit sœurs, issus de deux mères. Souvent, ses frères avaient évoqué la prison. Les plus grands avaient connu des années de détention. Le soir, en famille, ou lors de rencontres avec d'autres opposants, ils racontaient, et le jeune Mazen écoutait. « Quand tu es détenu, il faut oublier le monde extérieur, affirmaient-ils. Sinon tu tombes. Il faut penser uniquement au lieu où tu es, regarder les murs, compter les carrés des dalles, te concentrer sur ce que tu manges. Si tu laisses le monde extérieur entrer dans la cellule, tu vas mourir. »

ÊTRE SOUKHRA EST AUSSI UNE TORTURE

Le deuxième corps que Mazen doit sortir du dortoir est celui d'un jeune à la voix douce et au chant mélodieux. Saleh. Dehors, l'armée loyaliste se bat contre les rebelles de la ville de Mouadamiyé. Jouxtant l'aéroport au sud, elle est encerclée par les forces du régime depuis des mois. Ce jour-là, les

accrochages se rapprochent des terrains d'aviation et des bâtiments transformés en prison. Les officiers de l'aéroport militaire coupent l'électricité pour éteindre les lumières et gêner les tirs des insurgés.

Dans le dortoir, les pales du ventilateur se sont arrêtées. Très vite, l'air a manqué. Après quelques heures, Saleh s'est approché de la porte, a crié. « Qui est ce chien, cette bête qui frappe contre la porte ? » demande un gardien. Saleh a demandé de l'air. Les geôliers l'ont attrapé, battu et ramené.

Quand il est mort, une grande pagaille a agité la pièce. Les geôliers ont dû entrer à cinq ou six pour écarter tout le monde à coups de bâton, et laisser Mazen aidé d'un autre *soukhra* prendre le corps de Saleh pour le transporter dans une ambulance militaire. D'habitude, lorsque l'un d'eux décède, la cellule entière se recueille, mains sur les yeux, tête baissée, larmes rentrées. Un religieux récitait à voix basse quelques versets du Coran.

Presque chaque jour, un des détenus meurt d'étouffement. Surtout ceux qui sont âgés ou malades. Dans la cellule, seul un filet d'air s'infiltre sous la porte. À cet endroit on ne cède pas facilement sa place. Ce sont d'ailleurs souvent des officiers déserteurs qui s'asseyent ici. Il faut insister, quand un homme du fond étouffe, pour qu'ils lui laissent un peu d'espace près de l'arrivée d'air.

« On était comprimés les uns contre les autres, se souvient Mazen. Dans une bergerie prévue pour cinquante moutons, aucun berger ne ferait rentrer cent cinquante bêtes. Nous, on était cent quatre-vingts sur cette surface ! On était aussi affamés pour nous pousser à nous battre. Quand on a faim, aucune morale ne tient. La famine n'a pas de religion, elle est athée. »

Mazen a volé. Un morceau de pain, une cuillère de riz, de soupe.

Vers midi, les geôliers l'appelaient pour qu'il décharge, avec trois autres soukhras, les camions remplis de cantines de riz, sacs de pain et cageots de tomates. Ils apportaient la nourriture près du bureau des officiers puis la répartissaient entre les cellules. Mazen chapardait quand les militaires avaient le dos tourné. Au début de sa détention, les repas étaient presque suffisants. Peu à peu, avec les affrontements dans la capitale et la hausse du prix des denrées, les faitouts n'étaient qu'à moitié remplis et, surtout, les officiers ont

commencé à détourner une partie des aliments pour les revendre.

Le petit-déjeuner était gardé dans la cellule : pain et labné, un fromage blanc épais et salé, conservé dans des récipients en matière plastique noir et blanc, posés sur une étagère au-dessus des toilettes. Le déjeuner, réduit au strict minimum, était distribué dans la cellule. Le dîner, lui, était stocké dans la tente. Les *soukhra* allaient le chercher le soir.

Une tente – avec un coin repos et trois lits, et un espace travail avec un bureau – avait été installée pour les geôliers dans la cour devant les bâtiments-prison. Les geôliers avaient même aménagé un jardinet avec des plantes dans de vieux bidons et venaient boire un thé au calme.

Le matin, Mazen se levait au bruit des bottes des officiers qui venaient prendre leur service ou des pas des geôliers qui arrivaient pour leur tour de garde. Il était 6 ou 7 heures : « *Yallah*, les jeunes, il faut prendre le petit-déjeuner, debout, sinon ils vont se fâcher et nous taper. Allez, réveillez-vous. »

Dans la matinée, les *soukhra* sortaient nettoyer des cellules, les couloirs et les bureaux des gradés. Mazen passait dans la tente des geôliers enfiler des claquettes et, avec un seau de Lodaline, un nettoyant bon marché, il récurait les sols. Une raclette à la main pour repousser l'eau souillée et des vêtements pour essuyer. « C'étaient des tee-shirts, des pantalons de détenus, explique Mazen. Les enquêteurs nous forçaient à nous dévêtrir pour l'interrogatoire et la torture. Puis, on rentrait en cellule en caleçon. Quand j'ai été arrêté, je sortais d'une réunion de travail, bien habillé avec une chemise Stefanel, un jean et des chaussures noires italiennes. Des vêtements comme ça étaient récupérés par les militaires ; les autres, de moins bonne qualité, étaient jetés dans une pièce et ils nous les donnaient pour sécher les sols. »

Derrière son dos, un geôlier est souvent là, le presse, le brutalise quand la cadence ralentit. Dos courbé, Mazen endure en silence et enregistre du regard tout ce qui se passe. Mémorise les noms des gradés et des tortionnaires. Observe les scènes où les détenus ont les yeux bandés. Calcule la longueur des couloirs, la superficie des cellules. Son but ? Se souvenir. Il sera libéré un jour. Il racontera.

Alors, plusieurs soirs durant, ce printemps 2015, l'ancien prisonnier va raconter avec force, dans un flot de paroles ininterrompues, désordonnées. Il révèle des noms, décrit les lieux, détaille des événements, revit une douleur. Seules les dates précises lui manquent. Pourtant, sur les murs, les détenus avaient tracé un semainier avec le noyau d'une olive. Chaque jour, ils déplaçaient une étiquette autocollante récupérée sur un sac de pain. Le survivant se souvient, mais son esprit zigzague parfois. Quand un prénom lui échappe, il s'agit, téléphone immédiatement à un ami de cachot, réfugié comme lui en Europe : « Tu te souviens d'Untel ? C'était quoi son nom déjà ? » Sa mémoire était sa force avant la Révolution et la prison. Elle l'était encore les premiers mois de détention mais, depuis sa libération, elle l'abandonne parfois.

Un jour, Mazen a négocié un coup de fil avec le *shawish*. Ce dernier a fait entrer le portable d'un geôlier dans une boîte de sel. Contre de l'argent, versé par un ami opposant en liberté, Mazen a pu prévenir sa famille de sa présence au sein des services de renseignements aériens. Et transmettre les noms de soixante-dix autres détenus, pour que leurs familles soient informées elles aussi. Dénoncé auprès d'un autre geôlier par un jaloux qui l'accuse d'avoir téléphoné à des rebelles de l'Armée syrienne libre, Mazen est mis à l'isolement plusieurs jours dans un cagibi.

Chaque semaine, quand Mazen nettoie le bureau des missions spéciales à l'aéroport militaire de Mezzeh, il aperçoit des détenus en file indienne, yeux bandés, mains menottées dans le dos. Ils débarquent d'un avion en provenance de Hama, de Homs, parfois d'Alep, la grande ville du Nord, coupée en deux entre le régime et l'opposition.

Quand un homme est arrêté en province, il est questionné dans un centre de détention local. Un rapport sur son interrogatoire est envoyé au bureau central à Damas. Qui décide, ou non, en fonction de l'importance de la personne et des renseignements qu'elle pourrait détenir de l'envoyer dans la capitale.

Les transferts ne sont pas souvent directs. Difficultés à circuler dans le pays en guerre. Cellules pleines dans certaines localités. Parfois, les détenus attendent des semaines dans des geôles improvisées que les branches des renseignements de Damas, déjà surpeuplées, se vident un peu. La trajectoire de certains prisonniers ressemble à une toile d'araignée, d'un point à un autre,

sans explication rationnelle.

TRANSFERT DE CADAVRES

Parfois, des corps de détenus décédés en province sont même envoyés dans la capitale. Le docteur Amer el-Homsi a exercé quinze ans à l'hôpital gouvernemental de Homs. En 2011 et 2012, avant de fuir à l'étranger, il a vu des cadavres récupérés par les autorités pour être transportés vers l'hôpital militaire de la ville ou directement à Damas par hélicoptère. Surnommé « capitale de la révolution », Homs a payé l'un des plus lourds tributs de cette guerre. Le régime s'est acharné sur la troisième ville du pays, située à un carrefour stratégique entre, d'une part, Damas et le nord vers Alep et la Turquie et, d'autre part, entre le fief alaouite de la côte méditerranéenne et l'est. Arrestations massives, pilonnages intensifs de certains quartiers, comme Bab Amro en février 2012, bastion rebelle littéralement écrasé par le régime en le reprenant en mars.

« Notre hôpital est devenu un centre de détention, une sorte de caserne, se souvient le médecin aujourd'hui réfugié dans un pays voisin de la Syrie. Tous les jours, des dizaines de détenus, blessés ou non, étaient amenés ici, attachés aux lits, les yeux bandés, tabassés, torturés à l'électricité. À un moment, ils étaient plusieurs centaines dans les étages. Nous avions interdiction de leur adresser la parole. Quand ils descendaient des camions, nous étions cantonnés à l'intérieur de peur que nous reconnaissions l'un d'eux. » L'un des premiers détenus blessés qu'Amer el-Homsi doit soigner, au printemps 2011, est un jeune manifestant. Il arrive les chevilles profondément entaillées par les chaînes. Mort après trois jours de coups. Lorsque son corps est rendu à sa famille, ses orbites sont vides... D'autres corps seront ainsi remis à leurs proches, grossièrement recousus, comme si certains organes avaient été récupérés. Les parents doivent alors signer un papier affirmant que leur enfant a été tué par des « terroristes ». Peu à peu, les services de sécurité vont réclamer de l'argent aux proches en échange des dépouilles. Beaucoup de familles n'ont pas les moyens, d'autres le pourraient mais elles ne viennent

pas de peur d'être emprisonnées à leur tour.

Dans la morgue, installée au sous-sol, l'odeur est vite insupportable. Notamment entre janvier et mars 2012, quand la répression du régime sur les quartiers insoumis de Homs s'intensifie. « Les frigos étaient pleins, les corps s'entassaient sur le sol, nous devions travailler avec un bandeau sur le nez et la bouche » explique Amer el-Homsi. La plupart des cadavres étaient transportés dans des camionnettes pour être enterrés dans les cimetières des villages alentours. Mais certains étaient envoyés à Damas. « Certainement pour montrer aux chefs des branches de sécurité que ces hommes avaient bien été arrêtés et qu'ils étaient morts. »

JE N'ÉTAIS PLUS UN ÊTRE HUMAIN

C'est vivant que l'homme du Qalamoun, Abou el-Leith est transféré devant un tribunal. Il est emmené par la police militaire chargée des transferts de détenus.

Après six mois dans le centre de détention, Abou el-Leith est sorti de son cachot et emmené les yeux bandés en minibus dans un endroit qu'il ne connaît pas. Dans un bureau, un employé lui demande son nom.

« Je suis numéro 1. » Il reçoit un coup.

« Comment tu t'appelles ? »

Alors il donne son vrai nom et entend : « Toi et ta famille, vous êtes tous des terroristes. » L'employé lui attrape la main, appose ses empreintes sur un document. Il est enfourné avec d'autres dans une voiture, tête baissée tout le long du trajet. Aux barrages de l'armée, des soldats demandent à « frapper ce terroriste » avec la crosse de leur fusil. Ils arrivent au tribunal militaire de Mezzeh, au sud-ouest de la capitale. Quand on lui retire le tissu qui recouvre ses yeux, Abou el-Leith manque de s'évanouir. Ça fait des mois que ses yeux n'ont pas été exposés à autant de lumière. À ses côtés, il retrouve un des anciens officiers qu'il avait tenté d'aider à déserter. Et d'autres pauvres hères,

nus, plaies puantes, jambes infectées. Certains ont la gale. Abou el-Leith a peur de ces visages terreux et sans âme. Lui se gratte et ses ongles trop longs blessent sa peau.

Le juge l'accuse de « financement de gang armé », de « soutien à la défection d'officiers » et de « collaboration avec des forces étrangères ». Il est envoyé à la prison civile d'Adra. Sur le chemin, il passe une nuit dans une branche militaire, dans une pièce surpeuplée au plafond trop bas pour se tenir debout. On leur jette du riz par terre. Il n'arrive pas à atteindre la nourriture. Arrivés à la prison, une petite centaine d'hommes attendent debout dans la cour. Le soleil brûle les plaies. On leur promet de la nourriture, des vêtements et la visite du médecin. Ils font la queue avant d'entrer dans une pièce où on va leur couper les cheveux et les ongles. À l'intérieur, quatre ou cinq miroirs sont posés contre le mur. « Pourquoi tu es là à me regarder ? » s'énerve Abou el-Leith. Dans la glace, un homme l'observe. Visage déformé, corps décharné. Abou el-Leith veut l'apostropher une nouvelle fois mais réalise que ce reflet est le sien. « Je n'étais plus un être humain, j'avais envie de me venger. »

La boule à zéro, le mince filet d'eau avec lequel il peut se laver transperce sa peau comme des pointes de clou.

En prison, l'homme ne parle pas, ou seulement pour s'accrocher et se bagarrer avec les autres détenus. Dans l'immense dortoir où ils croupissent, un condamné à perpétuité, enfermé depuis quinze ans, s'est agencé un coin avec une télévision. À Adra, tout se monnaie, les visites, comme la possibilité de recevoir des livres ou des bricoles.

Le condamné est costaud et vient aussi des montagnes du Qalamoun. Il prend Abou el-Leith sous son aile, l'apprivoise, le nourrit comme un enfant. Lui prête son téléphone portable rentré en douce. Le coup de fil à sa famille est indescriptible. Ça pleure, ça hurle. « Ils ne voulaient pas croire que c'était moi. Ils étaient persuadés que j'étais mort. Ma mère s'est évanouie. »

Les frères d'Abou el-Leith connaissent un officier du régime. Ils achètent son amnistie et promettent de libérer des prisonniers de l'armée loyaliste. Sur la route du retour, la voiture passe les barrages du régime grâce à cet officier et les barrages de l'Armée syrienne libre grâce aux frères. Quand le survivant pose un pied devant la maison familiale, sa mère est là avec ses quatre sœurs et quatre de ses cinq frères. Des cousins aussi, les voisins. Abou el-Leith

titube au milieu des exclamations. Trop de bruit, trop de monde. Le grand frère intervient : « Laissez-le tranquille, il a besoin de calme. » L'ancien détenu monte dans la chambre, un médecin lui donne un calmant et un somnifère. Abou el-Leith y restera cloîtré pendant une semaine avant de pouvoir communiquer. Retrouver un semblant de vie.

Dans les collines, le Hezbollah, le parti chiite libanais appuyé par l'Iran et venu militairement prêter main-forte au régime, a envoyé ses hommes au combat contre les rebelles de l'Armée syrienne libre. Les batailles se succèdent. Abou el-Leith étouffe dans la maison familiale pendant que deux de ses frères portent le fusil avec l'ASL. Par talkie-walkie, il prévient l'aîné : « Si tu pars te battre, je vais y aller aussi. » Mais il sait qu'il en est incapable. Comme il est incapable de dire à sa famille ce qu'il a vécu pendant ces sept mois. Le plus grand des frères a pris la tête d'un bataillon pour mener un assaut victorieux contre les soldats libanais, l'autre se bat à ses côtés. Ce dernier va mourir peu de temps plus tard dans une autre offensive.

À la maison, sa mère ne lâche plus Abou el-Leith. Après la mort du fils sur le champ de bataille, elle vient d'apprendre qu'un autre était décédé dans un centre de détention des renseignements militaires. Deux de ses cinq garçons sont morts. Il faut arrêter le décompte macabre. D'autant qu'un troisième est aux mains des services de renseignements. Abou el-Leith doit quitter le pays, se réfugier à l'étranger. Vivre et perpétuer le nom de sa famille.

Il quitte la Syrie, avec le sentiment de devenir un traître.

[1.](#) Jamil Hassan, patron des services de renseignements.

Communautés et religions

César

« Au tout début, il y a eu des discussions entre collègues. La majorité critiquait les manifestants : “On vivait en sécurité, pourquoi ces groupes de voyous, poussés par l'étranger, viennent causer des problèmes ? Ils font vaciller le régime. On vivait bien jusque-là, on pouvait laisser nos voitures ouvertes, le vol n'existe pas, nos femmes sortaient seules à n'importe quelle heure. Voilà ce qui se passe aujourd'hui !”

Mes collègues croyaient que ce qui se produisait ne les regardait pas, que c'était loin. Au fur et à mesure que ces soldats rentraient en permission dans leur village, ils voyaient l'armée tuer des civils, les soldats violer des femmes et des filles, brûler des maisons, écraser des voitures avec leurs tanks. Ils ont compris qu'une haine sectaire et confessionnelle montait, et qu'il devenait impossible de négocier avec le régime.

Dans les grands secteurs de l'armée, les soldats de garde dorment dans des dortoirs. Dans les petits secteurs, ou les services comme le mien, ils passent la nuit dans les bureaux. Avant les événements, les soldats préféraient dormir seuls pour être tranquilles. Après, peu à peu, on a voulu dormir à plusieurs. On se sentait plus en sécurité. Comme des poules qui se tiennent chaud et qui veulent rester ensemble par peur du renard. On ne savait pas d'où le mal allait

venir. Du régime ? Des rebelles ?

Au départ, il y avait deux lits dans un de nos bureaux. Puis on a commencé à transporter nos lits d'une pièce à l'autre. Un soldat a apporté le sien, puis un autre, et encore un autre. En fait, on s'est regroupés par affinités, avec des gens qui venaient de notre village ou de notre région, qui avaient la même confession religieuse que nous, les druzes avec les druzes, les alaouites avec les alaouites, les sunnites avec les sunnites.

On avait besoin d'être ensemble parce qu'on avait peur d'être accusés de choses fausses. Avant la Révolution, on ne sentait pas forcément les différences entre les uns et les autres. Mais, peu à peu, les gens ont voulu régler des comptes. La médisance s'est installée. Tout le monde pouvait croire ce que les autres racontaient de telle ou telle personne. Beaucoup de soldats ont été arrêtés par les services de sécurité pendant quatre ou cinq mois pour des accusations farfelues. Parfois, ils étaient juste accusés d'"avoir pensé à faire défection". La délation s'est propagée dans tous les services.

Dans chaque secteur militaire, un officier est responsable de la sécurité. C'est souvent un alaouite. Il mène l'enquête, reçoit les plaintes avant de les envoyer aux services de renseignements, sans passer par la justice.

Par exemple, il est interdit de prier pendant les heures de service. Avant, quand un soldat le faisait quand même, il recevait un simple avertissement sans que l'affaire remonte aux services de renseignements. Avec la Révolution, cette accusation de prier est devenue l'occasion de porter préjudice à quelqu'un. Cela s'est aggravé au fil du temps parce que le régime a assimilé les révolutionnaires à des terroristes. C'est vrai qu'au début, les révolutionnaires venaient de régions plutôt sunnites, pauvres et conservatrices. Mais ça n'a rien à voir avec le terrorisme. Pour le régime, prier cinq fois par jour veut dire que tu es Frère musulman alors que la majorité des sunnites le font pour rendre des comptes à Dieu et ne connaissent rien aux Frères musulmans.

Hafez el-Assad, le père de Bachar, a tué des milliers de Frères musulmans dans les années 1980 en affirmant qu'ils étaient des terroristes. Son fils fait le même faux rapprochement entre manifestants, Frères musulmans et terroristes.

La majorité des appelés et des soldats de la police militaire sont sunnites, les officiers sont alaouites. Avant la Révolution, on savait de quel village on venait, quelle était notre confession, mais ce n'était pas important. On vivait comme une famille unie. On évitait les conflits.

Au sein de l'armée, les alaouites parlaient avec l'accent de Damas. Après les premiers mois de la Révolution, ils se sont mis à accentuer leur dialecte, prononçant d'une manière plus forte le *qaf* par exemple¹. C'était une façon de nous provoquer et de montrer qu'ils étaient fiers d'être avec le régime. Même les sunnites qui soutenaient Bachar el-Assad se sont mis à prendre l'accent alaouite. Ils le faisaient encore plus quand ils croyaient que le régime était proche d'une victoire, pour montrer qu'ils étaient dans le camp des vainqueurs.

Comme d'autres, j'étais surveillé en permanence. Tous mes faits et gestes étaient notés, même mes sentiments, même ma façon de regarder étaient analysés.

Les relations se sont tendues entre les soldats et leurs supérieurs. La télévision, qui ne diffusait pourtant que les chaînes d'État syriennes, a été confisquée. On pouvait la regarder seulement à la cantine. Les téléphones portables aussi étaient interdits. Je cachais le mien dans ma chaussette. Les fixes étaient sur écoute. Quand les militaires appelaient leur famille, elle leur disait toujours que tout allait bien. Elle ne pouvait rien raconter de la situation dans leur village.

Quelquefois, des amis qui avaient déserté pour rejoindre l'Armée syrienne libre m'appelaient au téléphone à la maison. Je raccrochais tout de suite. J'avais tellement peur de leur parler car on pouvait être arrêté pour "communication avec un groupe terroriste". Après, je ne dormais pas de la nuit. Le lendemain, j'étais très inquiet au bureau.

De plus en plus, les soldats et les appelés sunnites ont fait défection. Chaque semaine, il y en avait plusieurs à fuir la police militaire. Au début, ils profitaient d'un congé pour ne pas revenir et rester dans leur famille. Puis les congés ont été espacés avant d'être interdits pour les appelés car le régime craignait les désertions. Certains soldats profitaient des deuils survenus dans

leur famille pour s'enfuir. Alors, le régime a restreint les permissions pour cause de deuil.

Certains soldats se sont fait passer pour fous afin d'être réformés. D'autres se sont cassé le bras pour avoir une attestation médicale et rentrer chez eux. Mais c'est devenu de plus en plus dangereux de déserter. Les soldats ne servent en effet jamais dans leur région d'origine. Les appelés ou ceux qui font leurs classes sont envoyés à l'autre bout du pays. C'était un problème. Au début de la Révolution, les routes étaient sûres, le régime contrôlait le territoire. Au fur et à mesure, les rebelles ont conquis et contrôlé des zones. Les soldats ne pouvaient plus se déplacer facilement.

À cause des désertions et de la baisse des engagements, les sunnites étaient de moins en moins nombreux dans l'armée et dans notre service. Ils étaient remplacés par des alaouites.

Dans chaque instance militaire, on ne peut faire confiance qu'à quelques personnes. Quand un collègue voulait faire défection, il ne pouvait pas nous le dire, bien sûr, mais il nous le faisait comprendre, à sa façon de nous parler, d'être plus proche de nous, de nous regarder avec plus de tendresse, d'être plus gentil. Il nous disait au revoir d'une manière indirecte. C'était une façon de signifier : "Excusez-moi si je fais défection." Souvent, il avait des absences, l'esprit ailleurs. Et on sentait la peur sur son visage.

C'était dur car on avait travaillé longtemps ensemble. On se demandait : "Va-t-il réussir ? Va-t-il mourir ? Et nous, est-ce qu'on va mourir ?" Je voulais m'enfuir, moi aussi, mais je ne pouvais pas. Je m'étais engagé. Je devais terminer ce que j'avais commencé. Copier et cacher en lieu sûr toutes ces photos. »

CONCURRENCES, RIVALITÉS ET JALOUSIES

Mounir Abou Mouaz, Mazen el-Hammada

Forte de 300 000 hommes en 2011, l'armée syrienne était un des piliers de la stabilité du régime. C'est elle qui a installé Hafez el-Assad au pouvoir par un coup d'État en novembre 1970. Pour s'assurer sa loyauté, celui-ci a placé aux postes clés des proches de son clan et des membres de sa confession, les alaouites, minoritaires.

Alaouite, Bachar el-Assad a poursuivi la politique d'allégeance instaurée par son père, favorisant systématiquement ceux de sa communauté. Les hauts gradés et commandants de l'armée sont à 85 voire 90 % de cette confession. Quelques-uns sont chrétiens ou sunnites. La troupe elle est à majorité sunnite.

Face à la majorité sunnite, les Assad, père et fils, ont joué sur la peur des minorités, alaouite et chrétienne, pour les attirer à eux. Se posant comme un (faux) rempart laïc, ils ont su instrumentaliser le fait religieux, mêlant intérêts communautaires et financiers.

En avril 2011, Bachar el-Assad donne l'illusion d'écouter les manifestants, il met fin à l'état d'urgence, en place depuis quarante-huit ans. Mais, dans le même temps, autorise la police à transférer ses pouvoirs d'arrestation et de détention aux agences de sécurité et de renseignements.

Et, pour mieux réprimer, le pouvoir crée une Cellule centrale de gestion de crise, composée des chefs des forces armées, des ministres de la Défense et de l'Intérieur, et des chefs des services de renseignements. Une cellule qui rédige des rapports quotidiens sur la situation dans tout le pays. Après aval du président Assad, elle prend ses décisions et envoie ses ordres au Bureau de la Sécurité nationale. L'appareil clé de la répression dans tout le pays grâce à ses « comités de crise » locaux. Bien plus que l'armée elle-même.

Les militaires ne peuvent garantir la stabilité du régime sans les multiples services de renseignements et les bureaux locaux du parti Baas. Les premiers mois de la Révolution, quand l'armée attaque les quartiers insoumis qui manifestent, les hommes des renseignements empêchent les activistes de s'organiser, les arrêtent, les torturent et les tuent. En août 2011, une note « hautement confidentielle » est faxée par le Bureau de la Sécurité nationale

aux chefs des comités locaux de sécurité. Extrait : « Après une décision de la Cellule centrale de gestion de crise, le Bureau de la Sécurité nationale demande à tous les chefs des comités de sécurité de lancer une campagne [...] quotidienne dirigée par toutes les branches de la sécurité afin d'appréhender les personnes qui sont impliquées dans l'incitation à manifester, ceux qui financent les manifestants, ceux qui organisent les manifestations, les comploteurs qui communiquent avec des personnes vivant à l'étranger afin de les soutenir dans les manifestations et ceux qui ternissent l'image de la Syrie dans les médias étrangers et les organisations internationales. »

Ce document a été récupéré en Syrie par la Commission for International Justice and Accountability (CIJA). Dirigée par d'anciens procureurs internationaux, cette organisation travaille avec des civils syriens qui collectent des preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité afin de constituer des dossiers destinés à un futur tribunal pénal.

Après la note confidentielle d'août 2011, des centaines de noms de personnes à arrêter seront transmis par l'armée. Comme l'indique ce document de 2012, également retrouvé par la CIJA. Sur l'original², des croix ont été inscrites en face de cinq des six noms. Des marques pour dire que ces cinq personnes ont déjà été arrêtées, ou qu'elles sont mortes, ou qu'elles ne sont plus en Syrie... Les deux trous sur le côté droit du document montrent que cette feuille était rangée dans un classeur.

Télégramme urgent

5^e division

Numéro : xxx

Date : xxx

Aux commandants des brigades suivantes : /12-15-112-132 et du régiment 175/

Aux commandants des bataillons suivants : /56-58-59-60-127/

En conformité avec la lettre numéro xxx, délivrée le xxx par la branche 265 des services de renseignements du commandant du groupe de sécurité de Deraa et vue par le 1^{er} corps de troupe.

Nous vous demandons d'inclure les noms suivants dans la liste des personnes recherchées, de les arrêter immédiatement une fois repérées et de les emmener dans les agences de sécurité compétentes. Les noms sont :

1. xxx xxx
2. xxx xxx
3. xxx xxx
4. xxx xxx
5. xxx xxx
6. xxx xxx

Signé du commandant de la 5^e division

Notes :

– *Cette copie doit être conservée avec les commandants de brigade, du régiment et des bataillons. Elle ne doit être ni distribuée ni diffusée.*

– *Les commandants des brigades, du régiment ou des bataillons doivent transmettre seulement les noms des personnes recherchées aux unités et formations subordonnées. Les noms doivent être communiqués **seulement** aux fonctionnaires concernés aux barrages.*

Les services de renseignements, appelés les moukhabarat par les Syriens, sont divisés en quatre sections. La Sécurité militaire (la plus importante), la Sécurité générale (renseignements généraux), la Sécurité politique (rattachée au ministère de l'Intérieur), et la Sécurité aérienne (créeée par Hafez el-Assad, ancien pilote d'avion). Ces services sont eux-mêmes subdivisés en branches centrales à Damas, en branches régionales dans les provinces, et locales dans les villes à travers tout le pays. Chaque branche dispose d'un ou plusieurs centres de détention, de taille variable.

« Un archipel de centres de torture », comme l'a qualifié l'organisation des

droits de l'homme Human Rights Watch dans son rapport de juillet 2013 : « L'archipel de la torture. Arrestations arbitraires, torture et disparitions forcées dans les prisons souterraines syriennes depuis mai 2011³. » Des témoignages, des cartes pour localiser les centres de détention et des croquis pour visualiser le surpeuplement des cellules appuient la démonstration de l'ONG. Les responsables des branches des services de renseignements sont aussi identifiés.

Sur le terrain, les chefs des renseignements se haïssent. Début mars 2015, les gardes du corps de Rafic Chéhadé, chef de la Sécurité militaire, auraient passé à tabac Rustom Ghazalé, patron de la Sécurité politique. Les deux hommes ont été limogés sur-le-champ par Bachar el-Assad.

Les deux officiers se détestaient depuis longtemps. Rivalités de pouvoir, histoires de partage des profits de la contrebande. Le général sunnite Rustom Ghazalé était devenu un témoin gênant dans l'enquête internationale sur l'assassinat en 2005 à Beyrouth du Premier ministre libanais Rafic Hariri. Assassinat imputé aux services secrets syriens. L'homme n'a pas survécu longtemps à la bastonnade. Il est mort quelques semaines plus tard.

La concurrence entre services de renseignements sévit jusque dans les méandres des centres de détention. En deux ans d'emprisonnement, entre mars 2012 et janvier 2014, Mounir Abou Mouaz, ingénieur, a été transféré dans quatre branches de deux services de sécurité et a passé six mois dans la terrible prison de Sednaya, à une trentaine de kilomètres de Damas. Prison réservée aux détenus politiques et aux islamistes, digne héritière de celle de Palmyre.

Deux années de détention dans le terrible univers des cellules pendant lesquelles Mounir a dû s'adapter au changement de brutalité des geôliers qui variaient en fonction de leurs supérieurs à la tête de ces centres de détention ou à la tête des services de sécurité.

Mounir Abou Mouaz a été arrêté une première fois le 16 mars 2011, l'un des tout premiers jours de la Révolution, par la Sécurité politique chargée de surveiller les activités des opposants. Avec quelques activistes, cet ingénieur en informatique, opposant politique, avait tenté un sit-in devant le ministère de l'Intérieur. Mounir devait rester une semaine dans une cellule de la Sécurité

politique. « Je n'ai pas été beaucoup torturé, reconnaît-il. Juste frappé, isolé dans une cellule. À l'époque, ce n'était pas une branche très féroce. »

L'ingénieur est arrêté une seconde fois, en mars 2012, alors qu'il est sur le point de sortir du pays pour assister à une réunion de l'opposition à Istanbul. Au moment de passer la frontière syro-libanaise avec sa femme, la police l'interpelle et s'apprête à le transférer dans un centre de détention.

« Où l'emmenez-vous ? interroge sa femme.

– On le prend un jour ou deux et on te le renvoie, affirme un policier.
– Deux jours, on sait ce que cela veut dire avec vous. Il ne reviendra pas, pleure sa femme.

– Ça ne te regarde pas. »

Elle ne le retrouvera que deux ans plus tard, méconnaissable, il aura perdu quatre-vingts kilos. Sur la photo prise à sa sortie, l'homme sourit, mais il faut scruter les marques de son visage pour tenter de reconnaître celui qui racontera son histoire, au printemps 2015.

Mounir est envoyé, yeux bandés et mains ligotées, à la branche 215 de la Sécurité militaire, derrière l'hôtel Carlton dans le quartier de Kfar Sousseh à Damas. L'immeuble comporte sept ou huit étages, c'est un ancien bâtiment d'une société d'électricité. Là, on lui prend ses affaires, ordinateur, montre, carte d'identité.

Puis il est déshabillé, frappé.

« Qu'est-ce que tu voulais faire au Liban ? demande un enquêteur.
– Du tourisme. » Cliques et coups sur le visage.
« Du tourisme par ce froid ? Tu es le chef d'une coordination. Des gens ont donné ton nom. Tu organises des manifestations dans le pays.
– C'est faux. » Nouvelle claque.
« Donne-nous les mots de passe de ton compte Facebook et de ton compte Skype. »

Mounir essaie de gagner du temps pour permettre – comme convenu – à un de ses contacts en Russie de changer les mots de passe de leur coordination s'il n'a pas de ses nouvelles après un certain nombre d'heures.

Il reste une semaine dans une cellule de deux mètres carrés avec trois autres détenus. Après plusieurs séances d'interrogatoire, un de ses tortionnaires arrive et lui montre une liasse de feuilles sur lesquelles sont imprimées toutes ses conversations Skype depuis des semaines. Puis il est transféré à la branche 291, la branche « administrative » de la Sécurité militaire. Nouveaux interrogatoires. Nouveaux coups. Mounir doit rester debout, les mains attachées dans le dos, les genoux pliés, la tête contre le mur. Sans bouger. Frappé chaque fois qu'il tombe.

Nouvelle cellule. Cette fois, ils sont une centaine, entassés dans cinquante mètres carrés. Du pain et quelques olives le matin, du riz et du pain à midi, une tomate ou de la soupe le soir. Puis la quantité de nourriture diminue et le nombre de détenus explose. Mounir tente de parler aux geôliers.

« Il nous faut plus à manger, ose-t-il.

– Ce que tu fais peut être considéré comme une rébellion contre l'État, rétorque le gardien.

– Si tu veux parler de lois, je peux te dire que je suis là depuis trois mois sans que personne de ma famille ne sache où je suis. Je suis isolé, je n'ai pas pu parler à un avocat. C'est illégal.

– Tu es là de manière légale.

– Non, ce n'est pas légal. Je ne sais même pas de quoi on m'accuse.

– Le juge a prolongé ta détention.

– Quel juge ? Je n'ai pas vu de juge !

– Si tu continues, on pourrait tous vous tuer et vous mettre dans une fosse puis affirmer que ce sont des terroristes qui vous ont abattus. Personne n'en saura jamais rien. »

Début mai 2012, un soldat d'une trentaine d'années, soupçonné de connaître un déserteur, revient après un interrogatoire de deux jours. Il n'arrive plus à marcher. Deux prisonniers le soulèvent pour l'emmener aux toilettes où il urine du sang. « Son corps était noir. Il sentait mauvais, comme s'il y avait quelque chose de pourri à l'intérieur », se souvient Mounir. Un détenu, médecin, demande qu'on lui porte secours mais ses appels restent sans réponse. Deux jours plus tard, c'est le *shawish* de la cellule qui toque à la porte.

« Il y en a un qui ne bouge pas, lance-t-il aux gardiens.

– Quand il est mort, apporte-le-moi, répond un geôlier.

– Il ne bouge pas du tout », insiste le *shawish*.

Le geôlier ouvre la porte et emmène le corps.

Après trois mois et demi, Mounir est envoyé à la branche 216 des services de renseignements militaires, la « branche des patrouilles ». Là, il repasse à l'interrogatoire. « Tu n'as rien avoué à la 215. On recommence, le prévient un enquêteur. Il nous faut quelque chose. »

Mounir sera condamné par un tribunal d'exception et transféré à la prison de Sednaya où il restera six mois avant d'être à nouveau expédié dans un service des renseignements car son nom a été donné dans une autre affaire d'activistes politiques. Cette fois, c'est le terrible service de renseignements aériens qui va s'occuper de lui.

MEZZEH, L'HÔPITAL DE LA MORT

Une partie des locaux de la Sécurité aérienne sont installés à l'aéroport militaire de Mezzeh. Mounir et douze autres détenus, seulement vêtus d'un slip, sont enfermés dans moins de neuf mètres carrés. Pas d'air, pas de lits, une faible lueur passe par la fenêtre condamnée. La nourriture est avariée. Tout le monde souffre de dysenterie. Les geôliers ouvrent la porte deux fois par jour pour laisser les détenus aller aux toilettes au bout du couloir. Un court trajet pendant lequel ils sont frappés. Il faut se dépêcher car ils n'ont que quelques minutes, tous ensemble. Sans eau, sans hygiène. Ceux qui traînent sont corrigés. Beaucoup rentrent en cellule les pieds et les jambes souillés d'excréments. Les cas de dysenterie se multiplient. Parfois, les détenus doivent se soulager dans un coin de la cellule. « Mais vous êtes dégueulasses », leur lancent alors les gardiens. Ils sont sales, oui. Malades, surtout. Une bouteille leur sert d'urinoir entre les sorties. Deux fois, Mounir défèque sur lui. Une autre fois, un homme ne peut se retenir, la diarrhée

s'écoule sous la porte de la cellule. « Le geôlier est venu ordonner au détenu de nettoyer ça avec sa langue », raconte Mounir.

La dysenterie affaiblit Mounir. Un médecin de la branche de sécurité accepte de l'envoyer à l'hôpital. Un soir, un geôlier l'appelle avec cinq autres. Dans le couloir, devant les cellules, on leur jette un tas de vêtements qui, visiblement, appartenaient à d'autres prisonniers et étaient entassés dans une pièce. « Habillez-vous ! » Mounir attrape un pantalon et une chemise. Un geôlier écrit un numéro sur du scotch et le lui colle sur le front. « C'est ton numéro pour l'hôpital, ne donne pas ton nom là-bas. »

Le petit groupe de malades arrive à l'hôpital militaire de Mezze, l'hôpital 601. Ils sont conduits dans la partie des services hospitaliers, séparée par une route de la partie technique où se trouvent les « garages-tombeaux » où l'équipe de César photographie les cadavres numérotés.

Mounir y restera trois mois. La plupart du temps attaché au lit, parfois à deux ou plus par couche. Comme dans les cellules des différentes branches, les allées et venues aux toilettes sont réglementées et insuffisantes. En cas d'urgence, un *soukhra* tend au malade un des sacs qui protègent le pain, Mounir le gonfle pour vérifier qu'il est étanche, puis le cache sous son lit. Un morceau du matelas en mousse servira de papier.

Chaque matin, vers 7-8 heures, un *soukhra* et un agent font le tour des dortoirs. Le médecin, lui, ne passe que tous les trois ou quatre jours. Le bonjour est rituel : « Qui a crevé ? »

Certaines nuits, les agents du régime frappent à mort un malade. Derrière les vitres opaques de sa chambre, Mounir peut apercevoir des ombres, entendre des bruits, des voix étouffées. Au réveil, les détenus alités se passent le mot : « Il y a eu une fête d'exécution. » Plus tard, le *soukhra* confiera sa peur à Mounir : « Il est possible qu'ils me tuent car je suis le témoin d'exécutions dans l'hôpital. »

Une autre fois, dans une chambre de ce grand établissement hospitalier de Damas, Mazen el-Hammada, le *soukhra* des services de renseignements aériens qui veut tant se souvenir afin de raconter plus tard, assiste lui à deux exécutions. Il n'est pourtant resté que quatre jours dans cet hôpital de Mezze.

Peu après ses séances d'interrogatoire, l'activiste urinait du sang, souffrait des reins.

Un matin, alors qu'il est dans une cellule de l'aéroport militaire, on lui annonce qu'il part pour l'hôpital. Comme les autres, il n'est vêtu que d'un caleçon. Un geôlier lui tend un maillot de corps, taché de sang, récupéré parmi les vêtements retirés aux détenus à leur arrivée. Yeux bandés, menotté, embarqué dans une ambulance, il arrive dix minutes après à l'hôpital. Quand il descend du véhicule, des infirmières lui tapent méchamment sur le dos avec leurs claquettes, le traitant de terroriste.

Guidé vers le sous-sol du bâtiment, il est placé dans la pièce où se trouvent les détenus des services de renseignements aériens. À côté, une salle est réservée à ceux des services de renseignements militaires.

Dans sa chambre, une vingtaine de malades se partagent dix lits, assis côte à côte, pieds attachés aux cadres métalliques par des chaînes en fer ou en nylon.

Un infirmier qui tente de piquer une aiguille dans le bras de Mazen pour lui administrer du sérum glucosé a transpercé la veine. À la vue du sang, le malade a crié mais l'infirmier a menacé de le battre. Un autre *soukhra*, Ahmed, qui travaille à l'hôpital et avec qui il va partager sa couche, l'a prévenu : « Ne demande rien. Ne lève jamais la main. Ne dis rien. » Mazen ne comprend pas, n'ose pas poser de questions car les malades ont interdiction de se parler entre eux, mais il se rappelle les récits de ses compagnons de cellule qu'il a à peine écoutés : « Les infirmiers nous frappent à l'hôpital. »

Ils tuent aussi. La nuit. Un geôlier a ouvert la porte de la chambre. Ivre. « Qui a besoin de médicaments ? – Moi », a répondu une faible voix. Le geôlier s'est approché : « Le tribunal divin t'a condamné à mort », puis il a laissé tomber sur son visage un tube en plastique. Et il l'a frappé, plusieurs fois. La voix s'est tue. Il s'est retourné alors vers les autres : « Écoutez, bande de chiens, on m'appelle Azra'el⁴. Ma mission est de prendre les âmes, de voler les âmes de ceux dont la vie arrive à sa fin. »

Deux fois, Mazen verra Azra'el se glisser dans leur chambre. Le tabassage

fini, Ahmed le *soukhra* a ouvert le cadenas qui fermait la chaîne, attrapé le pied du mort, fait tomber son corps au sol et l'a tiré jusqu'aux toilettes.

« La première fois que j'ai voulu aller aux toilettes, raconte aujourd'hui Mazen, je suis tombé sur trois corps à moitié bleus, empilés les uns sur les autres. L'odeur était horrible. Ils devaient être là depuis plusieurs jours. » Mazen avait repoussé la porte, ouvert celle d'à côté. Il y avait deux autres cadavres, morts peu avant apparemment. Ahmed lui expliquera que les morts sont entassés là, en attendant qu'ils soient enlevés, tous les deux, trois jours.

Le quatrième jour, Mazen avait supplié le médecin de le faire sortir. « Tu n'es pas guéri, lui avait-il rétorqué. – Si, je vais mieux, je veux retourner dans la cellule. » Quitter ce lieu de mort.

À quelques minutes de là, dans ce même quartier résidentiel, la vie continuait. Insouciante, sourde, aveugle à ce qui se passait de l'autre côté du mur.

UN AUTRE MONDE

Un matin d'octobre 2013, la salle de classe du lycée Charles-de-Gaulle de Damas est ensoleillée. Parmi les élèves, une adolescente aux longues boucles brunes sourit à la caméra et, dans un français ourlé d'une charmante pointe d'accent, répond au journaliste de l'AFP : « Au début, c'était difficile de travailler avec la situation à l'extérieur du lycée mais on s'est habitués. Chaque fois qu'on vient au lycée, c'est comme un autre monde. On est là, on apprend. On étudie, on est tous ensemble. On est bien. »

Depuis mars 2012, et la fermeture de l'ambassade de France en Syrie par Nicolas Sarkozy pour protester contre la répression du régime, toutes les institutions françaises ont quitté le pays. Au lycée, et à l'école française, construits à Mezzeh, ce quartier au pied du palais présidentiel, les instituteurs et professeurs qui ont refusé cette décision continuent d'accueillir des élèves franco-syriens ou francophones de familles proches ou membres du régime. Ils étaient plus de 900 écoliers, collégiens et lycéens en temps de paix, ils sont 200 aujourd'hui, dont plusieurs viennent accompagnés d'un garde du corps.

Dans certaines salles de classe, le drapeau du régime, à trois bandes (rouge, blanche et noire) et deux étoiles, est accroché au mur.

Édifiés sur un ancien terrain désertique et enclavé, les petits bâtiments blancs de l'école française occupent un vaste espace. Reliés entre eux par des coursives ou des patios protégés du soleil et de la chaleur, l'atmosphère y est fraîche, presque légère. Un ancien professeur à la retraite dirige l'établissement bénévolement. Les enseignants ont accepté de baisser leur salaire pour continuer leurs cours sans le financement de la France.

L'adresse de cet « autre monde » ? Place de l'Hôpital-Militaire 601, Mezze. Le dernier bâtiment de l'école, au nord, donne effectivement sur l'arrière de l'hôpital 601. À cinquante mètres, de l'autre côté du muret d'enceinte, des voitures et des camionnettes ont été sorties des hangars de l'hôpital pour laisser place aux corps mutilés et décharnés qui s'accumulent à leur arrivée des centres de détention. C'est là que les photographes de la police militaire engrangent, jour après jour, les archives de la mort.

Le 7 avril 2015, Jérôme Tousaint, gentil organisateur de voyages, vient rendre visite au personnel et aux élèves de l'établissement. Ami du régime syrien, cet homme de l'ombre avait déjà orchestré un mois et demi plus tôt le déplacement controversé de quatre parlementaires français à Damas le 25 février : Jacques Myard, membre UMP de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le député PS Gérard Bapt, Jean-Pierre Vial, sénateur UMP et président du groupe d'amitié France-Syrie au Sénat, le sénateur UDI François Zocchetto, membre de ce groupe. Cette visite, la première depuis la fermeture des relations diplomatiques, a été fermement condamnée par François Hollande. Trois des élus avaient rencontré le président Bachar el-Assad.

Cette fois, Jérôme Tousaint est là en tant que membre de l'association SOS Chrétiens d'Orient, dont il dirige officieusement la communication. Il conduit un groupe d'une trentaine de pèlerins français sur les traces de leurs frères syriens en guerre. Ils assistent à la messe de Pâques à Damas, visitent la forteresse du Krach des Chevaliers dans le centre du pays et le monastère de Maaloula. Et passent aussi au lycée français Charles-de-Gaulle, comme les quatre parlementaires français avant eux. Les reporters de *Complément d'enquête* suivent le voyage pour le magazine de France 2.

Pour cette visite, le groupe se rend donc dans le quartier de Mezze, arrive au lycée par le sud, sans passer par le rond-point de la place de l'hôpital 601, grimpe les larges marches de pierre qui mènent à l'établissement. Devant la grille, le guide s'arrête un instant et explique aux journalistes (le reportage sera diffusé le 7 mai 2015) : « Quand la France a décidé de rompre ses relations diplomatiques, elle est partie comme les États-Unis ont quitté Saigon, pendant la guerre du Vietnam. Il y a quand même à penser à l'avenir, on ne va pas rester dans ces relations-là pendant trente ans. »

Peut-il ignorer, ce Français qui connaît si bien le régime et les quartiers de la ville, que, de l'autre côté de la rue, on tue, non, on assassine au nom de ce régime, dans un hôpital dont le seul nom fait frémir les Syriens ? A-t-il simplement regardé autour de lui lorsqu'il est venu préparer cette visite du lycée ?

En septembre 2013, alors que les chancelleries occidentales s'interrogeaient sur l'opportunité d'une frappe contre le régime après l'attaque chimique de Damas, le proviseur du lycée, évoquant la guerre et les bombardements non loin du centre de la capitale, déclarait au micro d'Europe 1 : « Il y a [ici] une capacité à supporter l'insupportable à proximité. »

TICHRINE, L'HÔPITAL BUNKÉRISÉ

Ahmad el-Riz

Est-ce son tour ? Le pied d'Ahmad el-Riz pue la mort. Le talon infecté dégage une odeur de pourriture. La gangrène guette. Dans le noir des cellules, des rumeurs circulent sur les hôpitaux. Il faut éviter d'y aller. La majorité des malades n'en reviennent pas. Même ceux qui n'étaient pas encore mourants.

Ahmad pense à ses trois amis morts l'un après l'autre.

Ali d'abord, affaibli par une très forte diarrhée. L'homme qui, avant l'emprisonnement, promenait avec agilité ses cent cinquante kilos dans les

rues de la capitale, en traîne à peine soixante-quinze désormais. Le 23 décembre 2012, son pouls s'est emballé. Le *shawish* a informé le geôlier, qui l'a fait envoyer à l'hôpital de Tichrine. Le lendemain, il était de retour, toujours aussi faible. Là-bas, il avait juste reçu du serum glucosé, aucun médecin ni même infirmier ne l'avait examiné. Son état s'est aggravé, à nouveau transféré à l'hôpital, il n'est jamais revenu.

Moustapha, ensuite. Sa bouche enflée ne laissait filtrer qu'un mince souffle de vie. Il fallait mouiller son pain pour qu'il puisse l'avaler. Lui aussi est parti pour l'hôpital, lui aussi en est revenu très vite. Incapable de parler, incapable de bouger. Ses amis le portaient aux toilettes pour qu'il ne se soulage plus sur lui, le lavaient, mais son odeur est devenue insupportable. Personne ne voulait plus s'asseoir à côté de lui. Son estomac détruit a commencé à se vider. Sa respiration s'est accélérée et il est parti.

Marwan, enfin. Trop faible pour s'alimenter, lui non plus ne bougeait presque plus. Un jour, il s'est effondré dans les toilettes.

Comme eux, Ahmad el-Riz s'était lancé dans la Révolution avec toute l'énergie de ses vingt-cinq ans. Au printemps 2011, il étudiait l'informatique à Damas. Six mois plus tard, devant la multiplication des arrestations de militants pacifistes, les activistes tentent de s'organiser, s'enfoncent dans la clandestinité, découvrent le cryptage d'informations. Ahmad part pour le Liban se former auprès d'une ONG étrangère. Il apprend à sécuriser ses messages, organiser une manifestation, se protéger lui et sa famille.

Il est arrêté sur le chemin du retour, le 18 février 2012, et envoyé directement à la branche 215 des services de renseignements militaires. Après sept jours d'interrogatoire sous la torture, puis une semaine d'isolement au quatrième ou cinquième étage, il va connaître les entrailles du centre de détention. Au sous-sol, onze cellules se font face, sans ouverture sur l'extérieur. D'un côté, les cellules « bois », numérotées de 1 à 7 ; de l'autre, les cellules « fer », numérotées de 1 à 4. Ahmad est dans la cellule « bois » numéro 3⁵, avec cinquante à soixante personnes. Par terre, un tapis de laine de l'armée, marron, sale, infesté de poux et de blattes. Dehors, c'est encore l'hiver mais, ici, on suffoque.

Après sept mois de détention dans différentes branches des services de renseignements et une parodie de procès, Ahmad atterrit avec une

cinquantaine d'autres détenus dans la prison de Sednaya, à une trentaine de kilomètres au nord de Damas, dans la montagne, à mille trois cents mètres d'altitude. Dans la cour, l'accueil est musclé : « Mettez vous aussi nus que si vous veniez de sortir de la chatte de votre pute de mère ! » Ahmad est enfermé avec une dizaine d'hommes dans des toilettes d'un mètre sur un mètre cinquante. Au milieu d'excréments, corps contre corps. Entassés jusqu'au lendemain. Le pire est à venir : promiscuité, manque d'hygiène, nourriture avariée... Après un an dans cette prison de montagne, Ahmad el-Riz, dévoré par les poux, la peau sur les os, une douleur lancinante au pied, terrassé par la chaleur de l'été, voit la mort s'approcher.

« Ahmad el-Riz ! Tu vas à l'hôpital ! » On inscrit au feutre quatre chiffres sur son front, et, comme à Mounir Abou Moaz, quelqu'un lui ordonne : « Là-bas, tu ne donnes pas ton nom, seulement ton numéro. » Un numéro dont il ne souvient plus aujourd'hui.

Un van l'emmène à l'hôpital militaire de Tichrine. Au nord-ouest de la capitale, Tichrine est le deuxième centre hospitalier après celui de Mezze. Une dizaine de bâtiments sur douze hectares. Haut de plus de sept étages, le bâtiment principal court sur deux cents mètres de long. Bachar el-Assad, ophtalmologue de formation, y a exercé avant de devenir président. Avant la Révolution, les médecins y soignaient militaires et civils. Depuis une attaque de l'Armée syrienne libre fin 2011, Tichrine s'est transformé en camp retranché. Tanks au sol, snipers sur les toits.

La pièce où atterrit Ahmad est située dans un petit bâtiment. À côté, une chambre est réservée aux malades qui arrivent de centres de détention. Pour ceux qui, comme Ahmad, viennent de Sednaya, pas de lits, pas de toilettes, la nourriture est jetée à même le sol. Dans la salle, parmi les autres malades, un homme d'une trentaine d'années, amaigri.

« Tu viens d'où ? lui demande Ahmad.

– D'Adra, souffle-t-il.

– C'est comment, là-bas ? La nourriture ?

– On arrive à manger un peu.

– À Sednaya, on a faim, très faim. »

Le détenu se plaint de douleurs à l'estomac. Ses râles se font plus bruyants.
« Faites-le sortir dans le couloir », ordonne le geôlier.

Ahmad s'exécute. Il allonge le détenu par terre, devant la porte. Le lendemain matin, il le retrouve au même endroit, une seringue dans l'avant-bras. Mort.

« Portez ce chien dehors ! »

Aidé par un autre malade, Ahmad le transporte dans la cour de l'hôpital. L'air ostensiblement dégoûté, le geôlier écrit au marqueur un numéro sur le corps, le prend en photo puis leur demande de le mettre dans un sac transparent. Au cours de l'après-midi, le geôlier numérotera et photographiera cinq autres corps qu'Ahmad placera dans des sacs, puis dans la camionnette.

Depuis des mois déjà, pour des questions de sécurité sur les routes, les photographes de la police militaire, comme César, ne peuvent plus accéder à Tichrine. Ce sont des geôliers, aidés par les malades eux-mêmes, qui assument la routine : numéro sur le cadavre, photo, sac... camionnette... destination inconnue.

Ahmad est renvoyé le lendemain à Sednaya. Sans soins. Trois mois plus tard, son état a empiré, il doit revenir à Tichrine. Même bâtiment, même pièce. Au sol, un homme réclame de l'eau. Masse anonyme, inerte, sans souffle ou presque. Le geôlier demande qu'il soit déposé dans le couloir. Au matin, il sera mort, lui aussi, une aiguille dans le bras. Ce jour-là, Ahmad, l'ancien étudiant, mettra une douzaine de corps dans des sacs et les portera dans la camionnette.

1. La lettre « q ».
2. Voir en annexe.
3. <http://www.hrw.org/reports/2012/07/03/torture-archipelago>.
4. L'ange de la mort.
5. Voir le croquis en annexe.

6

Entre deux feux

César

« J'apportais les photos plusieurs fois par semaine à Sami. Je les copiais sur une clé USB qu'il m'avait fournie, quand j'étais seul dans le bureau, avec toujours la crainte que quelqu'un entre et me voie. Lorsque je partais, je cachais la clé USB dans mon talon ou ma ceinture. Pour rentrer chez moi, je devais passer quatre ou cinq barrages de l'armée du régime. J'avais très peur. Je ne savais pas ce qui pouvait m'arriver. Les soldats pouvaient vouloir me fouiller, même si je possédais une carte de l'armée.

Pendant ces deux années, j'étais pris entre deux feux. Je craignais d'être arrêté par les rebelles parce que je travaillais pour le régime et d'être pris par le régime car je collectais ces preuves de torture. De chaque côté, je risquais la mort, et ma famille aussi.

Début 2013, la situation s'est tendue à Damas. Notre complexe militaire était à moitié encerclé par l'Armée syrienne libre. C'est un très vaste complexe militaire, avec la police militaire, les forces spéciales, une partie de la garde présidentielle, l'académie militaire... Les rebelles avaient pris le quartier de Berzeh au nord et celui de Tichrine à l'est. Ils avaient posté des snipers sur les immeubles élevés de Berzeh et nous tiraient dessus. La rue qui

séparait notre complexe du quartier de Tichrine ne faisait que quatre mètres de large. Ce demi-encerclement a duré environ six mois, à compter de début 2013.

Un matin, je devais aller à un autre bureau. Pendant que je marchais, un sniper a tiré. Je ne sais pas s'il était du côté de la rébellion ou de l'armée. La balle m'a manqué d'un mètre. Dans notre bureau, comme dans tous les autres, le soir à partir de 19 heures, à la nuit tombée, on évitait d'allumer la lumière pour ne pas être une cible.

Avant la guerre, on entrait dans le complexe par la porte principale qui donne sur l'avenue longeant Berzeh. Quand le quartier a été pris par les rebelles, on a dû changer de chemin. On pénétrait par un passage sur le côté, autrefois secret et interdit parce qu'il traverse toute la zone militaire.

À cause des affrontements, beaucoup de routes ont été coupées. Par exemple, les employés qui venaient du centre de Damas pour travailler à l'hôpital de Tichrine ne pouvaient plus y aller normalement. Ils devaient faire des détours, circuler sur une route montagneuse sur le mont Qassiun, où le régime avait posté des barrages. Leur trajet durait désormais une heure, une heure et demie, au lieu de dix minutes. Travailler à Tichrine était devenu aussi très risqué. L'hôpital a été plusieurs fois visé par les rebelles par des tirs de mortier.

Même nous, on ne pouvait plus aller y photographier les corps, à cause des conditions de sécurité sur les routes. En plus, avec l'augmentation du nombre des corps, beaucoup ont été envoyés à l'hôpital de Mezzeh, car le garage à voitures était grand, et se trouvait dans une zone entièrement contrôlée par le régime.

Pendant ces deux années, le plus dangereux pour moi était le chemin pour aller et revenir du travail. Un matin, je suis parti de chez moi vers 6 heures. J'étais dans un minibus, qu'on appelle des "services". Le chauffeur s'est arrêté car il y avait des tirs sur la route, il ne voulait pas continuer. Dans le minibus, on était quatorze, dont beaucoup d'employés. Nos chefs, que ce soient des civils ou des militaires, nous obligeaient à venir travailler, peu importe ce qui se passait sur les routes. On a dit au chauffeur : "On double ton tarif, si tu nous

emmènes jusqu'au centre de Damas.”

Il a hésité puis, tenté par le prix, a accepté. Il s'est engagé sur un autre chemin qui passe par la montagne. Mais là, on est tombés sur un barrage de l'Armée syrienne libre. On ne s'y attendait pas, leur barrage n'était qu'à sept cents mètres à vol d'oiseau de celui de l'armée régulière. Toutes les routes qui mènent à Damas étaient contrôlées, les coffres des voitures, les sacs des femmes étaient ouverts, les bus examinés. À la fin, avant que je m'enfuie du pays, pendant l'été 2013, des femmes étaient postées aux barrages pour fouiller intégralement les femmes. Le régime voulait empêcher les habitants des campagnes et des villes avoisinantes d'atteindre le centre de la capitale.

Les premiers mois de la Révolution, avant que la haine s'installe, j'ai entendu dire que les rebelles et les soldats de l'armée régulière s'échangeaient du thé, du maté ou du sucre. Les rebelles de l'Armée syrienne libre n'avaient pas de haine ni d'aversion à l'égard des agents du régime. Pour eux, le soldat était brimé, obligé d'obéir. Mais quand les massacres de civils par l'armée régulière se sont multipliés, les rebelles ne leur ont plus trouvé d'excuses. La poursuite de la Révolution est devenue une question de vie ou de mort des deux côtés.

Un matin, au barrage de l'Armée syrienne libre, donc, ils étaient quatre, avec des gilets multipoches et des cagoules. L'un d'eux a regardé par la vitre. Je suis devenu tout blanc. J'ai eu très peur qu'il ne nous demande nos cartes d'identité. Je n'avais que ma carte de l'armée. Je ne connaissais pas la femme assise à côté de moi mais je me suis mis à discuter avec elle, comme si on était un couple. Je pensais alors qu'il n'oseraient pas m'adresser la parole.

“D'où tu viens ? a demandé l'homme au chauffeur. Tu as des soldats à bord ? Des *moukhabarat* ?

– Je ne sais pas.

– Allez, vas-y, roule.”

Une autre fois, il y avait un barrage de l'opposition à l'entrée de ma ville. Je rentrais chez moi. Un des rebelles a arrêté la voiture et un autre a vérifié ma carte d'identité. Lui, je le connaissais, c'était un maçon qui avait fait des travaux dans ma maison. On avait eu de bonnes relations. Il savait que je

travaillais avec le régime. Au barrage, il n'a rien dit, il a même été très gentil et m'a laissé passer.

C'était bizarre, douteux, qu'il soit aussi gentil. Je me suis dit : "Ça cache quelque chose." Je suis arrivé chez moi, très stressé. J'ai tourné en rond dans mon salon pendant une demi-heure puis je suis retourné le voir. Il fallait que je sache ce qu'il avait derrière la tête. Je l'ai pris à part.

"Pourquoi tu m'as laissé passer ?

– Parce que je te connais, mais tu devrais quitter le régime.

– C'est difficile de faire déflection. Avec mes parents, mes frères et sœurs, ce serait suicidaire de quitter l'armée sans les mettre à l'abri avant.

– Oui, je sais. Mais fais attention à toi, la prochaine fois, tu tomberas sur quelqu'un de moins compréhensif."

Sami a alors décidé de me faire faire une carte d'identité civile pour que je puisse la montrer aux barrages des rebelles. Mon quartier était tenu en partie par les forces de l'Armée syrienne libre.

Un lundi, on a appris que le régime allait l'assiéger. Les habitants ont presque tous fui. Avec ma famille, nous sommes restés. Les soldats de Bachar pillent les maisons quand ils pénètrent dans une ville ou un quartier. Je ne voulais pas laisser la nôtre. Mes parents avaient économisé des années pour l'acheter. Le quartier était désert, sombre. Effrayant. Il ne restait que des personnes âgées ou les familles qui ne savaient pas où se réfugier. Il n'y avait plus d'eau, plus d'électricité. Il n'y avait que le bruit des tirs de mortier.

Au bout de trois jours, un proche est venu me voir. Il m'a poussé à quitter le quartier : "Si l'armée te voit, elle va croire que tu as fait déflection puisque tu es dans un quartier défendu par l'opposition. Et si les rebelles te trouvent, ils vont te prendre parce que tu travailles pour le régime." On a mis quelques affaires dans des sacs. Mes petits frères les portaient sur leur tête comme s'ils pouvaient les protéger des mortiers. Ils pleuraient. On a vu passer un camion, avec des couvertures à l'arrière, on est montés dessus, on est partis. Comme dans un film, avec les obus qui tombaient à droite et à gauche.

À la sortie du quartier, il y avait un contrôle de l'armée régulière pour empêcher les habitants de sortir. Je suis descendu du camion et j'ai pris à part

le soldat pour que le chauffeur n'entende pas.

“Je suis un collègue.

– Pourquoi tu es à l'intérieur alors ?

– Je suis venu chercher mes parents.”

Et je lui ai montré ma carte de l'armée.

Après le siège du quartier, on est revenus. Notre maison avait été détruite et pillée. Le plus dur a été de perdre nos souvenirs, nos photos. Beaucoup de choses manquaient : la vaisselle française, avec des assiettes couleur ivoire de bonne qualité, le mixeur Moulinex, et un lave-linge automatique acheté à crédit. Cela nous avait pris deux ans et demi pour rembourser les 25 000 livres syriennes. Mes parents avaient tout acheté à crédit, la chambre à coucher, les meubles de cuisine... Ma mère aimait sa cuisine. Il y avait même des ustensiles qui n'avaient pas encore servi.

Mais Sami avait sauvé le disque dur avec toutes les copies des photos. »

CACHÉES DANS LES ORDURES

Sami faisait régulièrement passer les clés USB à César. D'abord d'une capacité de 4 ou 8 gigas, puis de 16 gigas. Parfois, le photographe militaire craignait d'avoir « manqué » des photos. Il recopiait alors l'ensemble des clichés du mois sur un CD, avec le risque supplémentaire d'être découvert avec.

Sami, lui, transférait le tout sur deux supports. D'abord sur le disque dur de son ordinateur chez lui, insérant les photos dans des dossiers aux noms anodins, au cas où un agent du régime tomberait dessus. Ensuite, sur un disque dur externe. De longues minutes cruciales et essentielles : seules les photos originales fourniraient les métadonnées, avec la date, le type de l'appareil photo – preuves de la prise des clichés – et une haute définition – pour permettre l'analyse des blessures et émettre une hypothèse des causes de

la mort.

Pour être sûr de ne rien perdre, les photos étaient aussitôt envoyées à l'étranger par Internet, en basse définition cette fois, et donc moins lourdes. Coupures d'électricité, lignes mauvaises, cryptage des données, les envois étaient parfois aléatoires.

Quand le régime a attaqué leur ville, Sami a fait sortir sa femme et ses enfants pour les mettre à l'abri. Puis il est revenu retrouver un de ses meilleurs amis, dans la confidence depuis le début de l'opération. Recherché parce qu'il avait mis en ligne des vidéos de manifestants, celui-ci n'avait pas réussi à quitter le quartier encerclé. Les deux hommes ont pris l'ordinateur et le disque dur. Ils les ont mis dans un sac et les ont cachés sous un tas d'ordures – pas question de risquer de passer un barrage de l'armée régulière avec ça. Ils savaient bien que les soldats n'iraient pas fouiller là où il n'y a rien à voler. « Dans la précipitation, on avait mis tous nos œufs dans le même panier », sourit aujourd'hui Sami.

Quand les tirs de mortier s'intensifient et que les premiers soldats investissent les rues, les deux amis partent se cacher dans une maison voisine. Ils se hissent dans le faux plafond d'une cuisine et passent là trois jours et trois nuits d'angoisse. Sami pense à sa famille, à son père, aux lapins qu'il élève sur le toit de leur maison. À travers la fente du bois, ils tentent d'observer. « On a aperçu des militaires qui ont forcé un jeune à dire : "Il n'y a de Dieu que Bachar" puis l'un d'eux l'a abattu. On avait peur de mourir comme ça. On n'avait pas peur de la mort mais mourir de cette façon, oui. »

RESTER VIVANT ET VIVRE

Wafa et Sadiq

La mort. Wafa y a échappé et culpabilise pour ça. Pour avoir moins souffert

que d'autres aussi. Ni torturée ni violée. Mais elle pleure. Aujourd'hui, réfugiée en Turquie, elle raconte son histoire pour la première fois. Il y a trois jours, cette ancienne employée d'école était encore en Syrie où elle était condamnée au silence. Son mari est mort en détention. La famille de ce dernier vit toujours dans une zone contrôlée par le régime, ses membres sont donc susceptibles d'être arrêtés à n'importe quel moment. Pour témoigner, elle choisit de s'appeler Wafa parce que ce prénom signifie « Fidèle » en arabe. Pour évoquer son époux, elle utilise celui de Sadiq, « Sincère ».

« Celui qui entre est perdu, celui qui sort, renaît. » Ce pourrait être un proverbe, un dicton, une prophétie syrienne. Comme d'autres témoins, Wafa prononcera cette phrase plusieurs fois pour faire comprendre l'état d'esprit des Syriens. « Quand une personne est arrêtée, on ne sait jamais à quel moment elle va être libérée. Et quand elle sort, si elle sort, c'est comme si elle naissait une seconde fois, pour sa famille et pour la société qui ont tant changé depuis son arrestation. »

Dans la Syrie de Hafez el-Assad, plus de 17 000 détenus ont disparu entre la fin des années 1970 et le début des années 1980. L'organisation des droits de l'homme Syrian Network for Human Rights (SNHR) estime à 117 000 le nombre de personnes détenues depuis le début de la Révolution, la moitié sans que leur famille ait la moindre information à leur sujet. Dans son rapport d'août 2015, le SNHR avance le chiffre de 215 000 détenus donné par d'autres organisations locales.

Wafa et Sadiq, donc, ont été arrêtés en même temps, en mai 2013. Ils s'y attendaient depuis longtemps. Une valise était prête pour un départ précipité. À la maison, le couple, sans enfant, regardait les chaînes étrangères, comme Al Jazeera ou Al Arabiya. Quand ils quittaient leur domicile, ils changeaient de chaîne sur le décodeur, au cas où un agent des renseignements viendrait vérifier qu'ils ne s'informent pas auprès de ces médias qui « ternissent l'image de leur pays ».

Lui était fonctionnaire, aimait parler de liberté, de pacifisme. Il avait souvent mis en garde les jeunes contre l'envie de porter des armes par « amour-propre », par « inconscience » ou par « influence ». « Il refusait de s'exprimer comme le voulait le régime, se souvient aujourd'hui son épouse, c'est-à-dire en mettant en avant la religion, affirmant que c'est une révolution

sectaire, menée seulement par des sunnites qui veulent la fin des alaouites. »

Le matin de leur arrestation, le couple attend un ami dans la rue pour visiter un nouvel appartement. Idée naïve qu'un déménagement pourrait les protéger. Une patrouille de la Sécurité militaire arrive, et leur intime l'ordre de monter dans la voiture, sans prendre la peine de vérifier leur carte d'identité. Visiblement, ils savent qui ils sont. Wafa et Sadiq sont emmenés dans l'une des branches des services de renseignements militaires. Sur le trajet, Sadiq est frappé plusieurs fois au visage. Les agents se saisissent de leur ordinateur et de leur téléphone portable, tentent de récupérer leur argent et les bijoux en or que pourrait porter Wafa.

Dans le bureau des enquêteurs, Wafa et Sadiq sont assis côte à côte. Un officier entre et demande :

« Qui est-ce ?

– Untel et Unetelle, répond un collègue.

– Pourquoi tu as pris la femme ? On ne la veut pas. Rends-lui sa carte d'identité et laisse-la partir.

– On va peut-être avoir besoin d'elle ici.

– Non, laisse-la partir.

– Dis donc, tu as l'air d'avoir bon cœur. »

L'enquêteur s'approche et lui glisse deux mots à l'oreille. Le supérieur repart. Wafa doit rester.

Après quelques questions, le couple attend debout plusieurs heures dans le couloir. Interdiction de se parler, de se regarder. Puis Sadiq est rappelé dans le bureau. Il en ressortira les yeux bandés, dépenaillé, sans sa cravate, les pans de sa chemise sortis de son pantalon. C'est la dernière fois que Wafa verra son mari.

Elle est rappelée à son tour devant l'enquêteur. « Il m'a demandé de me déshabiller. Cela m'a tétranisée. Seul mon mari m'avait vue nue et je devais me montrer devant un étranger. J'ai cru qu'il allait me violer. Il voulait seulement me fouiller. Je ne pouvais plus bouger, je n'ai même pas réussi à refermer les boutons de mon manteau. Mes mains étaient comme anesthésiées. » Les enquêteurs lui attribuent le numéro 24 et l'envoient dans

une première cellule surchauffée. Deux femmes qui l'occupent déjà tentent de se recroqueviller pour qu'elle puisse s'étendre un peu la nuit. Le lendemain, on la fait monter au septième étage, dans une pièce de quatre mètres carrés, sans fenêtre, sans lits, qui retient sept femmes. Au sol, de minces couvertures sales et infestées de blattes.

DÉTENUE À TROIS ANS

Avec les femmes, Racha. La petite Racha. Elle a trois ans. Elle porte le numéro 8. En l'apercevant, Wafa craque puis hurle : « Qu'est-ce qu'elle a fait ? Vous nous considérez déjà comme morts ! » L'enfant est avec sa mère. Dans la journée, les femmes jouent avec elle, à la cuisinière ou à la marchande, parcourant à petits pas les deux mètres de libre de la cellule. « Qui va s'occuper de mon oiseau, demande sans cesse Racha. Tu crois qu'il est mort maintenant ? » Un après-midi, la fillette passe son visage dans la petite fenêtre de la porte, fait un V de la victoire avec ses petits doigts et lance, dans son langage enfantin, « *Houliya !* » au lieu de « *Hourriya !* ». « Liberté. »

Un des geôliers, un Druze, communauté minoritaire dans le pays, s'émeut. Secrètement, il fait passer un des tee-shirts du prisonnier de la cellule d'en face, apporte des ciseaux et une aiguille à Wafa.

Et ce matin de printemps à Istanbul, dans ses larmes mêlées de joie et de douleur, Wafa retire de son sac à main une pochette en plastique avec un tee-shirt à bretelles plié à l'intérieur. Elle sort le petit maillot de corps et, avec une infinie tendresse, passe et repasse sa main sur le tissu pour le défroisser. « Je le lui avais cousu pour qu'elle puisse se changer quand on lavait ses vêtements. Je lui avais fait aussi un short. »

Plus tard, bien plus tard, après sa libération, quand elle regardera les photos de César publiées sur des sites Internet, elle reconnaîtra ce geôlier et sa grosse moustache, qui s'appelait A. Z. « C'était le seul gardien sincère avec nous. Alors que les autres me menaçaient : “Attention, on va te faire descendre.” »

Wafa apprend vite que sa cellule est un « hôtel » comparée aux cachots des sous-sols. Deux repas par jour, parfois des fruits frais. « On était favorisées. On avait droit à des serviettes hygiéniques alors qu'on m'a raconté qu'ailleurs, les filles utilisaient des morceaux de tissu, qu'elles lavaient et qu'elles réutilisaient encore humides. »

Ici, au septième étage, un minuscule savon sert à toutes. Wafa tente de garder un minimum d'hygiène pour ne pas tomber malade, lave les seuls vêtements qu'elle porte et les réenfile mouillés. La nuit, les huit femmes doivent poser leurs jambes à la verticale sur le mur pour allonger leur dos.

Dans la cellule d'en face, un homme croupit depuis plus de vingt ans. Un autre attend depuis cinq ans. « Ils étaient là sans avoir été jugés, se révolte Wafa. Ils semblaient avoir reçu une éducation. Ce n'étaient pas des criminels, sinon les geôliers n'auraient pas osé dormir dans le couloir. Tout près d'eux. » Parfois même, les portes de ces cellules restaient ouvertes.

Ses interrogatoires ne ressemblent pas à l'idée que Wafa se faisait des séances chez les *moukhabarat*. Pour beaucoup de Syriens, la torture effraie plus que la mort. Wafa, elle, n'est pas battue, seulement insultée. Après quelques semaines, les passages dans le bureau des enquêteurs deviennent presque « symboliques ». Les mêmes questions se répètent sans attendre de réponse : « Est-ce que tu appartiens à une organisation humanitaire ? » « Ton mari est un terroriste, il a organisé des attentats à la voiture piégée. »

L'ancienne employée d'école pressent alors que son mari est déjà mort et qu'ils ne peuvent plus faire pression sur elle pour lui soutirer des aveux. Les agents des services de renseignements cherchent seulement à la garder « entière ». Pour extorquer de l'argent à sa famille, ou l'échanger. Ce sera les deux.

BOUCLIER HUMAIN

Dehors, la répression franchit un cap. Le 21 août au matin de cet été 2013, une attaque au sarin tue plus de 1 500 civils dans la plaine de la Ghouta. Tenue par les rebelles, la banlieue agricole de Damas est assiégée par l'armée depuis cinq mois. Très vite, les doutes ne sont plus permis. Seul le régime dispose de roquettes d'artillerie capables d'utiliser cet agent chimique. Les services de renseignements français s'activent, les députés du Parlement européen s'agitent.

Déjà, au printemps, 28 attaques localisées avaient causé la mort d'au moins 73 civils. Cette fois, devant le nombre des victimes au même endroit, les Occidentaux ne peuvent plus se dérober. La France et les États-Unis travaillent de concert. Barack Obama avait menacé d'intervenir en Syrie si le régime franchissait la ligne rouge du chimique. L'imminence d'une frappe des centres de commandement syrien se précise. Mais les capitales occidentales tergiversent. « Puniton », « vote », « attente de preuves »... Les États-Unis se déroberont et refuseront de frapper.

Dans les centres de détention de la capitale syrienne, on se prépare aux sanctions. Les officiers ont quitté les bâtiments. À côté de sa cellule, Wafa entend chuchoter deux geôliers assis par terre. « S'il y a des frappes, il faudra donc qu'on les tue ? » La porte de l'étage a été fermée de l'extérieur. Les deux hommes semblent inquiets. D'ordinaire interdits de portable pendant leur travail, ils ont gardé les leurs. Mais, sans armes, munis de simples bâtons, ils paniquent.

La précipitation est sensible partout. Mazen el-Hammada, l'activiste devenu *soukhra* au sein de l'aéroport militaire de Mezzeh, est sorti de cellule avec plusieurs centaines d'autres prisonniers. Encadrés par une quarantaine de militaires en armes, ils sont dirigés vers le bout des pistes. Un officier déserteur, prisonnier comme lui, marche à ses côtés. Le connaisseur s'étonne de voir les hangars vidés de leurs avions. De nouvelles portes ont été installées à l'entrée des bâtiments. « On nous a mis dans les hangars, pour servir de bouclier humain », raconte Mazen aujourd'hui.

Pas de frappe. La routine reprend ses droits.

Wafa, elle, est descendue un mois plus tard au bureau des enquêteurs, qui lui promettent :

« Tu vas rentrer chez toi.

– Qu'avez-vous fait de mon mari ?

– Il a été transféré à la justice.

– Pourquoi je ne suis pas passée devant un juge, moi ? Qu'allez-vous faire de moi ? Je veux ma carte d'identité, mon ordinateur, la clé de chez moi. »

Elle veut récupérer ses affaires. On lui réclame de l'argent. Elle refuse et elle sera échangée. Dans la voiture dans laquelle on lui ordonne de monter, deux *chabiha*, miliciens du régime, tatoués et crâne rasé, tiennent des grenades dans leur main. Wafa va servir de monnaie d'échange contre des militaires prisonniers des insurgés.

De retour chez elle, sa famille lui annonce qu'un de ses neveux – le plus proche de son mari – a disparu à son tour. Contre un bakchich à des agents du régime, il avait, dès les premières heures, appris l'endroit où le couple était détenu. Contre quelques dizaines de milliers de livres syriennes supplémentaires, il avait obtenu que Wafa puisse parler au téléphone avec son frère. Faveur rarissime. Un autre membre de la famille, qui travaille au sein du régime, avait couvert cette rencontre téléphonique : « On veut que tu rassures ta famille. » Dans l'appareil, Wafa, prudente, avait juste osé dire : « Tout va bien. »

Pour le neveu, la suite était prévisible : un matin, dans la rue, plusieurs *moukhabarat* ont arrêté sa voiture, fait descendre son épouse, et sont repartis avec lui et son véhicule. C'était le troisième des trois frères arrêtés. Le premier avait disparu en allant acheter du pain au printemps 2013. Le deuxième a été emprisonné deux mois et demi avant que le régime propose à ses parents de payer pour le voir sur son lit d'hôpital. Blessé à la tête, il n'en avait plus que pour quelques heures.

Manque celui qui avait remué ciel et terre pour la retrouver et la faire sortir, et dont on ne savait rien depuis. Est-il vivant ? Fait-il partie de ces milliers de cadavres photographiés par la police militaire, comme Sadiq ? Un des amis de Wafa avait en effet retrouvé la photo de son mari dans le dossier de César et la lui avait montrée : « C'était le 24 juin 2014 », se souvient-elle aujourd'hui, comme si ce jour pouvait remplacer la date précise de la mort de Sadiq et

qu'elle ne connaîtra probablement jamais. Elle en a juste une idée. « Quand j'ai vu ce cliché, j'ai compris qu'il était mort très peu de temps après notre arrestation. Je lui avais coupé les cheveux la veille. Ils n'avaient pas eu le temps de beaucoup repousser. Sa barbe non plus. »

Un an plus tard, dix jours avant de quitter la Syrie pour la Turquie, Wafa prépare des assiettes de pistaches et de fruits secs pour célébrer les fiançailles de son frère. Les familles sont réunies dans le salon mais l'esprit est ailleurs.

Le jeune fiancé ouvre sur son ordinateur les pages Facebook sur lesquelles sont affichés les portraits des détenus décédés. Des photos du dossier César ont en effet commencé à être diffusées sur les réseaux sociaux. Le frère de Wafa leur explique que cette banque de données, macabre et secrète, permet à ceux qui sont sans nouvelles d'un frère, d'un mari, d'une fille, d'être sûrs de leur mort. Les visages se resserrent autour de l'écran. La photo du troisième neveu est là, parmi les centaines d'autres.

Aujourd'hui, dans son refuge d'Istanbul, Wafa continue de scruter les milliers de portraits de César qui circulent sur des sites Internet. Incapable de « revenir à [s]a vie d'avant », « honteuse d'avoir été bien traitée », « désireuse de ne pas oublier la souffrance des autres ». C'est sa façon de continuer de participer. « Nous sommes responsables de ce qui nous arrive aujourd'hui, avance la survivante. Rester silencieux et laisser les dictateurs s'exprimer à notre place, c'est leur donner un blanc-seing. Notre silence après le drame de Hama nous a menés ici. Combien de familles ne savent toujours pas où sont leurs proches qui ont disparu pendant ce massacre ? »

Avec les familles de disparus

César

« Il m'est arrivé d'aider des mères qui cherchaient leur fils. Si elles me le demandaient, c'est qu'elles avaient déjà tout essayé. Elles avaient eu des contacts qui n'avaient pas abouti ou avaient versé de l'argent pour rien.

Dans notre pays, les Syriens ont toujours payé pour obtenir des informations sur leurs proches en détention. Après la Révolution, la corruption a pris une autre ampleur. Au sein de l'armée et des services de renseignements, l'autorité s'est délitée, les ordres étaient moins respectés, les piliers du régime se sont, en quelque sorte, désintégrés. Cette mafia est devenue une sorte de jungle. Beaucoup y ont vu l'occasion de se faire encore plus d'argent en vendant des renseignements, même faux. La moindre question posée à un membre du régime s'achète, la moindre réponse aussi.

Avant la guerre, si tu avais donné de l'argent et qu'on t'avait arnaqué, tu pouvais aller te plaindre. Aujourd'hui, c'est impossible. Quand un père cherche à savoir où est son fils arrêté et dont il n'a aucune nouvelle depuis des mois, il va essayer de voir un officier, un agent des services de renseignements ou un avocat proche du régime. S'ils lui soutiennent de l'argent en promettant de le faire sortir et qu'ils ne tiennent pas parole ou lui mentent parce que le fils

est déjà mort, qu'est-ce que le père peut faire ? Râler auprès des autorités ? On va lui rétorquer : "Tu cherches des informations sur un terroriste ? Mais toi aussi tu es un terroriste. Tu as élevé ton fils pour qu'il soit un terroriste. Tu devrais aller en prison à ton tour !" Les agents se couvrent les uns les autres.

Alors des mères essayaient d'avoir des informations par mon intermédiaire. Comme je n'étais pas un haut gradé, j'avais moins de pouvoir que d'autres. Si elles venaient à moi, c'était qu'elles étaient désespérées. Quand elles m'appelaient sur mon portable, elles me faisaient courir un risque puisqu'il était sur écoute. Je les rappelais alors d'un des téléphones publics qui ne sont pas surveillés. Grâce à quelques amis, je pouvais avoir des informations. En sortant des centres de détention, les détenus passent par la police militaire avant d'aller en prison. Mais je ne savais rien sur ce qui se passait dans les centres de détention.

Aider ces familles me faisait me sentir mieux. Ma conscience pouvait se reposer même si je travaillais toujours pour le régime, pour Bachar el-Assad.

Quand quelqu'un cherche des informations sur un proche arrêté par les renseignements militaires, par exemple, il va théoriquement à la justice militaire. Si le prisonnier est mort, on lui dit d'aller à l'hôpital de Tichrine où sont conservées les archives des médecins légistes pour avoir un certificat de décès. S'il est en prison, on le renvoie à la police militaire pour avoir une autorisation de visite. S'il est dans un centre de détention d'une des branches des services de renseignements, là, on va étouffer l'affaire en affirmant qu'on n'a aucune information sur lui.

D'où l'importance des contacts et de l'argent.

Pendant les deux ans où j'ai photographié les corps de détenus, une dizaine de familles sont venues directement dans notre service. Avec le numéro du détenu lui-même ou celui du rapport médical, on peut retrouver sa photo dans nos archives. Mais si on n'a pas l'un de ces numéros, c'est impossible car on n'archive pas ces photos avec les noms des morts.

Un jour, un homme est venu chercher la photo de son frère. Il était accompagné d'un enquêteur de la police militaire et du chef de notre département. Il avait obtenu le numéro de détenu de son frère. C'était

exceptionnel que quelqu'un vienne ici avec tous ces renseignements. On a trouvé le corps qui portait ce numéro et il l'a vu. Il a reconnu son frère à son tatouage et une dent en or. C'était un père de famille de deux enfants. Choqué, en partant, l'homme a tendu de l'argent à l'enquêteur. Celui-ci l'a refusé devant moi, mais je suis sûr qu'il l'a récupéré après.

Un autre jour, deux femmes sont venues dans le service, toujours avec un enquêteur et le responsable de l'informatique. Elles étaient belles-sœurs. Elles cherchaient le mari de l'une qui était le frère de l'autre. Elles avaient environ trente, trente-cinq ans. Elles avaient une feuille signée par les services de renseignements avec le numéro du médecin légiste. Grâce à ce numéro, j'ai pu savoir quel jour cet homme avait été photographié. Cela a été facile de le retrouver car les photos sont rangées en fonction de ce numéro et par date. Il n'y en avait donc que trente ou quarante photos à regarder dans le dossier de ce jour-là.

Quand elles ont vu la photo, elles se sont mises à crier, à se griffer le visage, à s'arracher les cheveux. C'était très dur car je ne pouvais rien dire, ni montrer que je comprenais leur douleur. Elles-mêmes ne pouvaient pas insulter le régime qui avait tué leur mari et leur frère. Elles auraient été arrêtées à leur tour. L'une s'est évanouie. Un agent est allé chercher de l'eau de Cologne pour la ranimer. Je m'en souviens bien, c'était la première année de la Révolution car, à cette époque, les soldats pouvaient encore s'offrir de l'eau de Cologne. Après, c'est devenu trop cher à cause de la guerre.

Une autre fois encore. Des membres du régime ont contacté la famille d'un garçon détenu. Ils lui ont promis de le faire sortir en échange d'un demi-million de livres syriennes (environ 3 300 euros à l'époque). Le père du garçon connaissait quelqu'un au sein de la police militaire. Cet agent lui a dit que son fils était très certainement mort et qu'il ne devait pas payer. Le père ne voulait pas le croire et était prêt à donner cet argent.

L'agent est venu me voir et on a cherché. On avait la date approximative de sa mort. On a fouillé dans les photos et on l'a trouvée. Quand on a vu le corps, on a compris qu'il était mort juste après son arrestation. Avec son téléphone portable, l'agent a photographié l'une des photos du dossier du garçon, celle du bas du corps, reconnaissable car il portait un caleçon avec un échiquier dessiné. Je n'ai pas voulu qu'il copie les autres photos, notamment celle du

visage. J'avais très peur que les parents n'aillent se plaindre aux services de sécurité qui tentaient de leur soutirer de l'argent alors que le jeune homme était déjà mort. L'agent m'a juré qu'il effacerait cette photo de son téléphone pour qu'on ne risque pas de se faire arrêter, lui et moi.

En Syrie, quand une personne se fait arrêter, elle est torturée et peut donner des informations, vraies ou fausses, et envoyer dix autres personnes en prison. Qu'elles aient un rapport ou pas avec l'affaire. »

DE L'ARGENT POUR CHAQUE INFORMATION

Ahmed

Quand Khaled est mort, son corps a été marqué au front d'un numéro et d'un nom : « 9077 » et « *Jawiyé* » (« aériens », sous-entendu « services de renseignements aériens »). Le médecin légiste lui a attribué le numéro 3217 pour son rapport médical. Sur la photo, Khaled ne montre aucun signe évident de torture, son visage est reconnaissable, malgré une brûlure à un œil et une barbe d'une dizaine de jours. Seul indice : un de ses pieds est rouge. Khaled porte toujours le haut et le bas de pyjama qu'il avait conservé sous ses vêtements pour aller chez le boucher. Il faisait froid ce 2 janvier 2013 au matin lorsqu'une patrouille des renseignements aériens l'a arrêté dans la rue. C'était sa seconde arrestation.

Ce père de famille de quarante-deux ans était chef de chantier à Daraya, ville moyenne de la banlieue de Damas. À une dizaine de kilomètres au sud-ouest du centre de la capitale, et proche de l'aéroport militaire de Mezze, cette localité de 250 000 habitants était à la pointe du mouvement pacifiste. Dès les premiers jours du printemps 2011, des jeunes de Daraya ont marché silencieusement pour réclamer la libération de prisonniers d'opinion. Certains ont scandé : « *Silmiyé, silmiyé !* » (« Pacifique, pacifique ! »). D'autres ont offert des fleurs et de l'eau aux soldats du régime.

La première arrestation de Khaled a eu lieu dans son bureau en mars 2012. Peu après, un détenu libéré par les services de renseignements poste la liste de ses codétenus de cellule sur une page Facebook dédiée à Daraya. Pour avertir au plus vite les familles, les amis, les proches. Comprendre la descente aux enfers des prisonniers dans la nuit des cachots n'est rien si on ne pénètre le silence dans lequel leur disparition fige leur mère, leur frère ou leur enfant. Cruauté de l'absence, violence de l'arrogance des services de renseignements. Donner des nouvelles des détenus est dangereux mais capital.

Dans les années 1980, des milliers d'islamistes ont été écroués dans la prison de Palmyre, au milieu du désert, sans que leur famille en soit informée. Nombre d'entre eux sont morts de faim ou sous la torture. Ou exécutés sommairement à l'intérieur des cellules comme ce 27 juin 1980. Au lendemain d'une tentative d'assassinat manquée contre Hafez el-Assad, l'armée est entrée dans la prison et a tué un millier de détenus.

Aujourd'hui encore, celui qui franchit la porte d'un centre de détention disparaît. Parfois, pour protéger une mère fatiguée, un vieux père, leurs proches leur cachent l'arrestation du fils, de la fille. Et si leur mort se confirme, on la tait aussi. Mort clandestine. Mémoire interdite.

Quand le détenu de Daraya est sorti, donc, il a inscrit le nom de Khaled sur les réseaux sociaux. Ahmed, le frère, lui a demandé : « Tu es sûr, c'était bien lui ? » Oui, c'était bien Khaled. Un autre ami l'a mis en relation avec un agent du régime qui, pour 400 000 livres syriennes (environ 4 000 euros à l'époque), a enregistré en douce la voix de Khaled afin de la faire entendre à sa famille. « Je l'ai tout de suite reconnue », confirme Ahmed. Cinq mois plus tard, le chef de chantier sera libéré. Retour à une réalité douloureuse et violente.

Quelques semaines après, Daraya la pacifique subit l'un des pires massacres de la guerre. Près de 700 habitants ont été exécutés dans une expédition punitive contre la ville, les 25 et 26 août 2012. L'imam local qui prônait la non-violence avait déjà été arrêté. Ghyath Mattar, un homme jeune de vingt-six ans qui avait tendu des roses aux soldats, avait été torturé à mort et son corps rendu à sa famille. Un décès qui avait ému le Département d'État américain. Mais Daraya l'insoumise persistait à demander la démocratie. Le

20 août, l'armée a massé ses troupes autour de la ville, bloqué entrées et sorties, avant de pilonner les faubourgs. Les communications ont été coupées. Les *chabiha*, miliciens du régime, se sont infiltrés, ont ratissé les quartiers, massacré dans les mosquées, exécuté les gens qui osaient sortir dans les rues, abattu des familles entières dans des cages d'escalier.

Le lendemain, les rues sont jonchées de victimes. Hommes, femmes, enfants, vieillards. À la télévision d'État Addounia, le présentateur parle d'un massacre commis par les « terroristes » et affirme que l'armée a nettoyé la ville des « bandes armées », puis lance le reportage de la journaliste envoyée sur place. Lunettes de soleil dans les cheveux, chemise bleu ciel assortie au gilet pare-balles, épaule dénudée, la belle apostrophe le téléspectateur : « Comme vous pouvez le voir, chers téléspectateurs, les victimes sont partout. Je ne sais pas si les mots vont être suffisants... Tenez, il y a encore une femme en vie, on va lui parler et on va l'entendre... »

Reportage grotesque. Et sordide. La journaliste enjambe des corps, tend son micro à une vieille femme blessée, allongée dans le cimetière. Elle a perdu son mari, sa fille et ses deux fils. La reporter continue son chemin pour interviewer une petite fille de trois ans, assise dans un pick-up, tétanisée à côté du cadavre de sa mère. À grand renfort de musique de film d'action, de ralentis puis d'accélérations de séquences, elle suit les soldats qui ouvrent le feu dans « une mission de désinfection des restes des terroristes ».

Au milieu des soldats, les témoins approuvent la parole officielle.

Pendant l'attaque, un oncle paternel de Khaled, Ahmed Jalal, imam respecté prêchant la non-violence, a été arrêté. Le reste de la famille a fui la ville pour s'installer quelques kilomètres plus au nord, dans le quartier de Mezzeh, à Damas. Trois des six frères, leur épouse et leurs enfants habitent ensemble une grande maison avec sept chambres. Ce 2 janvier 2013, quand Khaled ne rentre pas avec les courses, son frère Ahmed comprend. Le vendeur de tabac confirme qu'un informateur l'a dénoncé aux *moukhabarat*. Une patrouille des services de renseignements aériens est venue l'arrêter.

Ahmed contacte à nouveau un intermédiaire. Un officier à la retraite, cette fois-ci. Dans le café où il le rencontre, il lui glisse une enveloppe qui contient 1 500 dollars. « Donne-moi un peu de temps, je vais voir ce que je peux

faire », lui promet l'autre. Ahmed le retrouve une semaine plus tard, au même endroit. « Ton frère va bien. On a dit aux geôliers de ne pas le frapper. Si tu veux le faire sortir, le chef de la branche demande 1 500 dollars. » L'homme rassemble une nouvelle partie de ses économies, vend un bracelet en or de son épouse. Quelques semaines plus tard, il retrouve l'officier à la retraite. « On a fait un rapport pour qu'il ne soit pas jugé comme terroriste. » Un mois et demi passe. « Patience », lui rétorque l'ancien militaire. La fois d'après, il assure : « Il va bien. Personne ne lui fera de mal. Il sera libéré lors d'une amnistie. »

En fait, Khaled est mort depuis longtemps. Moins de deux semaines après son arrestation, d'après la photo prise par César ou un de ses collègues. Mais la famille a longtemps gardé espoir. « Qu'est-ce qu'on pouvait faire d'autre ? » s'excuse aujourd'hui Ahmed, réfugié en Turquie avec l'ensemble de sa famille.

Un an auparavant, l'argent avait en effet permis de faire libérer Mounser, le cadet des frères. Condamné à quinze ans de prison pour terrorisme, écroué dans la prison de Sednaya, les dollars ont corrompu un juge, qui l'a libéré. Un de ses oncles avait lui aussi profité d'un tel arrangement. Après trois mois de détention, le vieil homme avait été transféré à la prison civile d'Adra, puis relâché. Aujourd'hui, il n'a plus toute sa tête, voit mal, n'entend que d'une oreille. Son passage par l'hôpital 601 de Mezzeh, où il était enchaîné au lit, avec une épaule déboîtée et des hallucinations, a laissé des séquelles. « La procédure est plus simple quand nos proches sont en prison, explique Ahmed. L'avocat peut s'occuper de faire parvenir l'argent à la personne qu'il faut. C'est plus opaque et aléatoire quand les détenus sont dans des centres de détention. On ne sait jamais où va notre agent, quels intermédiaires sont efficaces. »

FOSSES COMMUNES

Le cheikh Ahmed Jalal, l'oncle imam appréhendé pendant le massacre de Daraya, n'a pas été libéré. Il est mort cinq mois après son arrestation. Sa photo

a été retrouvée parmi celles de César postées sur Internet. L'homme porte le matricule 3026 et l'inscription « *Jawiyyé* ». Le 1^{er} novembre 2012, le médecin légiste a archivé son dossier sous le numéro 2409. Comme lui, le corps de Khaled a été jeté sous le hangar de l'hôpital 601 de Mezze. Fin de vie archivée dans le rapport médical sous le numéro 3217, en janvier 2013. À cette date, toute sa famille avait trouvé refuge dans ce quartier résidentiel après le massacre de Daraya. Ils habitaient à moins de cinq cents mètres de l'hôpital.

Le corps de Khaled était là, à quelques minutes à pied de la maison-refuge, avant d'être jeté dans un charnier. Mais comme pour les milliers de civils assassinés dans les centres de détention, l'« enterrement » de Khaled avait été ordonné et archivé. Comme celui de Y. M., dont voici l'ordre d'inhumer¹ :

Extrêmement confidentiel

République arabe syrienne

Commandement général de l'armée et des forces armées

Division des renseignements – Branche 227

Numéro : xxxx/5T

Date : xx/xx/2013

À la police militaire de Damas

Pendant l'enquête la personne arrêtée, Y. M., prénom de la mère B., habitant dans le quartier de S., en face de la mairie.

Son état de santé s'étant détérioré, il a été emmené en urgence à l'hôpital militaire 601 le xx/xx/2013.

La personne ci-dessus est décédée suite à l'arrêt de son cœur et de son système respiratoire. Son corps a été entreposé dans le frigo de l'hôpital mentionné ci-dessus sous le numéro x/xxxx.

Veuillez enterrer son corps dans un lieu connu en coordination avec le

bureau en charge d'enterrer les morts, conformément à la décision du Bureau de la Sécurité nationale, inscrite dans le fichier de la branche 248, numéro xxxx/xxx/x date du xx/xx/2012, qui vous a été envoyé et en votre connaissance.

Attaché au document : une enveloppe timbrée, scellée en rouge, contenant la carte d'identité du prévenu.

Copies aux :

Branche 291/B en référence à la lettre numéro xxxx

Branche 248 en référence à la lettre de la branche 291/B ci-dessus

Branche 294 en référence à la lettre de la branche 291/B ci-dessus

Nombre de copies : 5.

Chef de la division du service de renseignements

Par procuration

Chef de la branche 227

Où Khaled a-t-il été enterré ? Au « cimetière des martyrs » de Najha ? Au « cimetière sud » de Bahdaliyah ? Les deux cimetières, dans la banlieue sud de Damas, sont soupçonnés de contenir des fosses communes. En collaboration avec Human Rights Watch, l'organisation syrienne des droits de l'homme Violations Documentation Center a publié dans son rapport de septembre 2013, sur la branche 215 des renseignements militaires, des témoignages et des photos satellite accusateurs : arrivées de camions frigorifiques, travaux d'enfouissement à l'aide de bulldozers, traces de tas de sable et de chaux, qui permet la dissolution des cadavres...

Selon des témoignages recueillis par Violations Documentation Center², un jour de fin septembre-début octobre 2012, deux camions sont entrés dans le cimetière de Najha. Des centaines de corps y auraient été enterrés. Les forces de sécurité avaient interdit l'accès au lieu en fermant les rues avec des barrières, mais les témoins étaient déjà présents à proximité.

1. Le document original est reproduit en annexe.
2. [http://www.vdc-sy.info/index.php/en/reports/1380463510#.VZT3ePntmko.](http://www.vdc-sy.info/index.php/en/reports/1380463510#.VZT3ePntmko)

Partir vivant, un devoir

César

« On voulait faire sortir ces photos pour que les familles des morts sachent que leurs proches étaient décédés. Il fallait que les gens apprennent ce qui se passait dans les prisons et les centres de détention. Quand Bachar el-Assad tombera, le régime voudra détruire les preuves, c'est sûr.

Pourquoi le régime garde-t-il ces photos ? Je me le suis souvent demandé. Pourquoi décrire les corps et garder leurs photos ? Je suis un homme simple, je ne suis pas un politique, je vais vous répondre simplement. Les services de sécurité des renseignements ne se coordonnent pas au sein du régime. Ils ne savent pas ce que font les autres. Chacun s'organise et travaille selon ses propres intérêts. La justice militaire, les services de sécurité...

Cela fait cinquante ans que la police militaire archive les preuves d'accidents et de décès de soldats pour la justice militaire. Le régime documente tout, pour ne rien oublier. Donc, il documente ces morts. Les photos servent aux juges et aux enquêteurs. Elles complètent le dossier. Si les juges doivent un jour le rouvrir, il en aura besoin. Après le début de la Révolution et pendant la guerre, on a perpétué cette routine, tout simplement ! Sans que le régime imagine qu'elle puisse un jour se retourner contre lui.

Les services de sécurité ont un sentiment d’impunité totale. Ils n’imaginent pas qu’on puisse un jour demander des comptes pour leurs exactions. Ils savent que des grandes puissances soutiennent le régime. Ils n’ont jamais pensé non plus que ces photos sortiraient et seraient montrées au monde extérieur.

En fait, je me demande si les responsables des services de sécurité ne sont pas plus bêtes qu’on ne le pense. Occupés à réprimer les manifestants, piller le peuple, tuer, ils ont oublié que leurs exactions étaient documentées. Regardez l’attaque chimique sur la Ghouta ! Les responsables savaient qu’il y aurait des preuves documentées. Ils ont quand même visé la région !

Mais, au fond, pourquoi photographier tous ces corps torturés à mort ? Seul le régime peut répondre précisément à cette question. Je suis sûr qu’il continue à le faire, malgré les photos que j’ai sorties.

Comme je suis sûr que des membres du régime continuent de croire que les manifestants et les rebelles de l’Armée syrienne libre sont des “terroristes”, poussés par des agents de l’extérieur, et qu’ils détruisent le pays. Au début de la Révolution, la majorité des militaires le pensait. Beaucoup se sont rendu compte ensuite que ce n’était pas vrai, mais tant de sang avait déjà été versé.

Je me rappelle quand le régime a libéré des djihadistes qui avaient fait la guerre en Irak contre les Américains. Ils avaient été arrêtés à leur retour en Syrie. On a tous été surpris dans notre département. Pourquoi le régime fait-il ça ?

Je n’ai pas parlé avec eux personnellement mais ils sont passés par le quartier général de la police militaire. Les prisonniers qui vont être libérés, grâce à une amnistie par exemple, sont transférés chez nous. Les services de renseignements militaires et le ministère de l’Intérieur envoient un ordre à la police militaire et la police civile.

Les détenus arrivent chez nous dans des camions avec des barreaux. Ils sont rassemblés dans la cour et restent dans la prison de la police militaire pendant vingt-quatre à quarante-huit heures, avant d’être envoyés devant un juge qui les libérera.

Des policiers chargés de les surveiller se parlaient entre eux. Ils se

demandait comment le régime pouvait libérer des hommes qui avaient combattu en Irak. Ils ne comprenaient pas pourquoi.

Pendant les deux ans où j'ai copié clandestinement ces documents, j'ai eu peur pour ma famille et pour moi. J'étais parti sur un chemin, je ne pouvais plus reculer. Je devais finir ce que j'avais commencé. Je savais qu'un jour j'arrêterais ce travail, mais je ne savais pas quand. Je retardais ce moment. Mais les choses devaient bien se faire, je devais partir.

Un jour, j'ai senti que j'étais plus en danger qu'avant. Il a été décidé de m'exfiltrer. C'était dur. J'étais inquiet avant de le faire. Mais on avait déjà perdu notre maison, nos affaires, on vivait depuis des mois dans un logement qu'une connaissance nous prêtait.

Jamais je n'ai pensé être obligé de quitter mon pays. Avant la Révolution, on vivait modestement, simplement, au jour le jour, sans grandes ambitions. Jamais on n'avait visité les belles régions de la Syrie. On n'avait ni le temps ni l'argent. Je ne suis allé au cinéma que deux fois dans ma vie. Je n'avais pas voyagé à l'étranger. Je n'avais pas de passeport. Les appelés pendant leur service, les soldats et les membres des renseignements, personne n'a l'autorisation de voyager.

À la génération de mes parents, le peuple a vécu sous le pouvoir de Hafez el-Assad puis celui de son fils. Rien ne peut se faire sans autorisation des services de sécurité. Pour tout ce qui touche à la vie quotidienne : le mariage, le divorce, les voyages, même le prénom de l'enfant, il faut une permission. Les Syriens ont pris l'habitude de vivre avec cette injustice. Elle est devenue leur nourriture quotidienne. On en souffrait. Quand la douleur s'accumule, l'être humain apprend à vivre avec.

Un matin, j'étais au bureau, je dormais là-bas parce qu'on n'était plus assez nombreux. On n'avait pas le droit de rentrer chez nous. J'avais une tâche à accomplir à l'extérieur qui me permettrait de franchir des barrages de Damas et sa banlieue. Mon départ a été planifié à ce moment-là. Partir, et ne plus revenir.

Quand j'ai mis le pied hors du bâtiment de la police militaire, j'étais triste et heureux. Triste de laisser des amis avec qui j'avais travaillé longtemps.

Triste de partir vers l'inconnu. Mais heureux de quitter cette pression quotidienne consistant à photographier les corps et risquer d'être arrêté. On ne savait jamais ce que le lendemain allait nous réservé.

En franchissant la barrière du complexe militaire, je n'ai pas pensé à mes parents, j'ai juste pensé à me mettre en sécurité : comment atteindre la frontière sain et sauf ? J'avais trop peur. J'étais un peu rassuré par cette mission que j'étais censé accomplir et qui me permettrait de me déplacer relativement libre et franchir les barrages à Damas et dans la banlieue.

J'avais rendez-vous avec un membre de l'opposition à une station de bus. On me l'avait décrit et il savait aussi à quoi je ressemblais. On avait nos numéros de téléphone respectifs au cas où, même si le mien était sur écoute. Cette rencontre était risquée. J'avais peur qu'il me trahisse et lui que je sois un espion toujours à la solde du régime. Heureusement, je connaissais les lieux, cela m'a rassuré. On s'est reconnus. Sans se dire grand-chose, on est montés dans sa voiture et on est partis.

Il m'a surpris car il connaissait beaucoup de monde. On a franchi quelques barrages sans qu'on nous demande nos papiers. Puis, on s'est dirigés vers une route secondaire, caillouteuse et moins fréquentée, pour quitter Damas. Au bout d'une cinquantaine de kilomètres, il m'a remis entre les mains d'une deuxième personne. Qui m'a remis à son tour à quelqu'un d'autre que je ne connaissais pas. Je changeais de passeur environ tous les cinquante kilomètres. C'est la seule façon de pouvoir circuler aujourd'hui en Syrie. Il faut des hommes qui connaissent leur coin, les routes et les chemins non surveillés, pour éviter les barrages. Mais ces moments où je changeais de voiture et de passeur étaient toujours inquiétants. "Celui-là va-t-il me trahir ? Et lui ? Suis-je entre des mains sûres ?"

Sur la route, en territoire contrôlé par des rebelles, on peut se croire en sécurité mais des informateurs du régime traînent. Le voyage a duré plusieurs jours. On a traversé des zones bombardées.

Et je suis arrivé à la frontière sud. J'y suis resté un certain temps, logé par une personne de confiance, dans sa famille, avec sa femme et ses enfants. Elle savait que j'étais un déserteur mais pas ce que j'avais accompli. Cette région, connue pour aider les déserteurs, est encerclée par le régime.

Il fallait que j'attende le moment opportun pour traverser illégalement la frontière. Après quelques jours, j'ai commencé à m'ennuyer dans la maison. Je suis sorti et j'ai vu des associations aider des civils en distribuant de la nourriture. De la farine, du lait. C'était une aide de pays arabes et de pays occidentaux. Un jour, à l'heure précise de la distribution, un obus de mortier est tombé à vingt mètres de nous. Ça ne pouvait pas être un hasard. L'armée a forcément des informateurs !

Peu à peu, la famille m'a considéré comme un des siens. Mais je me sentais comme un poids, ils étaient très nombreux et la nourriture était rare. La grand-mère préparait le pain elle-même car la boulangerie avait été détruite par le régime.

Là, j'ai découvert ce que c'était que de vivre avec la faim dans une région assiégée. À Damas, dans les régions du régime, on avait du pain, de quoi acheter à manger. On ne se rendait pas compte qu'une partie de la population syrienne souffrait de la faim. Ici, les familles faisaient la queue des heures pour recevoir un petit sac de nourriture. Jamais je n'aurais imaginé vivre ça.

Je sortais parfois dans la journée, dans les jardins alentour. Il y avait encore des vergers. J'ai cueilli du raisin. Les habitants de ce coin sont généreux. Je ne devais pas trop m'éloigner. Un soir, l'homme de la famille est rentré et ne m'a pas vu. Il s'est mis en colère quand je suis revenu. Il avait peur que je sois tombé entre de mauvaises mains, des informateurs du régime ou des groupes armés extrémistes.

J'ai passé la frontière caché dans une voiture. Quand je suis arrivé dans le pays frontalier, j'ai retrouvé plusieurs membres de ma famille. J'étais content de les voir et de les savoir en sécurité. Mais ce pays grouille d'espions, on n'était pas tranquilles. Plusieurs déserteurs y ont été abattus. On prenait garde de ne pas nous mêler aux autres Syriens, nombreux, réfugiés là-bas.

On est restés plusieurs mois puis on s'est réfugiés en Europe. J'avais peur de l'avenir, j'étais inquiet. En partant, les enfants de Sami étaient heureux de prendre l'avion. Quand il a atterri et que la porte s'est ouverte sur la passerelle, ils se sont précipités tout joyeux : les enfants ne savent pas ce qui les attend. »

EXFILTRER CÉSAR EN URGENCE

Sami, Abou Khaled

César ne peut raconter comment il a été protégé. En ce début d'été 2013, des rebelles de l'Armée syrienne libre le surveillent discrètement. Sans qu'il le sache, depuis des mois, les combattants suivent à distance ses moindres déplacements. Leur commandant est Abou Khaled, un homme petit, frêle, la parole rare. Il est originaire du Qalamoun, comme Abou el-Leith, ce détenu survivant de la branche 227 des services de renseignements militaires.

Deux fois, Abou Khaled et son groupe ont « perdu » des informateurs. Démasqués par le régime avant de sortir les preuves de crimes qu'ils avaient collectées dans les hôpitaux militaires de Mezzeh et de Tichrine.

Deux ans déjà que la Révolution a éclaté et que le pays s'est enfoncé dans la guerre. La carte de la Syrie ressemble à une peau de léopard : taches contrôlées par le régime, taches de territoires tenus par l'opposition qui tente d'y installer une nouvelle administration – comme dans le Nord, près de la frontière turque. Certaines lignes de front se stabilisent. D'autres bougent. Impossible désormais de circuler d'une ville à une autre par la route normale. Non seulement il faut savoir où sont situés les barrages du camp adverse mais il faut aussi connaître les chemins et les sentiers qui permettent de les éviter, quitte à faire des détours de plusieurs heures... ou plusieurs jours.

Les djihadistes de Daech, l'organisation État islamique, sont entrés en jeu en Syrie au printemps 2013. Peu à peu, ils grignotent des territoires aux rebelles de l'Armée syrienne libre dans le Nord-Est du pays, plus intéressés par combattre l'opposition que le régime. Le régime est lui aussi plus enclin à frapper les positions militaires de l'ASL, qui pourrait porter une alternative politique modérée au pouvoir de Bachar el-Assad, plutôt que celles de Daech. Daech et le régime, « alliés objectifs » contre une alternative démocratique.

Il devient urgent d'exfiltrer César. L'homme, toujours entre deux feux, tient

sur les nerfs, torturé par le sentiment coupable de participer malgré lui aux massacres du régime. Plusieurs fois, il a voulu arrêter, plusieurs fois on l'a persuadé de poursuivre. Lui seul peut collecter ces preuves à l'intérieur même du régime. Son ami Sami est en contact avec un activiste de l'opposition modérée et pacifique qui récupère les photos volées et les envoie par mails cryptés à l'étranger. Des milliers ont déjà été rassemblées et transmises de cette façon. Faut-il continuer, au risque que César soit découvert, alors qu'il est le témoin capital de la machine de mort de Bachar el-Assad ?

Dans le quotidien de la guerre et la continuité de l'opération, la sensibilité du dossier n'apparaît pas forcément. Pour en prendre conscience, il faut se donner le temps de regarder de près les clichés. Les faire défiler, lentement. Réaliser que, là, sourire sur leur visage juvénile et gants de chirurgien aux mains, ce sont des soldats du régime, des Syriens, qui posent accroupis, joyeux, devant les cadavres d'autres Syriens. Et s'arrêter, atterré, sur celui d'un voisin, d'un cousin.

Sami a connu cette douleur-là. Il en sait l'efficacité. Il décide d'envoyer à Abou Khaled la photo qu'il a repérée sur le disque dur d'un de ses amis médecin, emprisonné par le régime. Dans la Syrie en guerre, tous les personnels soignants sont pourchassés. Parce qu'ils s'occupent des blessés, quels qu'ils soient – manifestants pacifiques, rebelles armés, habitants des quartiers tenus par l'opposition, parfois même miliciens du régime –, le pouvoir les considère comme des « terroristes ». L'UOSSM (l'Union des organisations syriennes de secours médicaux) détient une liste de 292 médecins tués depuis mai 2011.

Dès les premiers mois de la Révolution, les hôpitaux publics n'étaient plus sûrs. On y amputait sans raison les mains d'activistes, on y laissait mourir des manifestants légèrement blessés. Pour soigner les civils, les chirurgiens se sont mis à opérer dans la clandestinité, dans des cuisines, des caves, des pièces minuscules sans hygiène, manquant de tout, anesthésiants, désinfectants, pansements, scalpels, bistouris...

Comme les activistes ou les rebelles armés, beaucoup de soignants des hôpitaux ont alors pris des faux noms pour éviter d'être repérés et protéger leur famille. Dans les zones tenues par l'opposition, les hôpitaux sont délibérément ciblés par les roquettes et les missiles du régime.

Être médecin, infirmier ou aide-soignant est aujourd’hui aussi dangereux que de porter une kalachnikov sur une ligne de front.

Sami sait donc très bien ce qu’il fait quand il poste par mail la photo du corps de ce médecin à Abou Khaled. L’homme avait été interpellé à un barrage de l’armée loyaliste sur la route alors qu’il allait voir le commandant de l’ASL. Torturé à mort, visage tuméfié, corps disloqué, la photo de son cadavre est arrivée, selon la voie officielle, dans les archives de la police militaire. Puis via César, sur le disque dur de Sami. Et enfin sur l’ordinateur d’Abou Khaled. Le choc.

Le lendemain matin, Sami prend le chemin de la ferme familiale d’Abou Khaled, dans les hauteurs du Qalamoun, isolée dans le djebel, dominant plusieurs collines, défenses naturelles contre les assaillants. Là, les deux hommes se parlent longuement. « On devait absolument aider César à déserter, raconte aujourd’hui Abou Khaled. Il fallait qu’il arrive à sortir vivant du pays, que ces photos parviennent au monde. »

Abou Khaled organise l’exfiltration du héros anonyme. César franchit la frontière, caché dans une voiture. Les dizaines de milliers de documents sont enregistrés sur deux disques durs. L’un, avec les copies des photos envoyées par mail en basse définition, est déjà à l’étranger. L’autre, avec les photos originales en haute définition, est encore en Syrie. Abou Khaled franchira clandestinement les montagnes de la frontière libanaise pour l’exfiltrer. Avant de le remettre à Sami à Beyrouth.

La révélation est proche, le temps de la justice suivra.

TRANSMETTRE LE DOSSIER

Hassan Shalabi

Plusieurs semaines après leur sortie, dans un pays voisin de la Syrie, César,

Sami et sa famille survivent comme réfugiés dans un appartement prêté.

Hassan Shalabi, un opposant de longue date à Bachar el-Assad, pénètre dans la petite chambre mal éclairée, glaciale en ce début d'hiver – le chauffage électrique marche au ralenti –, et, dans la pénombre, serre longuement César dans ses bras. Pour ce Syrien, secrétaire général du Courant national syrien, militant pour le renversement pacifique du régime syrien, ce qu'a accompli le déserteur est inespéré. De tendance islamiste modérée, le Courant national syrien, créé en 2011 par des universitaires et des scientifiques, prône des valeurs de liberté et de démocratie, de justice sociale et d'égalité, teintées de principes islamiques.

En cet hiver 2013, les chancelleries occidentales et les opinions publiques n'ont plus que les mots « djihadistes », « terroristes » et « État islamique » à la bouche. Dans le nord de la Syrie, dans les territoires dits « libérés », une dizaine de journalistes étrangers ont été kidnappés par les futurs égorgeurs de l'État islamique.

« Le monde mélangeait les vrais révolutionnaires et les djihadistes, explique Hassan Shalabi. On oubliait le terrorisme d'État à l'origine de tout et qui continuait. » Ce jour-là, il a sous les yeux, avec les photos de César, de quoi illustrer ce terrorisme étatique. Les preuves parlent d'elles-mêmes, elles feront – pense-t-il – forcément basculer la guerre du terrain militaire – où aucun camp ne peut prendre le dessus – vers le terrain juridique, et les tribunaux internationaux.

Hassan Shalabi a pris connaissance du dossier par l'intermédiaire de l'ami de Sami qu'il connaît depuis son enfance. Depuis son enfance, justement, ce chercheur en sciences islamiques de quarante-deux ans, diplômé en management, ne supporte pas de voir une famille ignorer où se trouve l'un des siens arrêté par le régime. Un drame que sa propre famille a connu.

C'était un vendredi de décembre 1980. Dans la voiture familiale, les enfants se chamaillent. Ils sont sept, la plus grande a huit ans, le dernier deux mois. Hassan, l'aîné des garçons, a sept ans.

Ils arrivent de la ville d'Al-Tal, où ils habitent, à une dizaine de kilomètres de Damas, et viennent visiter l'oncle maternel, à Berzeh, à l'ouest de la capitale. La Honda bleue se gare au pied de l'immeuble de l'oncle. Le petit monde se bouscule pour descendre de voiture. Le bébé dans les bras, la mère les presse. Le père, qui a déjà lâché le volant, patiente devant le véhicule.

« *Salam aleikoum*. Est-ce qu'on peut te demander quelque chose, mon frère ? » Deux hommes en civil, pantalon gris foncé, pull brun, s'adressent au père, Abou Hassan (« le père de Hassan » en arabe, diminutif affectif que les Arabes donnent souvent aux parents). L'homme s'approche d'eux. D'un geste rapide, ils lui enfilent une cagoule sur la tête, le frappent avec un bâton et le jettent dans une Jeep, stationnée plus loin dans la rue et qui vient de démarrer.

« *Abou Hassan rah !* » La mère crie, pleure. Son mari « est parti », expression utilisée par les Syriens dans ces années 1980 où tant d'entre eux disparaissent dans les profondeurs des services de renseignements. Dans la rue, les passants se figent. Personne n'ose s'approcher pour les réconforter.

« Hassan, hurle la mère, va chercher ton oncle ! » L'oncle est formel : « Vous ne parlez de ça à personne, jamais. Il ne faut pas qu'on sache qu'il a été arrêté. » Puis il pousse tout le monde dans la maison. Il est pourtant officier de l'armée. Si lui ordonne de se taire, qui va les aider ?

Pendant ces semaines de détresse, la famille supplie l'oncle d'obtenir des informations. Celui-ci affirme avoir essayé, sans succès. Le jeune Hassan, qui écoute toutes les discussions du haut de ses sept ans, a peur. Si cet officier craint les services de sécurité, alors oui, son père est perdu.

Trente-quatre ans plus tard, l'histoire rattrapera le gradé devenu grand-père. Son propre fils sera arrêté et torturé à mort pour punir la famille de l'activisme de Hassan qui a fui le pays et défend le dossier César. Sa femme ira réclamer son corps pour l'enterrer. La réponse sera sans appel : « On l'a enterré nous-mêmes. » Pas de dépouille donc mais une déclaration à signer attestant que son mari est mort d'un « arrêt cardiaque » pendant un interrogatoire. Papier qui servira à établir un certificat de décès afin que l'épouse puisse régler la succession. C'est tout. Pas d'au revoir, pas de tombe où se recueillir.

Dans la rue, ce vendredi de décembre 1980, le jeune Hassan n'avait pas dit au revoir non plus à son père. Après ses larmes d'enfant, un immense vide qu'il allait désormais accompagner d'une colère silencieuse devant la résignation de sa mère. Et qu'il allait mettre au service des familles de disparus.

« Je ne comprenais pas, se souvient aujourd’hui Hassan Shalabi. Mon père était un professeur en sciences islamiques très populaire. C’était un homme religieux, un croyant qui aidait beaucoup les autres. Il n’aimait pas les Frères musulmans car il ne voulait pas politiser l’islam, mais, comme eux, il était un opposant au régime. »

Abou Hassan est envoyé dans le bagne de Palmyre. Comme des milliers de prisonniers d’opinion. Pendant trois mois, jusqu’à sa libération, la famille n’aura aucune nouvelle. Le lendemain de son retour, le père envoie tout le monde en Arabie Saoudite. « Il avait compris qu’il n’avait été relâché que pour mieux être surveillé, notamment quand il reprendrait contact avec ses amis opposants, raconte son fils. Mon père est sorti clandestinement du pays et nous a rejoints. J’ai grandi en Arabie Saoudite et je n’ai remis les pieds en Syrie qu’à l’âge de vingt-quatre ans. »

Marié avec une Syrienne originaire d’Al-Tal comme lui, Hassan s’installe à Damas. Une obsession le guide alors : aider les familles de prisonniers à savoir où et comment sont retenus leurs proches. Leur tendre la main, ne pas les laisser dans l’ignorance comme il l’a été à sept ans, abandonné avec sa famille, invisible devant le mur silencieux des autorités.

À la fin des années 1990, Hassan rencontre Imad Eddine al-Rachid, l’un des professeurs de son épouse, qui poursuit ses études. Il enseigne les sciences islamiques à la faculté de charia de Damas, dont il deviendra le vice-doyen. Les deux hommes s’apprécient.

Comme Hassan, Imad a grandi dans une famille imprégnée de justice sociale et de valeurs musulmanes. Comme lui, son adolescence le façonne. Fonctionnaire du ministère de l’Éducation, le père fume et parle politique à ses sept enfants, aux filles comme aux garçons. Mais ces paroles ne doivent pas sortir de la maison afin de ne pas éveiller les soupçons du régime et risquer d’être arrêté. Les discussions autour de la table vont forger le regard et l’activisme futur d’Imad.

Quand Hama est écrasée par l’armée en février 1982, Imad est en terminale. Trente-huit jours après le massacre, le lycéen décide d’aller, sans rien dire à

personne, dans la ville alors interdite par les autorités à quiconque « sans raison » de s'y rendre. Il affirme à ses parents qu'il va chez un ami. Aujourd'hui encore, son père ignore tout de cette entreprise. Imad achète donc un billet pour Alep, le bus doit passer par Hama.

Quand le bus traverse la ville martyre, les regards se figent sur les destructions. L'homme assis à côté d'Imad rabaisse sur son visage le keffieh enroulé autour de tête. Et pleure. « Comme une madeleine, dit aujourd'hui Imad. Pendant une heure, il n'a pas arrêté. Personne n'osait parler dans le bus. On a partagé notre douleur à travers nos larmes. » Charismatique, d'une douceur rassurante, Imad fait partie de ces hommes qui n'ont pas honte de leurs pleurs.

Après leur rencontre, Hassan et Imad vont marcher côte à côte pendant des années de dictature et de répression. Ensemble, ils œuvreront à la création du Courant national syrien.

D'inspiration religieuse, le Courant national syrien est un parapluie pour différents groupes de tendances très diverses, islamistes comme laïques. À la différence des Frères musulmans syriens qu'ils considèrent comme des rivaux, les dirigeants du Courant national connaissent très bien les réalités du pays. Une partie des cadres habitent toujours en Syrie. Et ceux qui se sont exilés l'ont fait récemment, comme Hassan et Imad. Ensemble, les deux hommes porteront le dossier César devant la communauté internationale. Unis jusque dans la vie privée, quand le fils de l'un épousera la fille de l'autre.

Avant l'exil, les deux militants avaient entrepris un travail de terrain pour aider les familles de prisonniers. Dans son quartier, quand Hassan apprenait que des gens avaient disparu, il interrogeait discrètement des connaissances, des voisins de confiance : « Tu connais quelqu'un qui pourrait nous donner des renseignements sur Untel ? Ou quelqu'un qui pourrait sortir des infos sur ce centre de détention ? » Travail de fourmi clandestin pour établir des listes de « disparus », pari risqué aussi pour ne pas tomber sur la « mauvaise » personne. Une approche prudente et subtile indispensable en permanence.

Avant d'aller voir un membre du régime, il faut décrypter ses pensées, la nature de ses attaches avec le pouvoir. « Au temps de Hafez, le père, analyse aujourd'hui Hassan Shalabi, la majorité des fonctionnaires et des hommes des renseignements étaient là par idéologie. Avec le fils, Bachar, beaucoup veulent

juste gagner leur vie. Ceux-ci sont plus faciles à soudoyer pour obtenir des informations. Mais il ne faut pas se tromper. Tenter de corrompre un partisan du régime peut vous envoyer en prison rejoindre celui que vous voulez faire libérer ! »

En plusieurs occasions, aidé par de riches Syriens vivant à l'étranger, Hassan avait réussi à faire libérer des détenus moyennant finance.

FAIRE SAVOIR AU MONDE

« Imad, il faut que tu viennes. Je ne peux pas t'en parler au téléphone. » En cette fin d'automne 2013, devant l'ensemble des photos, qu'on appellera désormais le « dossier César », Hassan réalise leur portée. Jusqu'à présent, il n'avait reçu que quelques copies. Réunis par milliers, ces documents prennent une autre ampleur. Après une « nuit de cauchemar », Hassan décide de montrer le dossier en entier à Imad Eddine al-Rachid, son compagnon de route. Depuis des mois, les deux militants du Courant national syrien sont engagés dans l'opposition pacifique au régime. Ils ont participé entre autres, en septembre 2011, à la création du Conseil national syrien, première représentation politique des forces de l'opposition au régime de Bachar el-Assad.

Imad Eddine al-Rachid rejoint Hassan dans ce pays frontalier de la Syrie. Il sait que des photos des prisonniers décédés dans les centres de détention existent. Un de ses amis, un businessman, lui avait raconté comment, contre 600 000 livres syriennes (4 000 euros), il avait eu la preuve de l'arrestation et de la mort de son frère et de son cousin. Dans les bureaux de la police militaire, devant les photos qu'un officier lui présentait, il avait reconnu les deux corps avec leurs numéros. L'homme d'affaires avait alerté Imad et demandé que l'opposition travaille sur cette affaire. Mais, à l'époque, le militant politique n'avait pas pris la mesure des choses.

Là, devant l'ensemble des clichés, Imad, comme Hassan, va réaliser, effondré. « J'avais déjà vu des détenus mourir quand j'avais moi-même été

arrêté et torturé dans les années 1980. Mais ça, je ne l'avais jamais vu. Ce sont des tueries organisées, systématiques. » Pendant une semaine, Imad ne dort plus. Les ombres des corps passent devant ses yeux dans la nuit. Seule la lumière allumée l'aide à trouver un peu de repos.

Ce dossier est une bombe. Faut-il le donner à une organisation des droits de l'homme, le remettre aux Nations unies ? Le Courant national syrien a-t-il les épaules assez larges pour le porter devant la communauté internationale ? « On a considéré ce dossier comme un dépôt, c'était le dossier du sang syrien, il ne nous appartenait pas, explique Hassan Shalabi. Nous avons senti que nous avions deux responsabilités. Il fallait d'abord que les familles sachent si leurs proches étaient sur ces photos, et donc décédés, ensuite, il fallait qu'elles obtiennent justice. » Imad et Hassan décident de garder ce dossier entre les mains du Courant national syrien.

Ce sera leur force et leur faiblesse. Des opposants leur reprocheront plus tard d'avoir voulu s'en servir pour mettre leur mouvement en avant politiquement. Mais les deux hommes, qui travaillent dans la clandestinité depuis des années, savent bien que certains groupes d'opposition sont instrumentalisés, d'autres infiltrés par des agents du régime. Ils craignent d'être récupérés.

Même au sein du Courant, Imad, Hassan et Sami travailleront dans le secret pendant quelque temps. Première chose à faire : classer, trier ces milliers de photos et documents, en dégager une vision d'ensemble afin de définir ce qui va être divulgué au public, aux chancelleries occidentales, à la justice.

Le dossier exfiltré de César comporte trois catégories de photos.

La première contient celles de détenus morts dans les centres de détention des services de renseignements ou dans les prisons. Les prisonniers portent trois numéros sur eux, dont celui de la branche des services de renseignements où ils étaient détenus.

La deuxième centralise celles de soldats du régime tués par balles, apparemment lors de combats. Les dépouilles des militaires portent leurs nom et prénom, auxquels s'ajoute souvent la mention « martyr ».

La troisième, enfin, rassemble des clichés de civils, parfois des familles entières, hommes, femmes, enfants, grands-parents, étendus sur le sol, la plupart du temps dans leur maison. Abattus d'une balle ou décédés dans

l'explosion d'une grenade à main, les corps identifiés comme « terroristes » portent un seul numéro.

Pendant ces deux années, entre 2011 et 2013, César a copié tout le travail de son service, comme il se présentait au jour le jour. Suivant les ordres : un matin, les photographes allaient à l'hôpital de Mezzeh prendre des clichés des cadavres de détenus. Le lendemain, ils pouvaient être envoyés dans un quartier répertorier les corps de familles de « terroristes ». Le jour suivant, ils partaient enregistrer ceux de militaires tués dans un affrontement ou simplement dans un accident de voiture.

D’OÙ VIENNENT LES CORPS ?

Imran, Zakaria

Le Courant national syrien décide de communiquer d'abord, et avant tout, sur les photos des détenus. Évaluant, mal d'ailleurs, le nombre de clichés quand il avancera, dans les médias et auprès des chancelleries, le chiffre de 55 000 photos essentiellement de détenus morts. Il y a en fait 45 000 clichés dont ceux de soldats et de civils. Mais le chiffre de 55 000 photos de 11 000 morts en détention sera repris par tous les médias.

Imad et Hassan laissent de côté les quelque 18 000 photos des 1 036 corps de soldats et des 4 025 victimes civiles pour se concentrer sur celles des détenus.

Dans un appartement d'Istanbul, non loin de l'aéroport Ataturk, où le Courant a installé ses bureaux, Sami se plonge chaque nuit dans les documents. Il a perdu le sommeil depuis longtemps. Photo après photo, il repère les numéros des cadavres. Parfois, l'image est floue, le chiffre à peine lisible sur le corps. L'ancien ingénieur en construction devient archiviste

légiste.

Il dénombre 26 948 clichés de 6 627 de détenus, qui ont été emprisonnés dans vingt-quatre centres de détention localisés à Damas¹. Chaque détenu était photographié quatre fois par les photographes militaires.

Les prisonniers viennent en majorité des branches 215 et 227 des services de renseignements militaires.

La répartition est la suivante :

- 3 452 étaient écroués dans la branche 215 des services de renseignements militaires, soit 52,09 % du total
- 1 998, dans la branche 227 des services de renseignements militaires, soit 30,15 %
- 350 dans la branche des services de renseignements aériens, soit 5,28 %
- 278 dans la branche 216 des services de renseignements militaires, soit 4,19 %
- 112 dans la branche 235 des services de renseignements militaires, soit 1,69 %
- 99 dans la branche 251 de la Sécurité d'État, soit 1,49 %
- 54 dans la branche 248 des services de renseignements militaires, soit 0,81 %
- 49 dans la branche 220 des services de renseignements militaires, soit 0,74 %
- 45 dans la police militaire, soit 0,68 %
- 116 viennent d'une branche non identifiée, soit 1,75 %
- 74 viennent de divers services, soit 1,12 %

En Syrie, dans le climat de guerre et de peur, les clichés ont été copiés puis enregistrés à la va-vite sur un disque dur. Ici, dans le calme du bureau, il va falloir renommer les photos avec le numéro du détenu puis les ranger par branches et par dates de décès. L'idée est de pouvoir accéder facilement, d'un clic, à n'importe quel cliché. Même si l'on ne connaît l'identité d'aucune de ces victimes.

Toujours dans la discréction, Imran, un jeune informaticien de Mouadamiyé, dans la banlieue de Damas, va s'y atteler avec Sami. Recherché par le régime, il a quitté son pays, comme ces milliers d'autres activistes qui, abandonnant métier, maison, famille souvent, entament une nouvelle vie ailleurs. Secrète pour ceux, nombreux, qui poursuivent leur activité militante. Ils gardent alors leur nom de résistant lorsqu'ils se présentent afin de protéger des services de sécurité ceux qu'ils ont laissés derrière eux.

Imran est passé par l'Égypte avant d'arriver en Turquie. Imad Eddine al-Rachid, qui le connaît, lui confie la tâche de réorganiser le dossier. Imran n'a pas de logement, il dort dans les bureaux du Courant national syrien. À vingt-six ans, il est encore un gamin. Seul devant les visages immortalisés par l'équipe de César, il découvre l'horreur.

« À force d'en voir, à l'époque, je suis devenu dépressif, je me suis mis à détester tout le monde, raconte Imran. Comme si je n'avais plus de sentiments, comme si l'ange de la mort² allait venir prendre mon âme. » Avec l'oubli comme seule thérapie. Imran a déjà perdu une partie de ses souvenirs. Les pièces de la maison où il a grandi, ses amis de collège. Les détails de certains événements dramatiques.

Comme ce matin, en Syrie, où toute la famille est réunie dans l'une des mosquées de Mouadamiyé pour dire au revoir à un de ses cousins tué à un barrage par des miliciens du régime. Une voiture explose devant le lieu de culte. Sous le choc, devant les fenêtres qui volent en éclats, Imran, désesparé, se relève, court vers sa voiture pour rejoindre l'hôpital, comme s'il était seul. Puis, se souvenant que sa famille est derrière lui, dans la mosquée, revient sur ses pas et trouve le bâtiment détruit et des morceaux de corps épargillés dans les décombres. Blessés, ses parents et ses cousins ont déjà été pris en charge, mais le traumatisme est là. La famille va enterrer un jeune homme ce matin-là. Le soir, il y en aura trente-sept à mettre en terre.

« Aujourd'hui, ma mémoire me fait défaut, reconnaît le jeune homme. J'ai du mal à me concentrer, à apprendre. » Comment sortir indemne du spectacle de 27 000 photos inhumaines ?

Bientôt, un autre activiste va le rejoindre. Sous le pseudonyme de Zakaria,

cet ancien pédiatre damascène arrive du Liban par où il s'est enfui. Imad Eddine al-Rachid qui connaît ses compétences fait aussi appel à lui : « Tu es médecin, que peux-tu sortir de ces photos ? Est-ce que tu peux établir, par exemple, une liste des souffrances endurées par ces personnes ? »

Zakaria accepte de faire un deuxième tableau Excel. Pendant des semaines, devant l'écran de son ordinateur où défilent les clichés, il va noter ses remarques à la main, sur une feuille posée à côté. Au début, le pédiatre travaille par tranches de dix minutes seulement. La colère le submerge, il doit se lever, marcher, pour qu'elle ne se transforme pas en haine. « Ces photos sont comme un réservoir pour les combattants de l'État islamique », analyse-t-il aujourd'hui. Il pense aussi à ses trois petites filles qui l'ont rejoint en Turquie avec leur mère. Que va-t-il leur raconter ? « C'est comme si elles n'avaient plus d'histoire. On ne va pas rentrer de sitôt en Syrie. Où est l'école que j'aurais pu leur montrer en leur disant : "Voilà où j'ai étudié" ? J'ai vécu dans une ville avec une mixité sociale. Où est-elle aujourd'hui ? Mes amis alaouites, mon professeur de collège chrétien... Où sont-ils ? La mosaïque syrienne n'existe plus. »

« Je suis parti de Syrie comme lors d'une nuit sans lune, sans aller dire au revoir ni embrasser ma mère. » Un activiste l'avait prévenu par téléphone alors qu'il arrivait à l'hôpital où il devait assurer sa garde : « Tu dois quitter le pays, maintenant. » Zakaria s'est rendu chez un ami, a emprunté son portable et prévenu sa femme qui lui a apporté son passeport le lendemain. Il a cassé sa carte SIM, retiré la batterie de son appareil. Un autre activiste a fait vérifier que son nom n'était pas fiché aux postes-frontières et il a rejoint le Liban. « Trois jours après, des membres des services de renseignements venaient me chercher à l'hôpital. Trop tard. »

Devant l'écran de son ordinateur en Turquie, l'homme évite de penser, tente de ne pas s'attarder sur les photos. Mais certaines le forcent à s'arrêter. Le regard de l'homme qui le fixe comme s'il vivait encore, celui qui hurle de douleur, bouche ouverte, quand la mort le prend. Zakaria se sent proche d'eux et pleure. Il y a ceux, surtout, qui sourient au moment de mourir et qui, étonnamment, apaisent l'archiviste.

Fatalement, le pédiatre tombe un jour sur la photo qu'il redoutait tant, celle

d'un professeur, membre de son groupe d'activistes, un ami commun avec Imad. « Un pur, assure Zakaria. Il avait refusé tous les postes au sein des comités de coordination ou même au sein de la Coalition nationale syrienne. Il était menacé, aurait dû quitter la Syrie, mais il avait préféré rester. » Chaque nuit, à l'heure où les militants parlaient de liberté ou organisaient des manifestations dans des pièces exiguës, le professeur posait son ordinateur portable sur son ventre rebondi comme sur une tablette et lançait dans un éclat de rire : « Voilà mon bureau. » Il a fini par être arrêté. Longtemps, Zakaria et la famille du professeur ont espéré le faire libérer, à coups de centaines de milliers de livres syriennes. Mais les négociations avec des membres du régime ont traîné. Trop.

Dès qu'il s'est penché sur le dossier César, Zakaria a pensé à lui. Il a découvert sa photo moins d'une semaine après. Sûr à 99 % que ce cadavre était celui de son ami. Plus tard, alors qu'il travaille avec Imad, il lui montre la photo parmi d'autres, sans rien dire. Au regard d'Imad sur le cliché, il comprend qu'il ne s'est pas trompé. Leur ami est bien mort sous la torture au sein de la branche 215 des services de renseignements militaires.

DES NUMÉROS ET DES QUESTIONS

Avec Imran, Zakaria définit 24 critères pour décrire les 27 000 clichés de détenus morts³ :

- mineurs, jeunes de moins de 18 ans
- adultes
- personnes âgées de plus de 50 ans
- maigreur
- blessures sur la peau (dues au manque d'hygiène et de soins médicaux ou aux poux, punaises et puces qui pullulent dans les cellules)
- torture légère
- usage de produit chimique

- yeux énucléés
- plaies
- tatouages (certains ont une croix, d’autres la terre de Palestine dessinée, d’autres encore, chiites ou alaouites, ont un sabre d’Ali marqué sur la peau. L’un d’eux a même le visage de Bachar el-Assad sur tout le buste)
- strangulation
- chocs électriques
- torture sévère (plaies profondes)
- marques de coups de fouet
- blessures probantes
- présence de sang frais (certains détenus venaient visiblement juste de mourir, achevés au sein même de l’hôpital, ou par terre, dans ce garage où sont entreposés les corps)
- abdomen ouvert
- geste médical sur le corps
- membres brisés
- attelle
- trous dans le corps
- *tashahoud* (l’index droit levé en témoignage de sa foi)
- opération médicale
- handicap

Un de ces 27 000 clichés ne sera pas répertorié dans ce tableau. Par pudeur sans doute pour l’unique femme de ce dossier. Rehab Alallawi avait vingt-quatre ans, elle était étudiante en troisième année de génie civile à l’université de Damas. Arrêtée en janvier 2013 après avoir participé à des manifestations, morte peu après, et reconnaissable dans son vêtement noir, parmi les autres corps photographiés.

« Les 75 cas de détenus décédés en tendant leur doigt en signe d’allégeance à l’islam montrent qu’ils ont vu la mort arriver, explique Zakaria. Ils ont prononcé la profession de foi car ils savaient qu’ils allaient mourir. Comment ont-il su ? Sans doute les agents qui les interrogeaient leur ont fait comprendre

que c'était la fin... Les trous dans la peau sont dus à des coups de feu et plus rarement à une perceuse, poursuit le pédiatre. Ici, on n'avait jamais entendu parler de ce type de torture avec une perceuse. C'était une pratique en vigueur dans les prisons irakiennes dans les années 2000. Est-ce que des miliciens chiites irakiens sont venus en Syrie conseiller le régime ou participer à la répression ? »

Au final, les deux archivistes revoient à la hausse le nombre de corps de victimes et en dénombrent 6 786. Et ils n'ont compté que ceux qui étaient clairement identifiables. Parfois, sur les photos, seul un buste apparaît. Appartient-il à une personne comptabilisée, à une autre ? Ils ont préféré ne pas les ajouter à leur liste.

Le tableau Excel montre entre autres que 2 936 victimes ont souffert de la faim et 2 769 de torture, 1 510 d'entre elles ont des blessures sur la peau. 37 détenus ont le visage ou le corps déformé par une substance chimique. Parmi ceux-ci, 12 étaient détenus dans la branche 215 des services de renseignements militaires. Morts en février 2013, ils portent des numéros successifs : 3831, 3832, 3833, 3834, 3835 (cet homme a des électrodes sur le buste), 3836, 3837, 3838 (le corps de celui-là est posé sur un drap d'hôpital en nylon bleu et sur la photo, à côté de lui, on aperçoit les jambes d'un agent du régime des bottes jaunes aux pieds), 3839 (le corps de cette personne a fondu), 3840, 3841 et 3842.

Il y a aussi ces 455 détenus dont les yeux ont été énucléés, dont 189 dans la seule branche 215. Le tableau montre plusieurs cas en 2012 et début 2013 puis, tout d'un coup, les chiffres s'affolent et ce sont des suites successives de dix, vingt, trente numéros de détenus énucléés. Exemple, les photos prises le 1^{er} juin 2013 dans les garages de l'hôpital de Mezzeh montrent 40 corps sans yeux. Le 7 juillet 2013, il y en a 57.

Pourquoi ? Comment ? La majorité des yeux ont visiblement été retirés avec un objet tranchant, d'autres ont peut-être été mangés par des animaux qui rôdaient dans l'hôpital où les cadavres étaient laissés à l'abandon pendant plusieurs jours. « Quand on observe la suite des numéros de détenus énucléés, analyse Zakaria, on ne peut s'empêcher de penser que des membres du régime ont décidé, un jour, de mutiler ces personnes les unes après les autres. »

Le tableau est incomplet. Il manque des photos, il manque des numéros. Parfois, même, deux corps portent le même numéro de détenu. « Le régime a beau être routinier, il n'est pas toujours professionnel et ses agents peuvent se tromper, explique Zakaria. Beaucoup ne savent pas bien se servir d'un ordinateur et le médecin légiste remplit ses cahiers à la main... César a aussi copié ces photos dans un état de stress qui a pu l'amener à oublier certains dossiers enregistrés dans l'ordinateur du bureau de la police militaire. »

Une chose est sûre : le dossier montre des suites de numéros vertigineuses. Au-delà de la torture, du surpeuplement des cellules, de la faim qui tue, déchiffrer ces numéros, c'est décrypter la machine de mort syrienne, le système, le mécanisme.

Pour rappel, chaque corps photographié porte trois numéros : deux – inscrits sur la peau ou sur un morceau de ruban adhésif blanc – avec le numéro du détenu et celui de la branche d'où il vient. Le médecin légiste en ajoute un troisième, qu'il marque sur une feuille ou un carton blanc, et qui est posé sur le cadavre au moment où la photo est prise.

Les numéros donnés par le légiste sont explicites. Ils se suivent parce que, dans son cahier, le médecin numérote les cadavres les uns après les autres : 1 à 5 000. Il passe ensuite à une deuxième série : n° 1/b, n° 2/b, 3/b... jusqu'à 5 000/b, puis une troisième série 1/th, 2/th, 3/th... Pourquoi cette troisième série ne porte-t-elle pas la troisième lettre de l'alphabet arabe, à savoir le *t*, mais la quatrième, le *th* ? On l'ignore. Et pourquoi des séries de 5 000 ? La routine, certainement.

Le numéro du détenu lui-même est plus compliqué à décrypter. Est-ce un numéro donné par les agents quand le prisonnier décède et qu'il est sorti de cellule ? Le régime numéroterait les cadavres, au rythme des décès, quelle qu'en soit la cause : inanition, maladies, étouffement, torture.

Où le numéro correspond-il au dossier de la personne arrêtée quand elle entre en détention ? Les soldats – ou le plus souvent les détenus chargés de le

faire – reprendraient donc ce numéro de dossier pour l'inscrire sur le corps. Une hypothèse qui en amènerait une autre : l'exécution en série de détenus qui portent des numéros successifs. « On peut imaginer que c'est une décision du directeur d'un centre de détention, analyse Zakaria. Un jour, il dirait : "Donnez-moi la liste des détenus et tuez ceux qui sont compris entre tel et tel numéro." Ce serait encore plus effrayant. Mais on ne sait pas encore. On n'arrive pas à savoir, à obtenir des preuves. »

« Le système est cloisonné, poursuit-il. Chaque agent, chaque officier exécute son travail sans savoir ce qui se passe dans le bureau d'à côté. César devait se rendre à l'hôpital pour photographier les corps et revenir archiver les dossiers dans son service. C'est tout. Il n'est jamais allé dans un centre de détention, jamais entré dans l'hôpital. Le chef d'un centre de détention peut même avoir moins de pouvoir réel ou d'informations qu'un de ses subordonnés si celui-ci a un lien avec la famille Assad. Un ordre d'un chef peut ne pas être appliqué par un subalterne proche du président. »

HAMZA EL-KHATIB, TREIZE ANS, EST LÀ...

À Istanbul, dans le bureau du Courant national syrien, Zakaria le médecin se fait professeur, Zakaria le dissident explique sa guerre. Mêlant la précision du cours aux souvenirs, feutre à la main, il esquisse des corps sur un tableau blanc, trace des cercles représentant des cellules, inscrit des numéros, note des points d'interrogation. Beaucoup de points d'interrogation. Puis retrouve ses regrets : celui d'avoir quitté son pays, sa maison, la Révolution. « L'activisme à l'intérieur de la Syrie n'est pas le même qu'à l'extérieur. » Un activisme dont il ne se croyait pas capable, comme il n'aurait jamais imaginé passer des nuits à archiver des photos de cadavres.

Quand la révolution a éclaté en Tunisie et en Égypte, Zakaria ne pensait pas les conditions réunies pour qu'elle se déclenche dans son pays mais il savait que c'était maintenant ou jamais. « C'était comme une vague qui arrivait et vous emportait. On avait du plaisir à aller manifester, à crier. Je ne sais pas

d'où nous venait ce courage. On a appris à enlever nos chaussures en cuir pour enfiler des baskets ou des espadrilles et courir facilement dans les rassemblements. »

Le 29 avril 2011, un mois après le début de la Révolution, le jeune Hamza el-Khatib a-t-il couru pour éviter d'être arrêté ? À treize ans, le garçon rondouillard qui souriait sur une photo d'identité est devenu une icône de la Révolution syrienne, au même titre que Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé en Tunisie, déclenchant les printemps arabes, ou Khaled Saïd, torturé à mort à Alexandrie en Égypte.

Ce matin-là, Hamza quitte son petit village avec sa famille et des amis pour aller manifester à Deraa, dans ce Sud à l'avant-garde de la révolution pacifique. Les cyberactivistes syriens ont baptisé ce vendredi « Journée pour mettre fin au siège de Deraa ». La grande ville est en effet encerclée par l'armée.

Mais Hamza n'atteint pas les abords de la ville. À une dizaine de kilomètres, des soldats l'arrêtent à un barrage. Son cadavre sera rendu à ses parents un mois plus tard. Impacts de balles dans les bras, sexe coupé, visage tuméfié. Le corps bleui par des hématomes. Immédiatement, la famille diffuse sur Internet une vidéo de l'enfant mutilé. Son nom est scandé dans des rassemblements, le portrait du collégien est brandi. Des pages Facebook s'ouvrent à son nom et des pages Web lui sont consacrées.

Le régime donnera sa version sur une chaîne de la télévision d'État : Hamza el-Khatib était un jeune garçon influencé par des appels au djihad et serait mort lors d'une attaque à laquelle il participait contre les résidences des officiers à Saïda pour violer leurs femmes. Un rapport médical, publié le 1^{er} juin, indique même que « la dépouille ne présentait pas de traces de torture, de contusions ou de violences ». D'après un médecin légiste, cité dans le rapport, les marques visibles sont dues à la décomposition du cadavre, les autorités n'ayant pas réussi à identifier rapidement le garçon. « Le rapport ferme la porte aux mensonges et allégations, et montre la vérité », affirmera l'agence de presse officielle Sana.

Trois ans plus tard, l'exfiltration des photos de César apporte la preuve que l'adolescent a été torturé par les services de renseignements : la photo de son corps fait partie des centaines de clichés de civils abattus et classés comme

« terroristes » par le régime. La dépouille de Hamza el-Khatib porte le numéro 23.

Une autre photo montre celle de Thamer el-Sharei. Un adolescent de quinze ans, arrêté à Deraa le même jour que Hamza, et dont le corps, criblé de onze impacts de balles et d'une large entaille à la joue, avait été rendu à sa famille deux mois plus tard. La photo de Thamer porte le numéro 12.

Avec les clichés des enfants de Deraa, on a la confirmation que des photos de civils sont prises dans des centres de détention en dehors de Damas, puis centralisées et archivées au sein de la police militaire par l'équipe de César. Des clichés qui ressemblent à ceux de Hamza el-Khatib et Thamer el-Sharei. Les deux garçons étaient connus et, grâce à leurs photos archivées, ils ont été immédiatement identifiés.

Mais les autres ? Qui sont-ils ? Comme cette famille entièrement décimée en 2012 ? Sur les photos, les cadavres sont allongés sur le carrelage blanc tacheté de noir d'une maison. Ils portent le même numéro deux fois : sur un autocollant blanc collé sur la peau et sur une carte en bois posé sur le corps.

Là, deux adolescents semblent avoir reçu une balle dans la tête, ils portent les numéros 4 et 29. Une femme, dont l'arrière du crâne a été emporté, le numéro 18 posé sur sa robe, est allongée contre une autre qui a étendu son bras sur elle et porte le 19. Et un vieillard. L'homme est allongé, droit, presque digne. Nu, il porte encore sa protection contre l'incontinence. On lui a mis sur le buste un autocollant avec le chiffre 9 et sur la jambe une pièce en bois tamponnée du même chiffre.

« Comment ces personnes sont-elles devenues d'anonymes numéros ? Ces victimes doivent retrouver leur identité. Leur famille ont le droit de savoir ce qu'il s'est passé. » En cette fin d'année 2014, soit un an et demi après la sortie de César, Zakaria est amer. Il ne comprend pas. Que fait le monde ? Que font les hommes politiques, la communauté internationale ? « On croyait que notre travail mobiliserait l'opinion publique. Les photos ont été montrées devant l'Union européenne, devant le Congrès américain à Washington, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Mais les politiques veulent tourner la page et négocier avec Bachar el-Assad. Comment en est-on arrivé là ? »

1. La liste des vingt-quatre centres est reproduite en annexe.
2. Serviteur de Dieu pour les musulmans.
3. Le document est reproduit en annexe.

La diplomatie à petits pas, inefficace

Pendant des mois pourtant, Imad Eddine al-Rachid, « le politique » du groupe, et Hassan Shalabi, « le responsable exécutif » comme il aimait à se présenter, avant de prendre du recul vis-à-vis de l'affaire fin 2014 pour des raisons personnelles, ont porté le dossier dans les milieux diplomatiques et judiciaires.

Fin 2013, pendant que Sami et Imran archivaient les photos à Istanbul, Imad et Hassan divulquaient en comité restreint la nature des photos, sondant la réaction d'experts lors de rencontres informelles, prenant contact avec des juristes internationaux. Le ministre qatari fut très vite convaincu qu'il fallait soutenir financièrement le Courant national syrien. En voyant la vingtaine de clichés étalés sur son bureau, Khaled al-Attiyah a détourné le regard et prévenu : « Il faut juger ces criminels. Si nous ne faisons rien, c'est l'histoire qui nous jugera. »

Quelques semaines plus tard, à Paris, la réaction bouleversée de Laurent Fabius et des dix autres ministres des Affaires étrangères du Core Group des Amis de la Syrie devant la vidéo qui dévoilait le dossier finit de convaincre Imad Eddine al-Rachid : les preuves du terrorisme d'État syrien étaient bien là.

Imad Eddine al-Rachid part donc confiant pour la Suisse. Les négociations entre une partie de l'opposition et le régime doivent s'ouvrir à Montreux le

22 janvier et se poursuivre à Genève. Il est persuadé que la conférence de Genève 2 sera une bonne tribune. Pour appuyer l'effet que ces photos devraient produire sur les négociateurs, l'opposant révèle en exclusivité leur existence au quotidien britannique *The Guardian* et à la chaîne d'information en continue américaine CNN. Les deux médias mettent en ligne sur leur site Internet quelques photos et l'intégralité du rapport du cabinet Carter-Ruck and Co, qui affirme que « l'équipe a trouvé que le témoin [César] était crédible et vérifique. Bien qu'il soit opposé au régime actuel, il a rendu compte honnêtement de son expérience. Il n'a jamais exagéré son témoignage, ne prétendant pas avoir assisté aux exécutions [des détenus]. Les conclusions de l'enquête montrent que son témoignage est fiable et pourrait être acté dans n'importe quelle procédure judiciaire ».

CNN pointe la « torture systématique du régime Assad » et interviewe, entre autres, Desmond Da Silva, le dirigeant de l'équipe d'experts. L'ancien procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone reconnaît que son équipe a démarré son travail « avec un certain scepticisme » mais que les images de corps de détenus morts de faim qu'ils ont vues « rappellent les photos des survivants des camps de la mort nazis après la Seconde Guerre mondiale [...]. Ces preuves pourraient étayer un procès de crimes contre l'humanité, sans aucun doute [...]. Bien sûr, il ne nous appartient pas de prendre une décision. Tout ce que nous pouvons faire revient à évaluer les preuves et à dire qu'un tribunal peut accepter ces preuves comme authentiques ».

À la table des négociations de paix de Genève 2, le 22 janvier, Ahmad al-Jarba, le président de la Coalition nationale syrienne, brandit une des photos sous les yeux des représentants du régime. Sur le cliché, plusieurs corps dénudés, émaciés, sont allongés côte à côte, apparemment morts d'inanition. Ahmad al-Jarba réclame la démission de Bachar el-Assad et le démantèlement de ses services de sécurité, responsables de la répression. En face, Damas a beau jeu de dénoncer la main partisane du Qatar derrière ce rapport. Moscou – soutien inconditionnel du régime syrien – affirme que ces allégations doivent être vérifiées. Depuis le début de la Révolution et la guerre, la Russie refuse d'émettre la moindre critique envers le régime qui est son allié depuis des décennies, son septième client en matière d'armements et qui lui offre une ouverture sur la mer Méditerranée grâce à une base navale à Tartous où elle peut faire appareiller ses navires.

Un an plus tard, en janvier 2015, dans une longue interview pour le magazine américain *Foreign Affairs*, le président Bachar el-Assad réitérera ses critiques vis-à-vis du rapport. Dans une des questions, le journaliste rappelle les accusations « de bombardements aveugles de cibles civiles, des preuves constituées par les photos du transfuge dont le nom de code est César [...], montrant de terribles tortures et abus dans les prisons syriennes ».

Réponse du président syrien :

« Qui a pris les photos ? Qui est-il ? Personne ne sait. Aucune vérification de ces preuves n'a été faite. Ce sont des allégations sans preuves.

– Mais les photos de César ont été examinées par les enquêteurs indépendants européens, insiste le journaliste.

– Non, non. Il a été financé par le Qatar. Ils disent que cette source est anonyme. Donc, rien n'est clair ni avéré. Les photos ne montrent pas qui sont ces personnes. Ce sont juste des images d'une tête, par exemple, avec des crânes. Qui dit que cela a été fait par le gouvernement, et non par les rebelles ? Qui a dit que ce sont des victimes syriennes et non d'une autre nationalité ? Ainsi, les photos publiées au début de la crise venaient d'Irak et du Yémen... »

ESPOIRS DÉÇUS

À l'époque de Genève 2, « on avait beaucoup d'espoir, se souvient Imad Eddine al-Rachid. On savait que les photos n'allait pas faire tomber Bachar el-Assad, parce que le conflit est devenu très compliqué, avec la Russie et l'Iran qui soutiennent le régime. Mais on pensait que ces preuves accablantes nous aideraient, qu'elles ébranleraient les consciences et influencerait les négociations ».

En France, le journal *Le Monde* qui couvre les négociations publie un premier article sur « la défection de César, photographe de la barbarie syrienne ». Le récit de l'affaire César fait le tour des médias occidentaux.

À Paris, c'est d'abord le soulagement parmi certains intellectuels et

chercheurs qui travaillent sur la Syrie. « Enfin ! Quelque chose allait révéler les dimensions de l'horreur », se souvient Bassma Kodmani, directrice du centre d'études Arab Reform Initiative. Franco-Syrienne, cette politologue fut la porte-parole du Conseil national syrien. Estimant qu'il manquait de crédibilité, elle devait le quitter huit mois plus tard pour reprendre ses recherches et se consacrer aux efforts humanitaires afin de soutenir le peuple syrien. « On était soulagés que quelqu'un expose au grand jour ces horreurs que personne ne voyait, poursuit-elle. On a tellement d'amis morts en prison, on savait qu'elles étaient des lieux de mort mais à ce point-là... On était nous-mêmes surpris par ces numéros, cette documentation, ces photos systématiques. Cette espèce de soin à tout enregistrer. Au-delà d'un certain niveau, l'horreur n'est pas descriptible. On veut des faits, des images qui parlent car personne ne peut décrire avec des mots une telle barbarie. »

Mais les négociations entre opposition et régime aboutissent à un échec. Damas refuse toute idée de transition politique, se posant comme rempart contre le terrorisme de l'État islamique. Les semaines qui suivent, César disparaît des médias et rejoint les oubliettes de la realpolitik. Trop d'images de morts syriens de tous bords sur les chaînes d'information. La barbarie des djihadistes occulte désormais la souffrance quotidienne des populations civiles sous la répression du régime. L'opinion publique, lassée, se persuade que le conflit est devenu « incompréhensible ». Trop de diplomates ne s'emparent pas réellement du dossier.

Cinq mois après avoir refusé de frapper le régime syrien, responsable de l'attaque chimique contre la Ghouta, dans la banlieue de Damas, Washington reste sur sa ligne politique : la priorité n'est pas de faire tomber Bachar el-Assad.

Les Américains gardent en tête leur expérience irakienne de 2003. En faisant table rase du système politique, ils ont entraîné un chaos qui a favorisé l'émergence de l'État islamique. Aujourd'hui, l'important est donc de contenir l'avancée fulgurante des djihadistes en Irak et en Syrie. Quitte à laisser au pouvoir Bachar el-Assad et les membres de son régime. L'idée s'incruste dans les esprits : si le président est chassé du pouvoir, le pire est à venir.

Surtout, l'Amérique veut se désengager du Moyen-Orient, elle l'a fait en retirant ses troupes d'Irak. Elle veut maintenant régler son conflit avec l'Iran.

Devant l'inertie politique, une poignée d'intellectuels se retrouvent à Paris à la fin de l'hiver 2014 pour tenter de relancer le dossier César. Il y a là, entre autres, Bassma Kodmani, Ziad Majed et Yassin al-Haj Saleh.

Politologue, spécialiste des transitions démocratiques dans le monde arabe, Ziad Majed¹ a connu la guerre civile libanaise, et partagé la douleur des populations, en travaillant avec la Croix-Rouge. Il enseigne aujourd'hui à l'université américaine de Paris.

Médecin et écrivain syrien, Yassin al-Haj Saleh² a lui passé plus de seize ans dans les prisons du régime entre 1980 et 1997. Après le début de la Révolution, il a vécu deux ans et demi dans la clandestinité avant d'être obligé de fuir le pays fin 2013 pour se réfugier en Turquie. Son frère Firas a été enlevé par les milices de l'État islamique dans sa ville natale de Raqqa à l'été 2013 et son épouse, Samira Khalil, activiste et ancienne prisonnière politique, a été enlevée dans la banlieue de Damas en décembre 2013, vraisemblablement par un groupe islamiste (Jaich al-Islam).

Samira Khalil était alors avec trois autres militants (toujours pas retrouvés à l'été 2015), dont l'avocate Razan Zaitouneh. Célèbre pour son combat depuis des années en faveur de la défense des droits de l'homme, Razan Zaitouneh a fondé le Violations Documentation Center en avril 2011 et les Comités locaux de coordination en juin 2011. Le centre a commencé par établir la liste des victimes de la répression des manifestations. Puis il s'est penché sur l'identification des civils tués lors de bombardements, les personnes disparues ou détenues par le régime, kidnappées ou assassinées par l'État islamique. Tâche essentielle, pour entreprendre un jour un travail de mémoire.

À Paris, ce soir-là, tous craignent le silence qui entoure le dossier César. « S'il n'est pas porté au niveau judiciaire, c'est comme si on éjectait les Syriens du système international, analyse Bassma Kodmani. On les place en dehors du droit en leur disant : "Vous n'avez pas de droits. Assad vous les a retirés. Vous n'aurez pas accès à la justice pour rétablir le droit." C'est catastrophique, car les victimes peuvent se transformer en monstres si les normes du bien et du mal ne sont pas rétablies. »

« On ne comprenait pas qu'un tel dossier puisse passer à ce point inaperçu, explique Ziad Majed. Les numéros sur les corps montrent l'ampleur du phénomène de la répression systématique du régime. Mais il fallait une

volonté politique pour faire avancer ce dossier. On a décidé de faire quelque chose en France. » Yassin al-Haj Saleh publie une tribune sur [lexpress.fr](http://www.lexpress.fr), « L'industrie du meurtre en Syrie³ » : « Que se passe-t-il dans les autres villes syriennes, Alep, Homs, Lattakié, Deir ez-Zor, etc. ? Nous n'en savons rien, mais il n'y a pas de raison de penser que les meurtres commis contre les prisonniers du régime ne concernent que Damas. La comptabilité macabre des victimes de la torture et les photographies dont nous disposons révèlent l'existence d'une industrie du meurtre. »

LE DOSSIER CÉSAR À PARIS

À l'issue de leur réunion, ces intellectuels proposent trois rencontres, qui seront organisées par le Réseau des femmes syriennes et l'Association syrienne pour les disparus et les détenus d'opinion. Au Parlement européen à Strasbourg, à l'Institut du monde arabe à Paris et à Amnesty International. Pour Amnesty, le dossier César confirme leurs différents rapports, comme celui publié deux ans auparavant – « Je voulais mourir⁴ ». Le 13 mars 2014 au matin, l'organisation des droits de l'homme accueille donc tout naturellement le groupe qui a exfiltré César ainsi que David Crane à Paris, un des experts juridiques du rapport.

Imad Eddine al-Rachid et Hassan Shalabi détaillent l'opération. David Crane évoque l'authenticité des photos. Médecin syrien installé à Bordeaux, Chadi Joneib parle lui au nom de l'Association syrienne pour les disparus et les détenus d'opinion. Cette association est en train de se mettre en place pour aider les familles à retrouver leurs proches disparus entre le printemps 2011 et l'été 2013, période pendant laquelle les clichés exfiltrés ont été pris. À partir d'une photo et de renseignements donnés par la famille, des membres de l'association vérifieront si la photo correspond à un des clichés du dossier César.

« J'ai toujours su que le régime était sans pitié et qu'il torturait les prisonniers, racontera plus tard Chadi Joneib, réfugié en France avec sa famille depuis qu'il est jeune. Petits, nos parents nous en parlaient. Quand on

rentrait en Syrie, on avait toujours peur d'être arrêtés à l'aéroport de Damas et de disparaître. On a lu *La Coquille*⁵ de Moustafa Khalifé, mais pour être honnête, on croyait que ce livre romançait un peu. J'ai compris quand j'ai vu les photos. »

L'auteur de *La Coquille* assiste justement à cette rencontre. Le livre dans lequel il raconte ses treize années passées dans la prison de Palmyre, de 1981 à 1994, est devenu une référence. Réfugié lui aussi en France, Moustafa Khalifé réaffirme que l'organisation de la répression ne date pas de la Révolution, qu'elle est un des piliers du régime. « Mais il nous faut admettre une seule différence, celle de l'échelle de la répression. À l'époque du père, beaucoup de prisonniers mouraient sous la torture. Mais la mort n'était pas l'objectif. Si le prisonnier mourait sous la torture, ce n'était pas très grave. L'objectif était d'obtenir autant d'informations que possible et d'humilier les prisonniers. Aujourd'hui, il y a une différence : dans de nombreux cas, dans les prisons du fils, Bachar el-Assad, l'objectif est uniquement de tuer. »

L'ancien prisonnier d'opinion pose la question de l'« inaction » de certains cercles diplomatiques qui se justifient en affichant leur crainte de l'effondrement de l'État syrien et du chaos qui en découlerait. « Mais y a-t-il véritablement un État en Syrie, dans sa conception moderne ? Une construction juridique et politique, comme un contrat social au sein d'une société pour organiser la vie, les intérêts et la protection des citoyens ? Non. Assad gère la Syrie comme il gérerait une ferme, une propriété privée, où le chef féodal possède à la fois la terre et les sujets. Il n'y a donc pas en Syrie véritablement d'État dont il faille craindre l'effondrement. »

La conférence se termine, les journalistes se dispersent. Arrive alors discrètement un homme qui connaît bien la Syrie. Cet ancien médecin devenu diplomate est connu pour son franc-parler et son goût du terrain. Nommé ambassadeur de France à Damas au printemps 2009, Éric Chevallier est en poste lorsque la Révolution éclate. Les 7 et 8 juillet 2011, avec son homologue américain, il se rend à Hama où des milliers de Syriens manifestent.

À l'époque, le diplomate a déjà prévenu le Quai d'Orsay que le régime de Bachar ne tomberait pas facilement, mais, à Paris, on veut croire à sa chute rapide. Devant la répression de l'État, Nicolas Sarkozy, président de la

République, décide de fermer l'ambassade de France à Damas. Éric Chevallier quitte donc la Syrie le 6 mars 2012. Il continuera son travail depuis la capitale française. Multipliant les contacts avec l'opposition en exil, avec des ONG humanitaires, allant jusqu'à apporter des valises de billets à la frontière turco-syrienne pour aider les conseils locaux des villes libérées, qui remplacent les institutions du régime.

Comme les autres membres du Quai d'Orsay, Éric Chevallier entend parler pour la première fois du dossier César en janvier 2014, lors de la rencontre des Amis du peuple syrien à Paris au ministère des Affaires étrangères. En mars, il profite du passage du groupe de César en France pour entamer des discussions avec lui. « Au ministère, on savait qu'une équipe internationale de magistrats et d'experts en médecine légale avait travaillé sur le dossier et qu'il était sérieux », explique-t-il. L'ambassadeur de France pour la Syrie accompagne donc Imad Eddine al-Rachid, Hassan Shalabi et David Crane au Quai d'Orsay, pour une réunion de travail. Une douzaine de personnes sont là : un représentant de l'Élysée, un représentant du Centre de crise, des membres de la direction des Nations unies, des organisations internationales et des droits de l'homme, d'autres de la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient, une collaboratrice de l'ambassadrice des droits de l'homme en charge de la dimension internationale de la Shoah, des spoliations et du devoir de mémoire. On parle du dossier, de terrorisme, d'action diplomatique.

Sept mois après le revirement des Américains sur leur menace de frappes aériennes après l'attaque chimique dans la banlieue de Damas, et l'impossibilité pour Paris d'y aller seul sans Washington, l'affaire César est l'occasion de reprendre la main. Et, ajoute Éric Chevallier, « de réaffirmer la position de la France qui dit que la responsabilité du régime dans ce conflit est considérable. Ce dossier est important aussi pour l'Histoire, afin que ces crimes ne soient pas occultés ».

Les deux autres rencontres du groupe de César, organisées par les intellectuels, ont lieu devant un auditoire initié. La veille de celle d'Amnesty, le 12 mars, il est au Parlement européen à Strasbourg, invité par les députés Verts européens, Isabelle Durant et Daniel Cohn-Bendit. Shalabi, Al-Rachid, Khalifé et Crane parlent de la « torture de masse » devant une trentaine de personnes. Le 13 au soir, le groupe se rend à l'Institut du monde arabe. Le

président de l'Ima, Jack Lang, ouvre lui-même la conférence.

ISTANBUL, PRINTEMPS 2014

Eric Chevallier décide d'aller plus loin et de rencontrer César en personne. Avec l'aval du Quai d'Orsay, il s'envole pour Istanbul, où l'ancien photographe a trouvé refuge pour un temps. Un dîner est organisé chez Imad Eddine al-Rachid. Hassan Shalabi est présent, avec la consule de France et un traducteur. L'ambassadeur espère la présence de César. L'heure tourne mais celui-ci ne se montre pas. Imad Eddine al-Rachid explique à son hôte qu'il a peur et ne veut voir personne. D'ailleurs, il vient de refuser de rencontrer Stephen Rapp, l'ambassadeur américain en charge de la justice internationale.

Imad fait alors chercher Sami, le plus proche de César, qui habite dans le quartier. Peu bavard, souvent sur la réserve, presque sur la défensive, Sami, l'ancien ingénieur en construction, confirme que César ne souhaite pas apparaître publiquement. Il est minuit passé. Dans le salon, comme les autres, Eric Chevallier boit thé sur thé, patient mais embarrassé, témoin involontaire des tensions qui tiraillent le groupe. Comment en serait-il autrement ?

César a quitté la Syrie il y a presque dix mois, les photos ont été authentifiées, et rien n'a bougé. Ni politiquement ni juridiquement. Le déserteur passe d'un pays à l'autre. Il est fragile psychologiquement. Prudent. De plus en plus sceptique, peut-être. Où poser définitivement ses bagages ? Où assurer sa sécurité ?

Le dossier de César est à l'image du conflit syrien : des activistes à l'intérieur du pays et des militants politiques à l'extérieur. Certains de ces militants sont exilés depuis de longues années, presque coupés des réalités syriennes du moment. D'autres, enracinés dans le pays, comme Imad Eddine al-Rachid, ont dû fuir au début de la Révolution. Communistes, socialistes, islamistes, défenseurs des droits de l'homme, ils tentent de continuer de porter la « cause syrienne » depuis la Turquie, la Jordanie, l'Europe.

En Syrie, des activistes risquent leur vie pour continuer de transmettre des

informations, collecter des preuves de crimes, tentant d'échapper à la fois à la répression du régime et à la barbarie de l'État islamique. À l'extérieur, les militants s'agitent dans les cercles diplomatiques, enchaînent réunions et rencontres pour prendre les décisions qui pourraient arrêter le conflit. Mais lesquelles ?

Les premiers sont à mille lieues des arcanes feutrés de la politique internationale et se sentent abandonnés du monde. Les seconds tentent justement de se frayer une place dans ce monde, oubliant parfois les périls du terrain.

Dans le salon d'Imad, ce soir de printemps 2014, Sami finit par se lever, part téléphoner un instant sur le balcon. Vers 1 heure du matin, on frappe à la porte. César entre. « Il était très angoissé, se souvient Éric Chevallier. C'est normal. On ne peut pas avoir vécu toutes ces années au sein d'un tel régime sans savoir de quoi il est capable. » La rencontre sera courte mais elle confirmera pour l'ambassadeur l'extrême importance de ce dossier. Prudent et vigilant, il est d'ailleurs le premier diplomate à rencontrer le transfuge. Les deux hommes se reverront à plusieurs occasions.

Au Quai d'Orsay, quatre ou cinq directions ont commencé à se pencher sur l'affaire, comme celle des Nations unies ou la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient. Quelle suite juridique et/ou politique donner à l'affaire ? Pour le moment, peu de décisions sont prises, si ce n'est celle de présenter le dossier au Conseil de sécurité de l'Onu.

PAS DE SAISINE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

New York, avril 2014. Gérard Araud, l'ambassadeur de France aux Nations unies, propose une réunion des membres du Conseil de sécurité, selon la formule « Arria », qui permet de réunir de manière informelle les quinze membres du Conseil. La France veut éviter un veto de la Russie à la tenue d'une réunion plénière dans la grande salle des consultations du Conseil. Trois fois déjà, depuis le début de la crise, l'allié de Damas, membre permanent du

Conseil de sécurité, s'est opposé à des résolutions condamnant la répression en Syrie et réclamant le départ de Bachar el-Assad.

Ce 15 avril, les représentants des quinze membres du Conseil de sécurité sont tous là, y compris le Russe. En montrant les images de César, Gérard Araud prépare le terrain pour le vote d'une résolution afin de saisir la Cour pénale internationale (CPI).

La CPI a été créée en 2002 pour enquêter sur les crimes de masse (génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre) dans un pays lorsque les autorités nationales refusent de le faire. Encore faut-il que ce pays soit signataire du traité de Rome qui a institué la CPI. Cent vingt-deux pays l'ont signé, pas la Syrie.

Pour les pays non signataires, seul le Conseil de sécurité de l'Onu peut saisir le procureur de la CPI qui pourra alors enquêter, émettre des mandats d'arrêt, juger les responsables de crimes en Syrie. Pour saisir la CPI, le Conseil doit voter une résolution en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies.

Pour tenter de rallier les Russes, la France inscrit dans son projet de résolution les crimes de toutes les parties au conflit : régime, mais aussi combattants de l'opposition, djihadistes... Même si la France sait le Conseil de sécurité divisé et se doute que la résolution ne sera pas votée. « Suite à la décision que vous prendrez, déclare Gérard Araud pendant la séance du 15 avril, vous aurez à vous regarder dans un miroir et vous aurez besoin de vous dire à vous-mêmes : "Qu'ai-je fait dans cette occasion ?" »

La projection d'une trentaine de photos de César sera suivie de longues minutes de silence. « Ceux qui étaient présents ont avoué qu'il n'y avait jamais eu de séance aussi émouvante au Conseil de sécurité, affirme-t-on au Quai d'Orsay. Même le délégué russe a été ébranlé. »

Dans l'après-midi, Gérard Araud tient une conférence de presse. En évoquant l'éventuel vote de la saisine de la CPI, il précise : « Nous espérons que ce qui parlera ne sera pas la politique, mais simplement la conscience humaine... Il y a des moments où ce qui doit parler est simplement la morale. Des moments où nous faisons appel à la conscience humaine. [...] Ceci est

une occasion comme, dans l'histoire de l'humanité, nous en avons vu peu de savoir ce que nous allons faire face à cette horreur commise par le régime. La Cour pénale internationale doit pouvoir conduire une enquête. »

Puis le diplomate laisse la parole à deux des experts du rapport du cabinet londonien Carter-Ruck and Co : l'ancien procureur David Crane et l'expert médico-légal attaché au ministère de l'Intérieur britannique, le Dr Stuart Hamilton. Visiblement affecté, mais avec beaucoup de retenue, ce dernier va décrypter vingt-deux clichés projetés sur un grand écran de télévision.

La photo numéro 2 montre trois corps allongés sur un sol en terre battue. On aperçoit également les pieds de deux personnes qui se tiennent debout. « Nous avons ici des preuves significatives de famine, explique l'expert légiste. Nous pouvons voir la couleur des os [sous la peau]. L'abdomen est rétréci, les os de la hanche sont saillants. Sur la jambe, vous pouvez même voir une partie du tendon du muscle. Cela montre que le corps a souffert de faim pendant une longue période. »

Sur la photo numéro 6, les chevilles d'un homme sont marquées de larges stries. « Beaucoup de corps ont les mêmes marques sur la peau. Leur origine n'est pas claire à cent pour cent, avoue Stuart Hamilton. Elles peuvent avoir été causées par la pression de fers sur une peau qui a perdu de sa résistance à cause de la malnutrition. Nous savons que des maladies comme le scorbut touchent les personnes malnouries. Ces marques sont très fréquentes parmi les images que nous avons examinées. »

Devant la photo présentant un visage énucléé, le médecin reconnaît : « Je n'ai jamais vu de telles lésions de toute ma carrière. Et je ne vois pas quelle maladie ou quel processus naturel pourraient provoquer cela. » Sur la photo numéro 11, une « main a été clairement brûlée par un produit chimique [...] qui a causé d'importantes et douloureuses blessures mais pas de blessures qui pourraient entraîner la mort ».

La photo numéro 14, enfin, montre le hangar où sont alignés les corps avant d'être mis dans des sacs plastique. « En tant que professionnel qui transporte des corps tous les jours d'un endroit à un autre, je sais que ces sacs sont pratiques pour les porter facilement [...]. La manière dont ces corps sont entassés montre que ce processus ressemble à une ligne de production. »

Sur une autre photo, enfin, un détenu semble avoir été étranglé avec la courroie de distribution de voiture qu'il porte encore autour du cou.

Deux mois plus tard, le 22 juin, sous l'impulsion de la France, le Conseil de sécurité des Nations unies doit voter une résolution pour saisir la Cour pénale internationale. Avant le vote, Gérard Araud prévient : « On tue, on torture, on viole aujourd'hui en Syrie, non pas seulement comme la conséquence atroce d'une guerre civile, mais dans le cadre d'une politique délibérée pour terroriser et pour punir... [le Conseil] dira ainsi qu'en 2014, on ne peut plus se comporter comme en 1942 ou comme en 1994, qu'il ne permettra pas le retour à l'état de barbarie. Peut-être arrêterons-nous ainsi un bourreau au bord du crime. »

Le ministre français Laurent Fabius publie le même jour une tribune dans *Le Monde*. Il évoque les armes chimiques, les barils d'explosifs, les attentats contre les civils, les violences sexuelles comme armes de guerre et les prisonniers du régime : « Des détenus sont torturés par dizaines de milliers. Le droit international qualifie ces atrocités de "crimes de guerre" et de "crimes contre l'humanité". S'il existe une échelle de l'horreur, ce sont les crimes les plus graves. À ce jour, les responsables ne font pourtant l'objet d'aucune poursuite. Ils ne sont pas jugés. Ils ne sont pas condamnés. Ils continuent en toute impunité. Rendre les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité redevables, c'est faire justice aux victimes. C'est aussi un moyen de dissuasion pour ceux qui continuent de les commettre : tôt ou tard ils seront jugés. »

La France n'est pas la seule à réclamer une action de la CPI. En mars 2013, lors d'une séance de dialogue entre le Conseil des droits de l'homme et la Commission d'enquête spéciale sur la Syrie de l'Onu, soixante-quatre pays membres des Nations unies avaient approuvé une déclaration appelant à une saisine de la Cour pénale internationale sur le conflit syrien. Le 15 mai 2014, plus de cent organisations de la société civile réclament cette saisine aux quinze membres du Conseil de sécurité pour juger des crimes commis par toutes les parties belligérantes au conflit.

Mais le 22 juin, le Conseil de sécurité ne suit pas la demande de résolution réclamée par la France. Treize pays sur quinze votent pour, à main levée. La Russie et la Chine opposent un double veto. Le représentant russe qualifie le texte français de « coup de pub ». Comme depuis le début de la crise, la Chine ne veut pas abandonner le principe de non-ingérence dans les affaires d'un

État souverain.

IMPASSE ONUSIENNE

À Genève, dans les autres instances des Nations unies, l'impasse diplomatique est la même. La Commission d'enquête spéciale sur la Syrie, créée en 2011 par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, publie un rapport tous les six mois, détaillant les atrocités commises. Interdits d'entrée dans le pays, les enquêteurs de l'équipe du Brésilien Paulo Pinheiro interviewent les témoins dans les pays voisins. Ils ont déjà établi cinq listes de responsables soupçonnés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité : chefs de groupes armés de l'opposition, commandants militaires du régime, patrons de branches des services de renseignements... Mais ces listes sont confidentielles et dorment depuis des mois dans un coffre-fort. La commission a toujours refusé de révéler si Bachar el-Assad ou ses proches y figuraient.

Dans son huitième rapport, daté du 13 août 2014, la commission fait référence au dossier César, sans le mentionner. Le paragraphe 26, dans le chapitre intitulé « Les violations relatives au traitement des civils et des belligérants hors de combat », stipule en effet : « Un examen préliminaire et des analyses scientifiques ont été menés sur 26 948 photographies qui auraient été prises entre 2011 et 2013 dans les centres de détention gouvernementaux. Parmi elles se trouvent des photographies de dossiers et de détenus décédés faisant apparaître des signes de torture et de grave malnutrition. Certains éléments – tels que le lieu identifié sur certaines photographies comme étant l'hôpital militaire numéro 601 à Damas, les méthodes de torture et les conditions de détention – viennent corroborer les conclusions rendues de longue date par la commission concernant le recours systématique à la torture et les décès de détenus. Les investigations se poursuivent mais les conclusions seront en grande partie fonction de l'identification de nouvelles métadonnées. »

Neuf lignes seulement sur les quarante-neuf pages du rapport. À plusieurs

reprises, des membres de la commission ont rencontré César dans les différents pays où il était réfugié. Mais la commission refuse de le confirmer. « Nous ne divulguons jamais nos sources, explique-t-on aujourd’hui. Cela fait partie de notre méthodologie. » Dans son rapport suivant, publié le 5 février 2015, la commission, évoquant les nombreux récits recueillis, dénoncera l’« existence d’une politique d’État mise en œuvre dans les différents gouvernorats » et d’un « système de torture généralisée et systématique et d’homicides illégaux ».

Des dénonciations qui ne seront suivies d’aucun effet, puisque la Cour pénale internationale ne peut pas être saisie. Mais personne ne pousse de coup de gueule diplomatique. Les rapports rapportent. Les témoins témoignent... Et rien ?

« Je savais que ce dossier prendrait du temps, reconnaît Imad Eddine al-Rachid. Mais je ne suis plus optimiste. J’ai l’espoir qu’il aboutisse à des procédures judiciaires mais le principal problème vient de la position américaine dans le conflit syrien. »

À l’été 2014, Imad persuade alors César de faire le voyage de Washington pour tenter de convaincre l’administration de Barack Obama. César témoignera devant la commission des Affaires étrangères du Congrès. Dominée par les républicains, opposés à la politique de non-intervention du président américain, la Chambre des représentants est prête à l’accueillir. Les choses seront plus compliquées avec la Maison-Blanche.

1. Ziad Majed, *Syrie. La Révolution orpheline*, Actes Sud, 2014.

2. Yassin al-Haj Saleh, *Récits d’une Syrie oubliée. Sortir la mémoire des prisons*, Les Prairies ordinaires, 2015.

3. http://www.lexpress.fr/actualite/l-industrie-du-meurtre-en-syrie_1499834.html.

4. <http://www.amnesty.fr/Documents/Je-voulais-mourir-temoignages-de-survivants-de-la-torture-en-Syrie>.

5. Actes Sud, 2007.

10

Aller témoigner à Washington

César

« Je me suis d'abord demandé pourquoi y aller. Le monde, les États-Unis, ont-ils besoin de ces photos pour savoir ce qui se passe en Syrie ? Il y a déjà eu les attaques chimiques contre la population. Le monde sait ce qui se passe s'il veut intervenir en Syrie.

J'étais hésitant car si l'administration américaine avait vraiment voulu aider le peuple syrien, elle l'aurait fait après la grande attaque chimique de la Ghouta près de Damas.

J'avais aussi très peur d'aller là-bas pour des raisons de sécurité. Mais j'ai accepté. Il fallait que je parle aux membres du Congrès, au peuple américain et à l'administration américaine.

En arrivant à l'hôtel, Even McCullin, un membre du Congrès, m'a accueilli et s'est occupé de ma sécurité. C'était quelqu'un de bien. J'ai senti qu'il voulait soutenir le peuple syrien. Il m'avait acheté une casquette, de grandes lunettes noires et une veste à capuche bleue que j'ai portées plusieurs fois lors des rencontres que j'ai eues pour ne pas être identifié.

Le lendemain de notre arrivée, nous sommes d'abord allés au musée de

l’Holocauste. J’ai eu très peur. Je portais les vêtements que m’avait donnés Even mais le musée n’est pas un bâtiment public qui pouvait être sécurisé comme le Congrès ou le département d’État. Quand je suis arrivé, il y avait encore un groupe de touristes. J’étais tellement anxieux que je n’ai pas pu visiter les salles du musée après la rencontre organisée avec une cinquantaine de personnes. Je ne sais pas qui elles étaient. C’était une salle avec une estrade, on leur a montré les photos à l’aide d’un rétroprojecteur, j’ai pris la parole quelques minutes seulement puis je les ai laissées.

Nous avons aussi rencontré Samantha Power, l’ancienne ambassadrice américaine aux Nations unies, et John McCain, le sénateur républicain. Samantha Power a regardé le film que le Courant national avait réalisé. Elle a pleuré quand elle a vu les images. J’aime la musique du film, douce et dramatique. Samantha Power a affirmé qu’elle était désolée que le monde voie de telles exactions et qu’on ne puisse rien faire.

John McCain, lui, a été très critique vis-à-vis de Barack Obama, expliquant que le président n’avait pas envie de me rencontrer. On a tout de suite senti que cet homme soutenait le peuple syrien. Il avait beaucoup de dossiers sur son bureau, avec des photos des attaques chimiques dans la Ghouta et d’autres des détenus morts.

Quand je suis entré, il m’a bien accueilli, puis il a tapé sur la table avec un des dossiers. Il était en colère contre le président américain : “Bachar va faire pire que ça si Barack Obama ne met pas de limites à sa politique d’exactions !” Pendant un quart d’heure il a parlé du régime, de l’Armée syrienne libre, de Daech. J’ai été surpris de voir à quel point il connaissait la situation en Syrie, comme s’il y habitait.

Puis, nous avons préparé l’audition au Congrès, si importante à mes yeux. Nous nous sommes posé la question de savoir comment intervenir. Lors d’une séance à huis clos ou ouverte ? Even m’a expliqué la différence. Pendant les séances à huis clos, les membres du Congrès posent des questions, on y répond, mais rien ne filtre dans la presse. J’avais peur mais j’étais venu pour dire au monde, raconter, les exactions du régime. Il fallait donc que je m’exprime lors d’une séance ouverte. Il s’est engagé à tout faire pour assurer ma sécurité. Cela m’a alors rassuré.

On est entrés au Congrès par un tunnel. Un de ces larges tunnels qui ressemblent à des couloirs d'hôtels et qui relient plusieurs bâtiments. Ça n'a rien à voir avec les tunnels creusés par l'Armée syrienne libre ! Nous sommes arrivés dans le bureau du président du Congrès où nous sommes restés un petit moment, une quinzaine de minutes. Nous avons bu des jus de fruits pour déstresser.

On m'avait expliqué comment allait se passer la séance. Je serais assis dans la salle, au premier rang, face à l'estrade où s'asseyaient les membres du Congrès. Les journalistes et les photographes rentreraient par la porte arrière pour prendre des photos qui prouveraient que j'étais bien venu témoigner au Congrès. Mais aucun média n'aurait l'autorisation de me filmer ni de filmer la scène de face.

J'avais très peur que les journalistes ne remettent en cause ma sécurité et ce qu'on avait préparé dans la salle. Ils n'auraient droit qu'à dix minutes pour prendre leurs photos de derrière.

Des membres du Congrès et des membres d'organisations de défense des droits de l'homme seraient assis en face de moi. On m'a assuré que les communications, les téléphones et les caméras qui d'habitude enregistrent en direct les débats seraient coupés. Et tout s'est passé comme prévu. Pendant l'audition, j'étais protégé par ma casquette, mes grandes lunettes noires et la veste à capuche bleue.

Au début, le bruit des flashes et le clic des photos prises par les journalistes derrière mon dos m'ont ramené en arrière, au travail que je faisais au sein du régime. À l'intérieur de la morgue de l'hôpital de Tichrine, il fallait aussi utiliser parfois des flashes quand il n'y avait pas assez de lumière.

Puis la police a fait sortir les journalistes. Alors j'ai pu regarder à droite et à gauche pour la première fois et voir un peu la salle. Les photos des détenus morts étaient exposées en grand dans la salle du Congrès. Là, je me suis rendu compte de leur valeur et de l'importance de ce que j'avais fait. J'ai été fier. Je me souvenais quand j'avais pris les photos, je les reconnaissais. Bien sûr, je ne me rappelais pas des personnes en détail mais les traits de leurs visages sont toujours dans ma mémoire. Pendant deux ans je n'ai fait que ça, prendre des photos et les archiver.

Le président de la commission des Affaires étrangères du Congrès [Ed Royce] qui dirigeait la séance a donné la parole à chacun.

Dans son introduction, il m'a accueilli en reconnaissant la valeur de ce que j'avais fait. Pendant la séance, comme je craignais qu'on reconnaise ma voix, je parlais tout doucement à un traducteur qui, lui, s'exprimait à haute voix devant les membres du Congrès. J'ai lu un texte que j'avais préparé, et dans lequel j'expliquais mon travail et comment j'avais quitté la Syrie. C'était un message au monde. Je me suis exprimé une dizaine de minutes. Puis j'ai répondu aux questions, j'ai commenté les photos. Bien qu'elles parlent d'elles-mêmes. Il n'y avait pas besoin réellement d'explications.

Quelqu'un a tenté de me dire que ces photos avaient été prises par l'opposition. Je lui ai raconté mon histoire, comment je les avais prises, et comment les numéros des corps se suivaient.

Quand la séance s'est terminée, on a fait sortir par la porte de devant une personne habillée comme moi, avec la casquette, les lunettes, la même veste à capuche. C'était un leurre pour les journalistes qui attendaient dehors depuis deux heures. Pendant ce temps-là, nous étions dans le bureau du président de la commission des Affaires étrangères du Congrès.

Comme John McCain, il s'est moqué gentiment de ma casquette. "Dommage que vous ne portiez pas celle d'une autre équipe, m'a-t-il dit. On aurait pu mieux s'entendre vous et moi. Il faudrait que vous en changiez." John McCain, lui, m'avait dit en souriant : "Pourquoi avez-vous choisi cette équipe ? Je ne l'aime pas. C'est dommage, on aurait pu défendre la même." Moi, je ne connaissais pas ces équipes. Après, j'ai demandé à porter une casquette sans rien d'inscrit dessus !

Avant de quitter le Congrès, on a déjeuné, avec des hamburgers, bien sûr. Puis nous sommes ressortis par le tunnel.

J'étais heureux de pouvoir faire entendre la voix de la Syrie. Car tout le monde ne peut pas le faire. On est restés environ une semaine à Washington. C'est une très belle ville. Même si j'ai été étonné de voir des pauvres dormir sous un pont, dans des tentes, juste à côté de la Maison-Blanche. Jamais je n'aurais imaginé qu'il y ait des pauvres dans un pays comme les États-Unis. En Syrie, on rêvait d'aller visiter des pays européens et les États-Unis. On

pensait que c'était le paradis sur terre. Finalement, là aussi il y a de la pauvreté et des classes sociales différentes.

Nous sommes allés à la Maison-Blanche voir Barack Obama mais il ne nous a pas reçus. On nous a dit qu'il était en communication avec Poutine. Alors nous lui avons laissé une lettre. Nous avons rencontré un de ses conseillers. On m'a montré le Bureau ovale. C'est joli. Je n'aurais jamais rêvé voir un tel endroit. Mais l'important n'est pas la personne qui y travaille mais la façon dont elle se comporte face au monde. J'admirerais plus Barack Obama s'il avait pris ses responsabilités face à Bachar el-Assad.

Quand on a eu fini la visite, on s'est assis dans une salle de réunion où on m'a posé les mêmes questions qu'au Congrès. Tant pis si nous n'avions pas rencontré Barack Obama. L'important était de transmettre le message au Congrès, de faire parvenir les paroles du peuple syrien, de mettre le monde devant ses responsabilités humaines et morales face à ce qui se passe dans les centres de détention et dans les prisons en Syrie.

Quand les présidents des grandes puissances auront une réelle volonté politique, ils mettront fin aux crimes de Bachar el-Assad et changeront la destinée des dizaines de milliers de détenus encore en prison.

Est-ce que je suis un héros ? Est-ce que je suis une personne particulière pour être allé dans le Bureau ovale du président des États-Unis et avoir rencontré McCain ? Je suis comme n'importe quel Syrien. Ce qui est grand est la cause que je défends. J'ai quitté la Syrie pour faire avancer la cause syrienne. Nous n'avons toujours pas récolté les fruits que nous avons semés. Après tous les dangers que nous avons pris, je ne sais toujours pas si la saison des récoltes va venir. On a beaucoup travaillé dans l'espoir de cette récolte. Pour que le régime et tous les autres responsables passent devant la justice. Ce sera ça la récolte. »

WASHINGTON, SALLE DU CAPITOLE

Ce jeudi 31 juillet 2014 à 9 h 30, Ed Royce, le président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre du Congrès, à majorité républicaine, ouvre la séance intitulée « La machine à tuer d'Assad mise à nue : conséquences pour la politique américaine ». « Aujourd'hui, nous examinons les preuves des atrocités commises par le régime de Bachar el-Assad contre le peuple syrien. La crise syrienne est maintenant entrée dans sa quatrième année. C'est une crise créée et entretenue par Bachar el-Assad, qui a répondu aux demandes pacifiques des Syriens pour leurs droits universels avec une violence inouïe – même contre les enfants. [...] Nous sommes honorés [d'avoir à nos côtés] "César", un transfuge de l'armée syrienne qui a risqué sa vie pour recueillir et faire sortir clandestinement de Syrie plus de 50 000 photos de dissidents politiques torturés et tués par le régime après le début des manifestations. Je tiens à vous remercier d'accepter de parler à la commission aujourd'hui. »

Dans la salle, au premier rang, César fait face à Ed Royce. Le visage presque entièrement masqué par sa casquette et la capuche de son coupe-vent bleu, seul son nez dépasse. Il est assis à côté de Mouaz Moustafa. Cet ancien membre du personnel du Sénat et directeur exécutif de la Syrian Emergency Task Force, qui soutient des groupes de l'opposition, pousse depuis des mois les Américains à armer les rebelles. En mai 2013, il a d'ailleurs accompagné John McCain, entré clandestinement dans le nord de la Syrie, pour rencontrer le général Salim Idriss, à l'époque commandant de l'Armée syrienne libre.

C'est Mouaz Moustafa qui a organisé la venue de César. Au Congrès, il assure la traduction de son discours. L'ancien photographe se penche vers lui et lui murmure le texte qu'il a écrit au stylo bleu sur deux feuilles blanches de sa fine écriture :

« C'est un honneur pour moi d'être dans ce grand édifice de la démocratie. Je vous remercie de me donner l'opportunité de vous parler de façon amicale, transparente et franche.

Je suis un citoyen syrien du rif [campagne] de la Syrie marginalisé par Bachar el-Assad et par son père auparavant venu pour vous parler simplement.

Je ne suis pas un politique et n'aime pas la politique. Je ne suis pas un avocat. Bien que je respecte la loi, je n'en connais pas les textes. Je suis un militaire qui travaillait dans la police militaire attachée au ministère de la

Défense. Mon travail avant la Révolution était de photographier tous les morts dans les hôpitaux militaires. Après la Révolution, notre travail a plus que doublé.

Les corps de détenus étaient envoyés dans les hôpitaux militaires où nous étions appelés selon les ordres et les demandes.

J'avais connaissance non seulement des corps que je photographiais moi-même mais aussi de toutes les autres photos [...] au sein du département chargé de les transférer sur l'ordinateur. [...] J'ai vu des photos horribles de corps portant des traces de tortures cruelles et sévères telles que des brûlures et blessures, des cas d'étranglement, des corps avec des yeux arrachés, d'autres roués de coups entraînant des fractures au visage et sur d'autres parties, des corps extrêmement amaigris et affaiblis, des corps de détenus semblables à des squelettes... Je pense que la majorité d'entre eux sont morts de faim.

De ma vie, je n'avais pas vu de tels crimes, hormis ceux contre des victimes de la torture nazie, qui rappelaient ces images.

J'ai vu des photos de corps d'enfants mineurs et de personnes âgées, celui d'une femme. Parfois, j'ai vu des corps de personnes de mon village, de voisins que je connaissais. Cela m'attristait de ne pouvoir en informer leurs parents et proches.

La mort aurait été mon destin si le régime avait su que je faisais sortir des informations confidentielles.

Ma conscience professionnelle, humaine et religieuse ne pouvait pas accepter ces atrocités inadmissibles, sinon je sentais que je deviendrais complice du régime et de ses crimes odieux.

J'ai alors décidé de faire défection. [...] Après des discussions avec une personne en qui j'avais confiance et qui faisait partie de la Révolution, j'ai accepté de ne pas faire défection tout de suite afin de faire sortir un plus grand nombre de photos des victimes détenues. Je leur faisais parvenir celles que j'avais dans l'ordinateur du département ou des archives mensuelles.

Lorsque j'ai eu peur pour ma vie et que j'ai senti que la situation devenait plus dangereuse, un proche m'a dit qu'il fallait absolument que je fasse défection. Il m'a aidé à faire cela. Il a préparé les conditions appropriées pour me faire sortir de Syrie en sécurité.

Je suis venu témoigner devant votre respectable conseil pour vous apporter

plusieurs messages du peuple syrien. Comme ceux qui suivent :

1. Ce qui se passe en Syrie est un épouvantable massacre mené par un grand terroriste nommé Bachar el-Assad. Il a détruit le pays et a tué le peuple sans aucune pitié. Il a libéré des terroristes de prison pour qu'ils introduisent le chaos en Syrie et à l'extérieur de la Syrie.

2. Nous savons en Syrie que vous ne pouvez pas rendre la vie ni l'âme à ces dizaines de milliers de victimes. Mais nous vous disons qu'il y a plus de 150 000 détenus encore dans les prisons syriennes qui sont susceptibles d'avoir la même destinée que ceux qui sont sur les photos.

Le peuple syrien a confiance en vos nobles émotions et sentiments qu'il connaît à travers vos positions courageuses pour arrêter les tueries en Yougoslavie et ailleurs.

Je conclus en reprenant les paroles de Dieu le Tout-Puissant : "Qui a tué un homme tue toute l'humanité et celui qui sauve un homme sauve l'humanité tout entière."

Merci à vous. Que la paix et la miséricorde soient sur vous. »

Dans les rangs de la salle du Capitole, c'est le silence. Des photos de détenus agrandies sont exposées sur les côtés. David Crane, l'ancien procureur qui a rédigé le premier rapport sur l'affaire en janvier 2014, est non loin de César. Imad Eddine al-Rachid savoure la réaction de la trentaine de représentants présents. Personne ne doute de l'authenticité des photos. L'opposant politique syrien pense avoir gagné des soutiens dans la reconnaissance des crimes du régime.

JAN KARSKI, EN 1943... DÉJÀ

Soixante et onze ans plus tôt, presque jour pour jour, un homme venait à Washington témoigner lui aussi de crimes contre l'humanité – qui seraient qualifiés plus tard de génocide. Mais il a pu lui rencontrer le président des États-Unis : « La Maison-Blanche me parut une grande demeure provinciale, neuve et bien construite [...], écrira Jan Karski dans son livre. Je pensais à ce

qu'aurait été un pareil édifice dans mon pays [...]. Mon cœur battit plus vite [...], j'étais au cœur même de la citadelle de la puissance. J'allais rencontrer l'homme le plus puissant du monde¹. »

Polonais, Jan Karski veut alerter les Alliés à propos de l'extermination des Juifs par les nazis. Résistant catholique, arrêté par les Soviétiques, remis aux Allemands dans un échange de prisonniers, il s'évade d'un train. Repris, par la Gestapo cette fois, torturé, il s'évade à nouveau. En août 1942, il s'introduit clandestinement dans le ghetto de Varsovie en Pologne puis dans le camp de concentration d'Izbica Lubelska, non loin de Belzec. Des leaders de la communauté juive le chargent de témoigner auprès du monde du génocide en cours. Il écrira le célèbre « rapport Karski », sur la Solution finale et la situation en Pologne sous occupation nazie.

Après être passé par Londres, où il est reçu par des membres du cabinet britannique, Karski, le Polonais, atterrit à Washington le 28 juillet 1943, alors que la guerre se poursuit en Europe. La rencontre avec Franklin D. Roosevelt durera une heure quinze.

Le 28 juillet 2014, César, le Syrien, est au musée de l'Holocauste de Washington. Sa première apparition publique quatre jours avant son témoignage devant le Congrès américain. « Quand on l'a rencontré, on a beaucoup pensé à Karski, reconnaît Cameron Hudson, directeur du centre des préventions des génocides du musée de l'Holocauste. Karski a rencontré Roosevelt et n'a rien obtenu pour mettre un terme à la Solution finale. » Mais les deux hommes sont très différents. Karski était un résistant, César n'a jamais prétendu être un militant des droits de l'homme. Il l'est devenu. Il ne cherchait pas à être un héros, mais il l'est aujourd'hui. « On le regardait quand il était devant nous, reconnaît Cameron Hudson, et on se demandait ce que nous aurions fait à sa place. »

À l'entrée du bâtiment, l'inscription « Plus jamais » rappelle la mission. À la fois lieu de mémoire et centre d'alerte, le musée de l'Holocauste a déjà organisé des expositions sur le génocide tutsi et celui du Darfour, les massacres khmers entre 1975 et 1979 et ceux de Bosnie entre 1992 et 1995.

Avec les photos de César, son directeur se trouve plongé dans l'actualité d'un drame qui représente tout ce qu'il combat : « Les photos des corps, la

méthode pour tuer ces personnes, la documentation et le système d'archivage, les numéros, tout cela rappelle évidemment l'Holocauste. Je ne veux pas faire de comparaison même si cela montre un niveau d'organisation qu'on ne voit que dans les situations de génocide et dans une politique délibérée d'éradiquer une partie de la population. »

Puis, bouleversé, l'homme ajoute : « Ce qui était surprenant est que ces photos venaient d'être prises. Ce n'est pas quelque chose qui date d'il y a soixante-dix ans, quarante ans ou même vingt ans. Ces événements ont lieu pendant qu'on regarde et qu'on prête attention à ces photos. Cela change la nature de la discussion. Nous ne sommes plus dans une discussion historique mais contemporaine. Cela soulève la question de notre responsabilité. Je n'ai pas de responsabilité dans ce qui s'est passé pendant l'Holocauste, mais j'en ai une vis-à-vis de ce qui se passe dans le monde où je vis aujourd'hui. Quel est mon rôle individuel dans ce qui se passe aujourd'hui ? C'est pour ça qu'on a décidé de sélectionner des photos et de les afficher dans notre musée. » Depuis octobre, une dizaine de photos sont projetées en permanence dans une des salles du musée.

Le musée a certes été pensé pour que des citoyens comme Karski et César soient entendus. Mais César ne sera pas entendu par la présidence américaine. À la Maison-Blanche, la rencontre entre les Syriens et deux conseillers à la Sécurité nationale du vice-président Joe Biden est tendue. Le calme Imad Eddine al-Rachid se fait vêtement et leur reproche de ne promettre qu'une aide humanitaire : « Les avions de Bachar al-Assad nous bombardent et nous tuent. On préfère vivre le ventre vide plutôt que mourir le ventre plein. Au lieu de payer de la nourriture, allez plutôt acheter de quoi empêcher ces avions de tuer les Syriens. » Avant d'ajouter que les Syriens prennent peu à peu conscience que leur vie n'a aucune valeur pour les États-Unis.

César, lui, laissera une lettre manuscrite au président Obama : « J'ai risqué ma vie et exposé mes parents à un danger extrême afin d'arrêter la torture systématique pratiquée par le régime contre les prisonniers. [...] Que pouvez-vous faire pour empêcher ces meurtres, surtout quand on sait qu'il y a plus de 150 000 prisonniers dans les prisons qui attendent ce funeste sort ? »

QUELLE JUSTICE ?

Le dossier César embarrasse l'administration américaine qui, manifestement, ne souhaite pas tourner maintenant la page « Bachar el-Assad ». La priorité est aux raids aériens contre les djihadistes de l'État islamique qui grignote des territoires irakiens et syriens, et surtout menace la sécurité de pays européens en incitant des terroristes à commettre des attentats. La réunion avec le Bureau fédéral d'investigation finira de convaincre Imad Eddine al-Rachid que le dossier César dérange. Le Syrien avait confié au FBI les quelque 27 000 photos de détenus. Grâce à un logiciel de reconnaissance faciale, utilisant les immenses banques de données dont les autorités du pays disposent (photos fournies lors de demandes de visa ou de passeport archivées au sein du département d'État ou photos dans des bases de données sur le terrorisme), le FBI avait promis de tenter de retrouver des Américains ou des Syro-Américains parmi les prisonniers décédés. Élément capital pour ouvrir une procédure judiciaire aux États-Unis.

« On a été très déçus de l'attitude du FBI, rapporte l'opposant politique. On pensait vraiment qu'ils allaient nous aider mais, en fait, on les a surtout sentis gênés. Ils n'ont pas voulu répondre à notre question qui visait à savoir s'il y avait des victimes américaines. Ils ont prétexté que certaines photos étaient techniquement de mauvaise qualité et qu'elles ne pouvaient pas être analysées. »

Stephen Rapp, l'ambassadeur américain itinérant chargé de la justice internationale qui assistait à cette réunion, précise que seules 5 500 photos étaient exploitables sur les 27 000. « Quand on a lancé ce projet de reconnaissance faciale, je pensais qu'on trouverait une centaine de correspondances. On a des millions de photos dans nos bases de données, mais là, on a moins de dix correspondances. » De passage à Londres en mars 2015, il ouvre son ordinateur sur deux photos de deux hommes qui se ressemblent étrangement : l'un mort dans un centre de détention du régime syrien, l'autre, vivant sur une photo d'identité. Et il doute : « On n'est pas sûr à 100 % que ce soit la même personne. Il faut des analyses complémentaires. »

Cet ancien procureur au sein du Tribunal pénal international pour le

Rwanda puis au sein du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, s'avoue frustré de l'avancée judiciaire et politique. « Combien de fois, quand j'ai travaillé au Rwanda, en Sierra Leone, ai-je entendu des témoignages terribles pour lesquels on n'avait pas de preuves ? Mais les photos de César... je n'ai jamais vu de preuves aussi évidentes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. »

Un an après la visite de César dans leurs bureaux, le FBI finira par annoncer officiellement que les photos du dossier sont authentiques. Dans un rapport de cinq pages, remis au département d'État en juin 2015, et dont une copie a été obtenue par le site web Yahoo News, le FBI déclare que ces photos « n'ont pas été manipulées... Elles montrent des personnes et des événements réels ». De quoi embarrasser l'administration américaine concentrée sur son accord sur le nucléaire avec l'Iran, principal allié avec la Russie de Bachar el-Assad.

Et pourtant. La realpolitik empêche pour l'instant toute saisine de la Cour pénale internationale. L'établissement de tribunaux *ad hoc*, comme ceux pour l'ex-Yougoslavie ou le Rwanda, nécessite également l'accord du Conseil de sécurité de l'Onu, donc celui des Russes et des Chinois.

Même les juridictions hybrides au sein desquelles siègent des magistrats internationaux et nationaux sont mises en place après un accord avec les Nations unies : en Sierra Leone, pour juger les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité lors du conflit armé ; au Cambodge, pour juger les crimes des Khmers rouges ; au Liban, pour poursuivre, notamment, les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie le 14 février 2005 à l'ancien Premier ministre libanais, Rafic Hariri.

Aujourd'hui, l'affaire César pourrait accompagner une nouvelle phase de la justice internationale : celle de tribunaux nationaux qui se saisissent de crimes jugés particulièrement graves pour concerner toute la communauté internationale, crimes de tortures, de guerre, contre l'humanité, crimes de génocides. La France a ainsi jugé et condamné un Rwandais pour complicité de génocide en mars 2014. Grâce au mécanisme dit de « compétence universelle » qui permet d'ouvrir une enquête sur son territoire contre des personnes étrangères.

DES PREUVES IMPITOYABLES

Dans une grande ville européenne, dont le nom doit rester secrète pour des questions de sécurité, un homme parie sur cette possibilité qu'ont des tribunaux nationaux à appliquer le droit international. Canadien, William Wiley est un ancien procureur international. Avec d'autres anciens juristes internationaux qui ont travaillé sur l'ex-Yougoslavie, l'Irak ou le Rwanda, il dirige la Commission for International Justice and Accountability. Enregistrée à La Haye (Pays-Bas) en 2012, financée par l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis, elle a pour but de collecter des preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en Syrie et préparer des dossiers clé en main pour la juridiction qui osera un jour lancer une procédure contre leurs auteurs.

« Les juridictions nationales ne sont pas équipées pour mener de telles enquêtes, explique William Wiley. Elles n'ont pas assez d'argent, pas assez de temps et, surtout, elles ne peuvent prendre les risques que nous prenons. » En Syrie, alors que la guerre se poursuit, une cinquantaine de civils récupèrent tous les documents du régime qu'ils peuvent. Dès qu'une zone, une ville, un quartier, un bâtiment officiel tombe sous le contrôle des rebelles de l'Armée syrienne libre, ces chasseurs de preuves récupèrent le moindre écrit, la moindre feuille qui traîne, pour l'exfiltrer du pays. Destination : le siège de la CIJA.

Dans l'ambiance feutrée des bureaux, loin du fracas des bombes, près de 500 000 pages y ont été scannées. Une grande partie a été analysée par des experts militaires et politiques qui ont décrypté le fonctionnement du régime syrien et sa chaîne de commandement. Des noms de responsables du parti Baas, hauts gradés militaires, responsables des services de renseignements, ont été identifiés.

Le travail de la CIJA est méthodique, long, impitoyable. Quatre dossiers, avec 24 noms de suspects, sont bouclés : trois contre des membres importants du régime, un contre ceux de groupes armés de l'opposition. En parallèle, le travail de récolte se poursuit. Au printemps 2015, la CIJA a aussi accepté un échange de données avec les avocats qui travaillent sur l'affaire César. William Wiley et le juriste international Toby Cadman vont collaborer.

Cadman appartient au cabinet londonien 9 Bedford Row International qui a pris le relais de Carter-Ruck and Co, auteur du rapport commandité par le Qatar.

« Nous avons des ordres d'arrestation avec des centaines de noms de personnes, explique l'un des responsables de la CIJA qui souhaite garder l'anonymat. Des activistes ciblés par le régime pour avoir organisé des manifestations, communiqué avec les médias étrangers, posté des vidéos sur Internet. » Autant de noms que la CIJA pourra croiser avec les 27 000 photos de détenus morts du dossier César que la commission a récupéré. Preuve irréfutable de la machine de mort.

AFFRONTER LA PEUR POUR TÉMOIGNER

Comme William Wiley, Toby Cadman est engagé dans une course contre la montre pour récupérer des documents qui prouvent la politique systématique de torture et d'assassinat du régime. Son équipe a mis la main entre autres sur un ordre du régime mentionnant « un problème de centres de détention [...] qu'il faut résoudre maintenant ». Un ordre transmis au moment où, au printemps 2012, des observateurs des Nations unies devaient se rendre en Syrie afin d'évaluer la situation sur le terrain. Ils devaient notamment visiter des prisons et des centres de détention. En croisant ces informations avec d'autres, que Toby Cadman préfère garder secrètes pour le moment, on acquiert selon lui la quasi-certitude que cette concomitance est une indication suivant laquelle « le régime a décidé d'exécuter de manière massive une partie des détenus pour vider les centres de détention et les rendre plus présentables à cette période ».

Pour Toby Cadman, il faut sécuriser les preuves et enregistrer les témoignages. De Londres, son cabinet veut lancer des procédures dans les pays qui disposent de juridictions à compétence universelle. L'Espagne, l'Allemagne, le Portugal, la Belgique, le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas ou l'Afrique du Sud, par exemple, acceptent cette compétence, avec plus

ou moins de restrictions. Au début de l'été 2015, le cabinet 9 Bedford Row International affirmait pouvoir déjà ouvrir des instructions en Espagne et au Royaume-Uni. « Plus on ouvrira de procédures, plus on mettra une pression sur la communauté internationale, avance Toby Cadman. Cela permet aussi, et surtout, de ne pas attendre des années avant d'enregistrer des témoignages. Pour cela, on cherche des familles de victimes dont les photos sont dans le dossier César et qui acceptent de porter plainte. »

C'est un défi aujourd'hui. La peur est encore tellement ancrée, et la répression si efficace, que les Syriens réfugiés à l'étranger n'osent pas se présenter devant la justice si des membres de leur famille vivent toujours en Syrie, dans les zones sous contrôle de l'État. César lui-même, qui craint toujours d'être identifié, a refusé d'aller témoigner au Royaume-Uni et en Espagne.

À Istanbul, la famille de Khaled, le chef de chantier de Daraya, arrêté et dont le corps numéroté avait été retrouvé parmi les clichés de César, a accepté de porter plainte. Loin de la Syrie, elle se sent en sécurité. Après les bakchichs payés à des intermédiaires qui mentaient en affirmant que Khaled était encore en vie dans une des cellules des services de renseignements aériens, la justice est la seule chose qui leur reste. Aider à faire juger les criminels. « Que pouvons-nous faire d'autre ? lâche dans un sourire gêné Ahmed, le grand frère de Khaled. Nous faisons ce que nous pouvons, à notre niveau. Nous n'avons pas d'autre choix. Si nous ne témoignons pas, c'est comme si nous mourions une seconde fois. Les révoltes sont une tombe pour les peuples. »

En France, comme le FBI avant lui, le Quai d'Orsay se préoccupe à son tour de retrouver des Français ou des Franco-Syriens parmi les détenus morts. En mai 2015, la direction juridique du ministère des Affaires étrangères a récupéré une partie des copies des photos. « Si on reconnaît un Français, on pourra saisir le procureur de la République et faire en sorte qu'une procédure judiciaire soit lancée, affirme-t-on au Quai d'Orsay. Nous n'avons pas pu faire saisir la Cour pénale internationale par le Conseil de sécurité, alors nous cherchons les autres possibilités de pouvoir mettre en cause Bachar el-Assad. »

En cet été 2015, Sami et César n'y croient plus vraiment. Les deux hommes

ont dû abandonner leur pays il y a deux ans, apportant au monde libre et à sa justice un disque dur rempli de photos de cadavres émaciés, suppliciés, des numéros inscrits à même la peau. Deux ans et la machine de mort syrienne poursuit sa macabre routine. Et toujours si peu de réponses. Personne n'a encore pu expliquer et éclaircir de manière formelle les suites de numéros sur les corps des détenus décédés. Est-ce le numéro donné au détenu lors de son entrée en prison ou un numéro attribué lorsqu'il sort, mort, de cellule ?

« Il nous manque toujours des informations sur la manière dont cela fonctionne en détail parce que des Syriens ont peur de parler, s'emporte, amer, Sami. La guerre dure depuis quatre ans. Des diplomates parlent de réconciliation ou de transition. Cela veut-il dire que des membres des services de renseignements vont rester ? Après tout cela ? Et que César et moi allons continuer à être recherchés par le régime... ? »

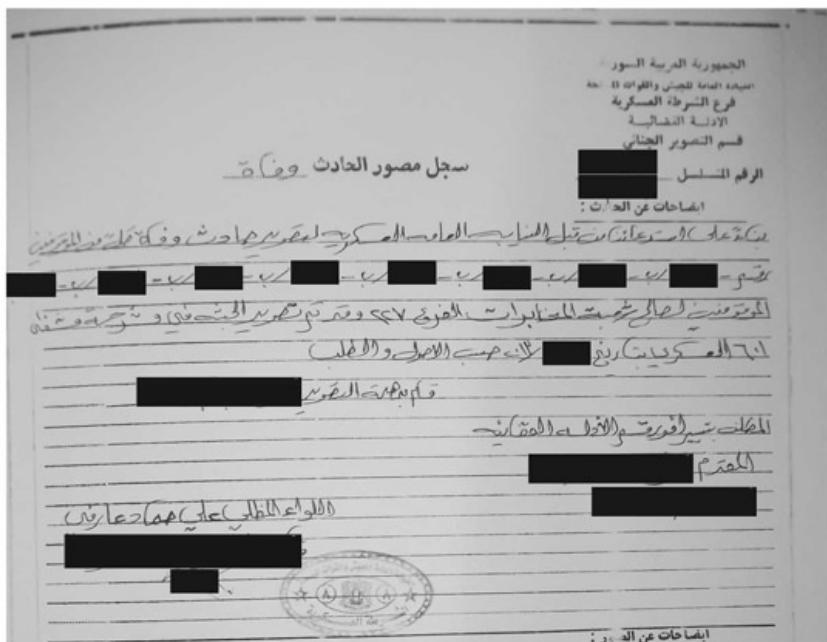
À des milliers de kilomètres de cette ville du nord de l'Europe où les deux hommes ont trouvé refuge, des familles syriennes scrutent chaque jour, l'une après l'autre, les photos de dépouilles dans l'espoir d'apercevoir un trait de visage, un regard, qui leur permettrait de reconnaître l'un des leurs. Recherche morbide sur Internet, dans les profondeurs de la souffrance. César ne veut plus voir les clichés des morts numérotés. Longtemps, il a vécu avec eux. Il les a pris, archivés, copiés. Les a montrés au monde. Aujourd'hui, il ne veut plus en parler. Et voudrait oublier.

¹. Jan Karski, *Mon témoignage devant le monde*, Robert Laffont, 2010.

Annexes

ANNEXE 1

Fiche du département de la photographie criminelle, branche de la police militaire, copiée par César



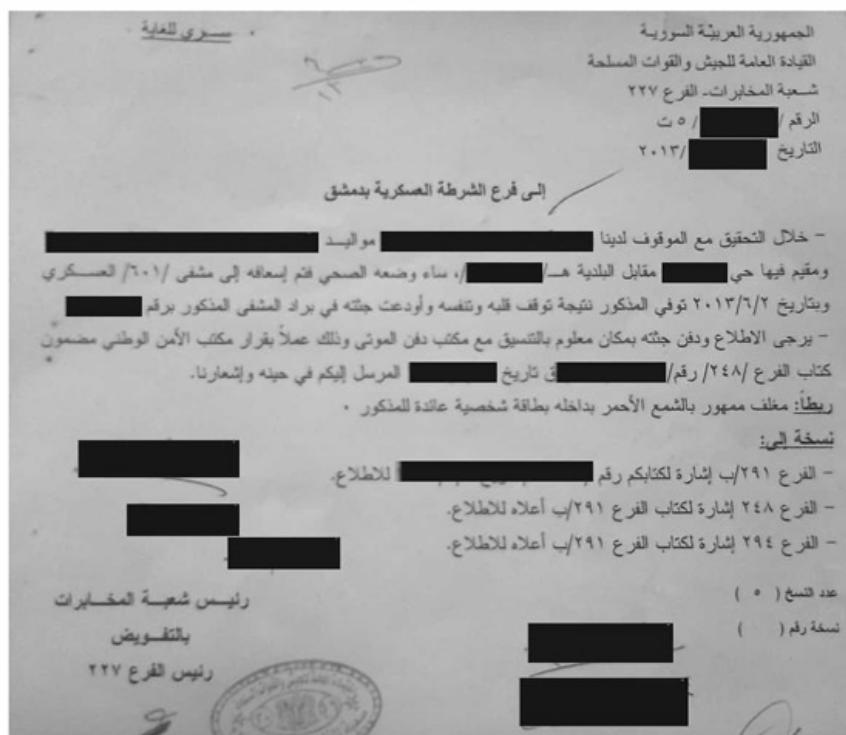
ANNEXE 2

Ordre d'arrestation émis par la 5^e division. Document récupéré par la Commission for International Justice and Accountability

الفرقة الخامسة - مكتب الأمن	برقية فورية
الرقم : // بلز	/
التاريخ : [REDACTED]	
إلى قائد اللواء : / ١١٢ - ١٥ - ١٢ - ١٣٢ - الفوج / ١٧٥	
قائد الكتيبة : / ٥٩ - ٥٨ - ٦٠ - ١٢٧ /	
استناداً لكتاب رقم [REDACTED] تاريخ [REDACTED] الصادر عن شعبة المخابرات - الفرع ٢٦٥	
والصادق من قبل قائد المجموعة الأمنية بدرعاً ومشاهدة قائد الفيلق الأول ..	
يطلب إليكم : إدراج الأسماء التالية ضمن لواح المطلوبين وفي حال مشاهدكم توقيفهم فوراً وسوقهم إلى	
الجهات الأمنية المختصة وهم :	
1	[REDACTED]
٢	[REDACTED]
٣	[REDACTED]
٤	[REDACTED]
٥	[REDACTED]
٦	[REDACTED]
قائد الفرقة الخامسة	
[REDACTED]	
- ملاحظة :	
- تحفظ هذه النسخة لدى قائد اللواء ((الفوج)) - الكتيبة ويعن توزيعها أو تعيمها .	
- يعمم أسماء المطلوبين من قبل قائد اللواء (الفوج - الكتيبة) وذلك بصياغة مستخرج (لائحة بالمطلوبين) إلى قطعاته (ورجданه) المرؤوسة ويعن تداولها إلا من قبل الضباط أصحاب العلاقة حضراً على نقاط التفتيش .	

ANNEXE 3

Ordre d'enterrement d'un détenu mort d'un « arrêt du cœur et d'un arrêt respiratoire » pendant son interrogatoire. Copié par César avec son téléphone portable



ANNEXE 4

Croquis de l'étage de la branche 215 où Ahmad el-Riz était détenu

		Grand Total										Branch		No															
		Physical Disability					Surgery																						
		Tashahhud					Holes in Flesh																						
		Splint					Break																						
		Medical Procedure					Herniated Intestine																						
		New Blood Trace					Conclusive Wounds																						
		Trace of Whips					Severe Torture																						
		Electrocution					Choke																						
		Tattoo					Lesions																						
		Gouge out Eyes					Chemical Materials																						
		Light Torture					Skin Injury																						
		slimness					Total victims																						
		Elderly					Minor																						
		Young					Branch																						
		No					No																						
4552	2	1	26	4	0	5	24	0	67	6	1	8	0	30	181	158	189	5	1182	702	1961	3532	290	72	3170	215	1	1	
2819	0	4	27	4	1	1	16	1	23	4	1	10	2	32	151	359	180	6	984	456	557	2043	167	33	1843	227	2	2	
586	1	2	8	0	2	0	5	0	4	2	1	0	6	15	14	17	54	0	33	210	212	293	20	2	271	216	3	3	
196	0	0	1	1	0	0	5	0	2	0	0	0	0	0	4	9	12	0	53	46	63	127	36	0	91	235	4	4	
84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	5	6	0	21	25	24	54	9	2	43	248	5	5		
85	0	0	3	1	0	0	2	1	0	3	0	0	2	0	0	6	5	4	0	12	22	24	50	6	0	44	220	6	6
145	0	0	3	2	0	0	16	0	1	1	0	1	0	0	4	11	0	14	66	10	15	110	9	1	100	251	7	7	
64	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	0	17	17	22	45	4	0	41	MP	8	8	
427	0	5	10	7	2	2	20	3	20	14	0	8	0	0	10	9	4	1	256	12	44	352	32	2	318	SAFI	9	9	
105	0	0	1	0	0	1	7	1	18	15	0	1	0	0	0	2	1	6	47	1	4	69	4	0	65	Others	10	10	
175	0	4	1	2	0	7	6	0	25	20	0	0	0	0	9	9	2	5	67	9	9	111	8	2	101	Anonymous reference	11	11	
9238	3	16	81	22	5	16	102	6	160	65	3	31	8	78	381	585	455	37	2738	1510	2936	6786	585	114	6037	Grand Total			

ANNEXE 5

Branches des services des renseignements et divisions de l'armée d'où viennent les détenus décédés dont les photos sont dans le dossier César. Document établi par le groupe César

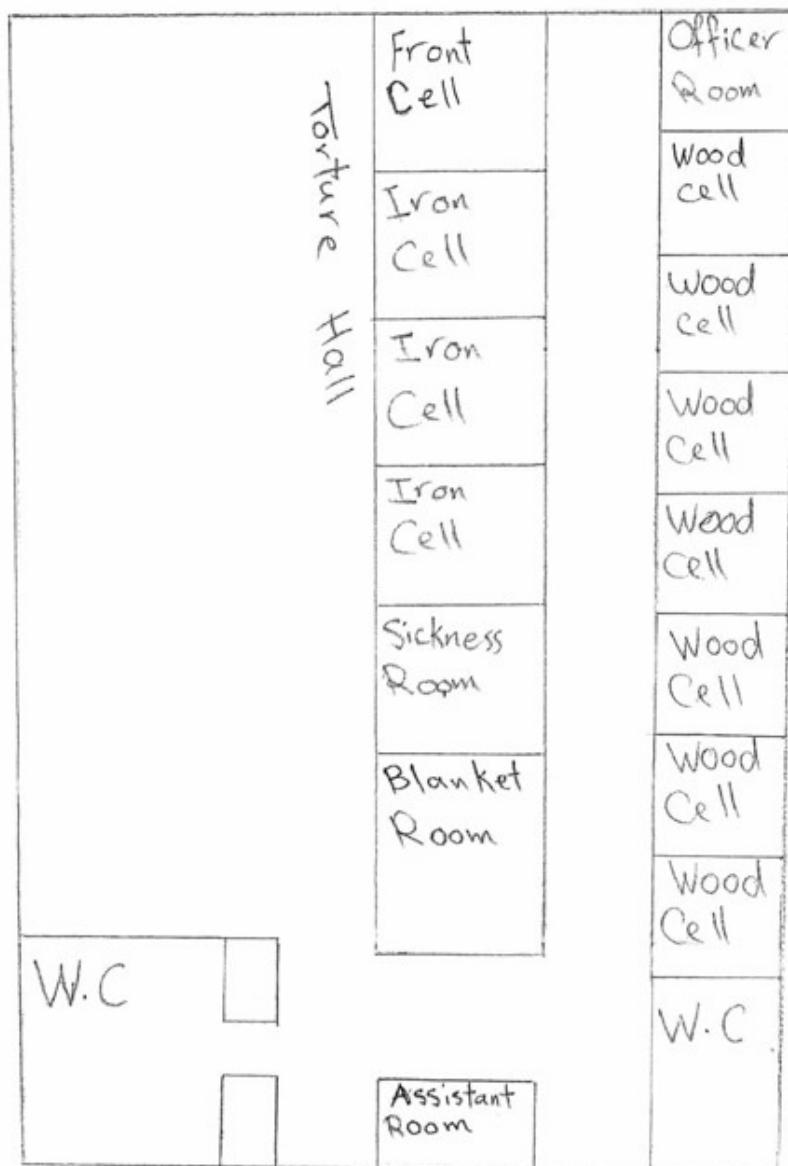
1. Branche 215 des services de renseignements militaires (raids)
2. Branche 248 des services de renseignements militaires (enquête)
3. Branche 227 des services de renseignements militaires (Al mantaqa)
4. Branche 235 des services de renseignements militaires (Palestine)
5. Branche 220 des services de renseignements militaires (de la région Sassa)
6. Branche 216 des services de renseignements militaires
7. Branche 291 des services de renseignements aériens (enquête)
8. Branche 293 des services de renseignements militaires
9. Branche 261 des services de renseignements militaires (branche de Homs)
10. Branche 295 de la Sécurité d'État
11. Branche 251 de la Sécurité d'État
12. Département des renseignements généraux (sûreté de l'État)
13. Services de renseignements aériens (branche des informations)
14. Services de renseignements aériens
15. Garde républicaine
16. 1^{re} division blindée
17. 4^e division blindée
18. 9^e division blindée

19. Gardes-frontières
20. 1^{re} division blindée, régiment 141
21. Régiment 274
22. Administration de l'artillerie et des roquettes du régiment 157
23. Branche de la police militaire (détective)
24. Défense nationale, membre des *chabiha* (milice pro-gouvernementale)

ANNEXE 6

Tableau Excel établi par le groupe César, comportant les caractéristiques des détenus photographiés

The Structure of the Prison in branch 215.



Remerciements

Je souhaiterais, d'abord et avant tout, remercier César d'avoir accepté de se raconter aussi longuement. La confiance de Sami fut irremplaçable. Imad Eddine al-Rachid et Hassan Shalabi m'ont ouvert leur dossier. Les rescapés des centres de détention, nombreux témoins de ce livre, m'ont fait partager leurs souvenirs, souvent avec douleur. Je n'oublierai rien de ces moments.

Cette enquête n'aurait pu démarrer sans l'aide et le soutien nécessaire de Naïm Kossayer. Elle n'aurait jamais abouti sans Saoussen Ben Cheikh, ses traductions des nombreux entretiens, ses conseils, ses recherches d'informations. François Burgat a débloqué un moment clé lors de l'enquête.

Helena D'Elia, du centre Primo-Levi de Paris, qui apporte des soins aux victimes de la torture et des violences politiques, a su entendre mes doutes, et accompagner ma démarche.

Ziad Majed a relu le texte avec minutie pour m'éviter des erreurs.

Je tiens aussi à remercier Patrick Angevin, pour sa présence discrète et essentielle pendant ces longs mois. Lune et Lili pour leur patience et leurs sourires.

Valérie Parlan et Aïcha Arnaout ont suivi avec délicatesse les étapes de l'enquête.

Je remercie François Azouvi et Manuel Carcassonne des éditions Stock d'avoir accepté de publier cet ouvrage. La patience et la rigueur de Capucine Ruat les dernières semaines m'ont été précieuses et rassurantes.

Et j'ai une pensée particulière pour celui qui m'a offert le cadeau d'y croire jusqu'au bout.

Je souhaite enfin rendre hommage à Wladimir Glasman, infatigable observateur de la crise syrienne, décédé le 21 août 2015. Son regard affuté m'a permis de prendre conscience de la topographie des lieux de torture et des hôpitaux où sont photographiés les corps.

Bibliographie sélective

Bibliographie sélective de livres et de sites Internet qui m'ont accompagnée tout au long de l'enquête. Pour mettre en contexte, comprendre les systèmes d'extermination et concentrationnaires. Savoir ensuite interviewer mes témoins, puis transcrire au plus près leur réalité. Merci à ces auteurs.

François Burgat et Bruno Paoli (dir.), *Pas de printemps pour la Syrie*, La Découverte, 2013

Varlam Chalamov, *Récits de la Kolyma*, Verdier, 2003

Père Patrick Desbois, *Porteur de mémoires*, Michel Lafon, 2007 ; réed. Flammarion, coll. « Champs Histoire », 2009

Caroline Donati, *L'Exception syrienne. Entre modernisation et résistance*, La Découverte, 2009

Jean-Pierre Filiu, *Je vous écris d'Alep, au cœur de la Syrie en révolution*, Denoël, 2013

Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Le Seuil, 2003

Nicolas Hénin, *Jihad Academy. Nos erreurs face à l'État islamique*, Fayard, 2015

Jan Karski, *Mon témoignage devant le monde*, Robert Laffont, 2010

Samuel D. Kassow, *Qui écrira notre histoire ? Les archives secrètes du ghetto de Varsovie*, Grasset, 2011 ; réed. Flammarion, coll. « Champs Histoire », 2013

Moustafa Khalifé, *La Coquille. Prisonnier politique en Syrie*, Actes Sud, 2007

Hala Kodmani, *La Syrie promise*, Actes Sud, 2014

Primo Levi, *Si c'est un homme*, Julliard, 1978 ; rééd. Pocket, 2013

Ziad Majed, *Syrie. La Révolution orpheline*, Actes Sud, 2014

Maria Malagardis, *Sur la piste des tueurs rwandais*, Flammarion, 2012

Jean-Pierre Perrin, *La mort est ma servante. Lettre à un ami assassiné, Syrie (2005-2013)*, Fayard, 2013

Yassin al-Haj Saleh, *Récits d'une Syrie oubliée. Sortir la mémoire des prisons*, Les Prairies ordinaires, 2015

Michel Seurat, *Syrie. L'État de barbarie*, PUF, 2012

Association syrienne pour les disparus et les détenus d'opinion (SAFMCD) qui met en ligne certaines des photos du dossier César.
<http://www.safmcd.com>

Le blog de l'ancien diplomate Wladimir Glasman, fin connaisseur de la Syrie.
<http://syrie.blog.lemonde.fr/>

Centre Primo-Levi de Paris, qui apporte des soins aux victimes de la torture et des violences politiques. <http://www.primolevi.org/>

Les sites des organisations des droits de l'homme, internationales et syriennes, qui publient régulièrement des rapports :

Human Rights Watch. <http://www.hrw.org/fr/>

Amnesty International. <http://www.amnesty.fr/>

Violations Documentation Center. <https://www.vdc-sy.info/index.php/en/>

Syrian Network for Human Rights. <http://sn4hr.org/>